



DEPARTEMENT

DORDOGNE

**DELIBERATION DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
SARLAT-PERIGORD NOIR****Séance du 11 avril 2022**

L'an deux mille vingt-deux, et le 11 avril à 18 h 00, le Conseil de la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, selon convocation en date du 4 avril 2022, à la Salle des Fêtes de Marcillac Saint Quentin, sous la présidence de Jean-Jacques de Peretti, Président.

Madame Marie-Pierre DELATTAIGNANT est désignée comme secrétaire de séance.

Membres en exercice	37
Présents	29
Représentés	4
Votants	33
Abstentions	0
Exprimés	33
Pour	33
Contre	0

Présents :

Jean-Jacques de PERETTI, Benoit SECRESTAT, Marie-Pierre DELATTAIGNANT, Jean-Michel PERUSIN, Patrick SALINIE, Frédéric TRAVERSE, Didier DELIBIE, Patrick ALDRIN, Fabienne LAGOUBIE, Michel ANDRE, Jean-Luc ASTIE, Carine AUDIT, Marlies CABANEL, Jean-Marie CHAUMEL, François COQ, Sylvie DELBARY, Fabrice GAREYTE, Gérard GATINEL, Thierry GAUTHIER, Brigitte JALES, Olivier LAMONZIE, Christophe NAJEM, Serge PARRE, Marc PINTA-TOURRET, Claudine PRADAT, Christian ROBLES, Etienne ROUQUIE, Guy STIEVENARD, Marie-Pierre VALETTE.

Procurations :

Elise BOUYSSOU à Marc PINTA-TOURRET, Carlos DA COSTA à Fabienne LAGOUBIE, Monica DUBOST à Jean-Michel PERUSIN, Basile FANIER à Gérard GATINEL.

Absents excusés :

Jérôme PEYRAT, Célia CASTAGNAU, Maryline FLAQUIERE, Julie NEGREVERGNE.

Délibération N°2022-30**COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT-PERIGORD NOIR
(CCSPN) : RAPPORT D'ACTIVITES 2021**

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil communautaire le rapport d'activités 2021 de la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir.

Il précise que ce rapport présente notamment les grands projets de la Communauté de communes en matière de développement économique, d'aménagement et d'environnement, de lecture publique ou encore d'enfance, de petite enfance et de jeunesse. Il présente également les moyens humains utiles à la mise en œuvre de ces projets.

Il rappelle que le maire de chaque commune doit en assurer la communication à son conseil municipal avec le compte administratif du même exercice.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5211-39,

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 28 mars 2022,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la présentation du rapport d'activités 2021 de la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir ;
- **DIT** que chaque maire des communes de la Communauté de communes en sera destinataire pour le communiquer à son Conseil municipal.

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures.

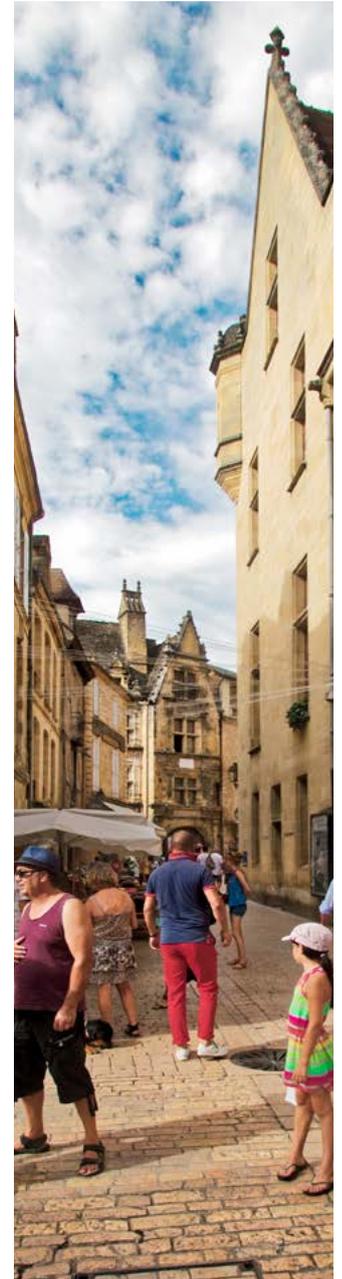
Pour copie conforme

Le Président,

Jean-Jacques de Peretti



RAPPORT D'ACTIVITÉS



SOMMAIRE

5

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SARLAT - PÉRIGORD NOIR L'INSTITUTION

10

Les grands projets PÔLE TECHNIQUE AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

- PLUi
- RLPi
- Plan Climat Air Energie Territorial

12

Les grands projets PÔLE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

- France Tabac
- Zone d'Activité de la Borne 120
- Aides aux entreprises dans la cadre de la crise sanitaire
 - SIDES : Extension de la ZAE de Vialard
- SIDES : Construction d'un abattoir de volailles grasses
 - Pays du Périgord Noir : ACP
 - Pays du Périgord Noir : BLVE
 - Petite Ville de Demain

16

Les grands projets PÔLE ENFANCE, JEUNESSE ET PRÉVENTION

- Les services petite enfance, enfance et jeunesse, animation de la vie locale

22

Les grands projets ÉQUIPEMENT CULTUREL

- Pôle culturel et jeunesse : les travaux
- Réseau de lecture

23

Les grands projets PÔLE COHÉSION SOCIALE ET VIE AU TRAVAIL

- Le Centre Intercommunal d'Action Sociale

24

Les grands projets L'OFFICE DE TOURISME

26

Les moyens généraux

- L'activité 2021 de l'ensemble des services de la CCSPN

CARTOGRAPHIE



SARLAT-PÉRIGORD NOIR

L'INSTITUTION

- Au 1^{er} juillet 2021 : Mobilité

DOMAINES DE COMPÉTENCES

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire
- Actions de développement économique
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés
- GEMAPI

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Protection et mise en valeur de l'environnement d'intérêt communautaire
- Politique du logement et du cadre de vie
- Politique de la ville
- Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire

COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Schéma d'assainissement, création, gestion administrative et financière du service public d'assainissement non collectif (SPANC)
- Mise en œuvre et développement de la politique touristique
- Mise en œuvre et développement de la politique du Pays du Périgord Noir et soutien aux projets
- Aménagement numérique au sens de l'article L1425-1 du CGCT
- Enseignement musical
- Regroupement des moyens matériels et financiers pour la lutte contre l'incendie
- Petite enfance, enfance et jeunesse : ensemble des structures et/ou services existants ou à créer
- Accueil périscolaire des mercredis

EN 2021

- 8 bureaux communautaires
- 6 conseils communautaires
- 134 délibérations
- 13 réunions de commission :
 - 2 réunions urbanisme, environnement et habitat
 - 1 réunion petite enfance, enfance, jeunesse et culture
 - 3 réunions emploi, développement artisanal, industriel et agricole
 - 1 réunion de la commission voirie
 - 2 réunions développement durable et mobilité
 - 4 réunions administration générale, finances, sécurité et prévention des risques

La Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir est née de la fusion en 2011 des Communautés de communes du Sarladais et du Périgord Noir.

Sarlat-Périgord Noir compte 13 communes et regroupe 16651 habitants pour une superficie de 228 Wkm².

13 COMMUNES

- **Beynac et Cazenac**
553 Beynacois et Cazenacois
- **La Roque Gageac**
431 Laroquois
- **Marcillac Saint Quentin**
835 Marcillacois
- **Marquay**
593 Marquayais
- **Proissans**
1063 Proissanais
- **Saint Vincent le Paluel**
297 Saint Vincenais
- **Sarlat la Canéda**
9225 Sarladais
- **Saint André Allas**
876 Andrésiens
- **Saint Vincent de Cosse**
373 Vinecossois
- **Sainte Nathalène**
637 Nadalénois
- **Tamniès**
396 Tamniacois
- **Vézac**
534 Vézacois
- **Vitrac**
838 Vitracois

2021 : LES TEMPS FORTS

JANVIER-FÉVRIER-MARS

Vente du 1^{er} lot de la ZAE de la Borne 120

Décision de s'inscrire dans le dispositif Petites Villes de Demain

Confirmation de l'opportunité de créer une nouvelle caserne de gendarmerie



AVRIL-MAI-JUIN

COVID 19 : 3^e confinement national

Adoption d'un pacte de gouvernance

Approbation du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la CCSPN



JUILLET-AOUT-SEPTEMBRE

Prise de compétence Mobilité par la CCSPN

Arrêt du PLUi

Décision de réhabilitation d'un ancien bâtiment de France Tabac pour y installer le siège de la CCSPN

OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE

Recrutement d'une conseillère numérique

Retrait des MAM des compétences de la CCSPN

Approbation et signature du CRTE



LA CRISE SANITAIRE UN CONTEXTE INÉDIT

Dans un contexte encore très marqué par la crise sanitaire, les élus de la Communauté de communes ont su continuer à développer des projets et maintenir le rayonnement et l'activité de la collectivité.

En effet, malgré un 3^e confinement en avril et des mesures sanitaires très fortes qui ont impacté de nouveau le fonctionnement des services, les projets engagés se sont poursuivis : acquisition de France Tabac, décision de déménager le siège de la CCSPN pour regrouper les services sur un même site, arrêt du PLUi, développement de la ZAE de la Borne 120.

Au vu du contexte, force est de constater que les enjeux identifiés précédemment sont encore renforcés : l'attractivité, la transition écologique, le numérique...

C'est ainsi que de nouvelles ambitions pour le territoire ont vu le jour. La Communauté de Communes Sarlat Périgord Noir avec la ville de Sarlat ont notamment décidé de s'inscrire dans le dispositif Petites Villes de Demain, que les élus ont adopté un pacte de gouvernance ou encore ont décidé de doter la Communauté de communes de la compétence mobilité et d'un conseiller numérique.

Encore une fois, il faut noter la mobilisation des services, leur engagement et leur disponibilité. La concrétisation de ces projets et de ces initiatives n'a été possible que grâce à leur réactivité et à leur engagement fort pour le service public.



TROMBINOSCOPE DES ÉLUS COMMUNAUTAIRES



Jean-Jacques de Peretti
Président
Sarlat



Benoît Secretstat
1^{er} vice-président
Proissans



Jérôme Peyrat
2^e vice-président
La Roque-Gageac



Marie-Pierre Delattaignant
3^e vice-présidente
Sarlat



Jean-Michel Pérusin
4^e vice-président
Sainte Nathalie



Patrick Salinié
5^e vice-président
Saint André Allas



Frédéric Traverse
6^e vice-président
Vitrac



Didier Délibie
7^e vice-président
Marquay



Patrick Aldrin
8^e vice-président
Sarlat



Fabienne Lagoubie
9^e vice-présidente
Sarlat



Michel André
Conseiller
communautaire
Marcellac
Saint Quentin



Jean-Luc Astié
Conseiller
communautaire
Marquay



Jean-Marie Chaumel
Conseiller
communautaire
Saint-Vincent
de Cosse



Olivier Lamonzie
Conseiller
communautaire
Tanniès



Serge Parre
Conseiller
communautaire
Beynac
et Cazenac



Christian Robles
Conseiller
communautaire
Vézac



Etienne Rouquie
Conseiller
communautaire
Saint-Vincent
le-Paluel



Marlies Cabanel
Conseillère
communautaire
Sarlat



Christophe Najem
Conseiller
communautaire
Sarlat



Marc Pinta-Tourret
Conseiller
communautaire
Sarlat



Marie-Pierre Valette
Conseillère
communautaire
Sarlat



Guy Stievenard
Conseiller
communautaire
Sarlat



Monica Dubost
Conseillère
communautaire
Sainte Nathalie



Thierry Gautier
Conseiller
communautaire
Beynac
et Cazenac



Sylvie Delbarry
Conseillère
communautaire
Vézac



Claudine Pradat
Conseillère
communautaire
Proissans



Fabrice Gareyt
Conseiller
communautaire
Marcellac
Saint-Quentin



Brigitte Jalès
Conseillère
communautaire
Vitrac



Jean-Pierre Gauthier
Conseiller
communautaire
Saint-André-Allas



Elise Bouyssou
Conseillère
communautaire
Sarlat



Carlos Da Costa
Conseiller
communautaire
Sarlat



Julie Nègrevergne
Conseillère
communautaire
Sarlat



François Coq
Conseiller
communautaire
Sarlat



Maryline Flaquière
Conseillère
communautaire
Sarlat



Basile Favier
Conseiller
communautaire
Sarlat



Célia Castagnau
Conseillère
communautaire
Sarlat



Gérard Gatinel
Conseiller
communautaire
Sarlat

**Le bureau communautaire**

Instance de débat, de validation et d'orientation, le bureau est animé par le Président de la Communauté de communes. Il est composé des 9 vice-présidents et de 12 conseillers communautaires. Une pastille de couleur vous permet de les identifier sur le trombinoscope. ●

Les délégations des vice-présidents :

Benoît Secretstat : Emploi et développement économique, finances, administration générale et ressources humaines

Jérôme Peyrat : Economie touristique

Marie-Pierre Delattaignant : Solidarités et santé

Jean-Michel Pérusin : Urbanisme, habitat et environnement

Patrick Salinié : Culture, petite enfance, enfance et jeunesse

Frédéric Traverse : Voirie (investissement) et SPANC

Didier Délibie : Voirie (fonctionnement)

Patrick Aldrin : Sécurité, prévention des risques, suivi de chantiers

Fabienne Lagoubie : Programme alimentaire, agriculture et mobilité

Les membres du bureau délégués :

Jean-Marie Chaumel : Solidarités et santé

Olivier Lamonzie : Programme alimentaire et agriculture

Christophe Najem : Economie numérique et économie touristique

Marie-Pierre Valette : Finances, administration générale et ressources humaines

S'ENGAGER AU CŒUR DE NOUVEAUX ENJEUX ET DE DYNAMIQUES TERRITORIALES

S'INSCRIRE DANS LES NOUVELLES DYNAMIQUES TERRITORIALES

- Poursuivre la démarche partenariale dans le cadre du **CRTE**
- Avoir un **nouveau siège** pour la CCSPN à la mesure des nouvelles dynamiques et des nouveaux enjeux
- Accompagner le projet de création d'une **nouvelle gendarmerie**
- Adopter un **pacte de gouvernance** entre les communes et la Communauté de communes afin d'avoir une organisation garante de l'équilibre territorial, du respect de la souveraineté des communes, du partage des décisions et de la recherche du plus large consensus
- Participer aux réflexions et aux propositions sur la construction de la **piscine couverte** en Sarladais
- Poursuivre l'engagement du syndicat du **SCoT** dans la recherche du bureau d'étude qui accompagnera le projet
- Travailler sur les priorités autour de la Santé dans le cadre du **Contrat Local de Santé (CLS)**
- Poursuivre le projet **environnement sain** en Périgord Noir
- Finaliser l'étude pré opérationnelle pour apprécier la faisabilité d'un programme d'amélioration de l'habitat (**OPAH**) et engager le recrutement d'un animateur
- Poursuivre la mise en œuvre d'une « **plateforme de rénovation énergétique** » (PRE) à l'échelle du Pays du Périgord Noir
- Mise en œuvre par les 6 Communautés de communes du Pays d'une **Action Collective de Proximité (ACP)**
- Poursuivre l'accompagnement du schéma de développement de la **fibres optique** sur le territoire.

L'ÉVOLUTION DES COMPÉTENCES

Le 1^{er} juillet 2021, la CCSPN a pris la compétence mobilité

En effet, la commune prévoyait la couverture du territoire national en Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM) dès juillet 2021. Il fallait donc se saisir de ce sujet. Compte-tenu de l'engagement de la CCSPN dans une démarche globale de transition écologique et en particulier avec la prescription d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) qui a notamment comme axe fort la mobilité, il a été décidé que la CCSPN devienne AOM.

Le transfert de la compétence Eau et assainissement en anticipant les impacts financiers, organisationnels et juridiques

Le SATESE a finalisé une étude en 2019 en précisant la suite des démarches à engager sur la partie assainissement à partir de 2020. Il a été proposé de se donner un temps supplémentaire en s'opposant au transfert automatique.

Dès 2021 plusieurs communes ont renforcé leurs actions pour améliorer la connaissance des réseaux (diagnostics, recensement...). Il faut notamment relever que la ville de Sarlat a lancé une mission d'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) relative à la mise en place du futur mode de gestion de la compétence eau potable et assainissement.

Ces deux transferts étant importants, les travaux menés doivent désormais tendre à proposer de transférer l'assainissement collectif dès 2024 et l'eau potable en 2026, permettant ainsi une meilleure appropriation de ces nouvelles missions par les services et par les partenaires.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi) ET RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL (RLPi)

ÉLUS RÉFÉRENTS

Jean Michel PERUSIN

Vice-président chargé de l'urbanisme, de l'habitat et de l'environnement / Maire de Sainte Nathalène

Fabienne LAGOUBIE

Vice-présidente chargée du programme alimentaire, de l'agriculture et des mobilités / Maire-Adjointe à Sarlat

SERVICE RÉFÉRENT

Urbanisme et aménagement
de l'espace

MOYENS HUMAINS

2 agents instructeurs

+

1 responsable de service

PLUi

L'année 2021 a permis de finaliser le travail sur la rédaction des règles écrites, des règles graphiques et des prescriptions et de constituer le dossier d'arrêt. L'arrêt a été voté le 27 septembre 2021.

Perspective 2022 : Réalisation de l'enquête publique et approbation du PLUi

RLPi

L'année 2021 a permis de réaliser le travail de traduction réglementaire, par l'identification d'un zonage et la rédaction des règles écrites, et de constituer le dossier d'arrêt. L'arrêt a été voté le 25 octobre 2021.

Perspective 2022 : Réalisation de l'enquête publique et approbation du RLPi

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT)

En 2021, les élus du SCoT ont privilégié le travail des EPCI pour l'élaboration du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE). La rédaction du diagnostic ainsi que celle du projet de territoire, portant les enjeux collectifs du Périgord Noir, constituent ainsi une base pour la démarche SCoT.

Perspectives 2022 :

- Recruter un(e) chargé(e) de mission dédié(e) à la démarche SCoT
- Finaliser le cahier des charges pour le recrutement d'un bureau d'étude
- Recruter le prestataire

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

L'année 2021 a permis de finaliser la procédure et d'approuver le Plan Climat le 12 Avril 2021.

Une plaquette a été élaborée et le site de la communauté de communes s'est développé pour mettre en avant le programme et ses actions dans son intégralité.

Perspective 2022 : Poursuite de la mise en œuvre des actions, notamment sur les axes 1 et 2

AXES 1 ET 2 DU PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

AXE 1 Réduire l'impact carbone des bâtiments

La rénovation du patrimoine bâti est le premier axe de ce projet. Au travers d'actions concrètes, les particuliers, les professionnels et les services publics sont accompagnés notamment dans la rénovation énergétique du bâti existant et la construction de qualité afin de réduire l'impact carbone des bâtiments.

La collectivité, sans attendre l'approbation finale du PCAET s'est d'ores et déjà investie grandement sur cette thématique depuis 2018.

Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

L'étude opérationnelle pour la mise en œuvre d'une OPAH par SOLIHA avec les élus et les acteurs institutionnels lancée en 2019 s'est poursuivie en 2020 et 2021.

Perspectives 2022 : Rendu de l'étude opérationnelle par SOLIHA, dimensionnement de l'opération, rédaction de la convention et recrutement d'un animateur pour un démarrage de l'opération au 01/01/2023

Projet Facilareno

Les Communautés de Communes Sarlat-Périgord Noir et Vallée de l'Homme se sont engagées dans l'accompagnement des rénovations énergétiques performantes de l'habitat en répondant à un appel d'offre régional en intégrant le réseau Doremi et le dispositif Facilareno. Ce dispositif permet d'accompagner les particuliers, et de former les artisans sur chantier réel et d'atteindre une baisse minimum de facteur 4 sur les factures énergétiques. L'année 2020 a permis de constituer le premier groupement d'artisans et de débiter leur formation. Une dizaine de prévisites ont été réalisées, visites n'ayant pas permis de concrétiser une rénovation globale au titre de Facilareno mais ayant permis d'accompagner le particulier dans ses choix de travaux et ses demandes d'aides financières. Un Etat des Lieux Architectural et Technique (ELAT), diagnostic état des lieux a été réalisé sur un projet, avec remise des offres et plan de financement sans que le projet n'ait pu aboutir pour raisons financières. Un second ELAT a été réalisé fin 2021 pour un nouveau chantier.

Perspectives 2022 : Remise des offres et début de chantier pour un projet de rénovation globale sur la ville de Sarlat ayant fait l'objet d'un ELAT fin 2021. L'objectif est de pouvoir constituer d'autres groupements d'artisans et de débiter le premier chantier accompagné selon cette méthode sur notre territoire.

Plateforme de rénovation énergétique

Les EPCI du Pays du Périgord Noir ont étudié la possibilité de déposer une candidature en réponse à l'AMI « plateforme de rénovation énergétique » des services de la Région nouvelle Aquitaine à l'échelle du Pays du Périgord Noir. Le dépôt de candidature a été réalisé en août 2021 pour un accord de la Région le 15 décembre 2021. Les recrutements ont été effectués dès septembre 2021. Cette plateforme est complémentaire au projet d'OPAH et permettra de constituer un guichet unique local sur le thème de la rénovation énergétique à destination de la population (Facilareno, OPAH, ma Priv rénov').

Perspectives 2022 : Lancement de la plateforme. Deux thermiciens pour animer cette nouvelle structure « Périgord Noir Rénov' » pour le compte des 6 EPCI du Pays du Périgord Noir. Un des deux thermiciens sera domicilié à la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir.

AXE 2 La mobilité

La CCSPN avec les 5 autres EPCI du Pays du Périgord Noir ont répondu à un appel à projet de l'ADEME sur l'accompagnement des collectivités dans la réflexion sur la prise de compétence mobilité (échelle du Pays du Périgord noir). Une étude a donc été réalisée à l'échelle du Pays par un cabinet externe, et un travail de réflexion a ensuite été mené en interne sur la pertinence de cette prise de compétence à l'échelle communautaire courant 2020. La compétence mobilité a été transférée à la Communauté de communes au 01/07/2021.

Perspectives 2022 : L'année 2022 permettra de poursuivre le travail sur la définition d'une vélo route voie verte à l'échelle de la CCSPN, d'engager une réflexion sur le Sarlat Bus et de lancer le travail d'une carte interactive des mobilités.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

FRANCE TABAC

ÉLU RÉFÉRENT

Benoît SECRESTAT

Vice-président chargé de l'économie, de l'emploi, des finances et des ressources humaines
Maire de Proissans

SERVICE RÉFÉRENT

Développement économique

MOYENS HUMAINS

1 agent

L'établissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine (EPFNA) a acquis le site de France Tabac pour le compte de la Communauté de communes le 13 septembre 2021 pour un portage au maximum de 5 ans à partir de la signature de l'acte de vente.

Initialement la propriété d'une seule entreprise, il s'agit de réfléchir à adapter le site, composé de 14 bâtiments et d'une superficie de 9 hectares, à l'accueil de plusieurs activités économiques. Le site sera aménagé en plusieurs phases.

Le site est composé de 2 zones distinctes tant par leur datation, leur volume, leur intérêt, leur topographie que par leur visibilité.

- Le secteur 1 : un ensemble, dont les premières constructions datent des années 1930, composé de 8 bâtiments qui sont en connexion à l'espace urbain et marque l'entrée de ville.

- Le secteur 2 : un ensemble, plus récent d'entrepôts, de grandes dimensions.

Une étude sur l'état des réseaux a été réalisée et se poursuit par une étude de faisabilité et de programmation, afin de réaliser un schéma des circulations, du stationnement, des accès et un schéma de raccordement des bâtiments aux différents réseaux et le chiffrage de celui-ci. La création d'un nouvel accès afin de desservir le site industriel sera également étudiée.

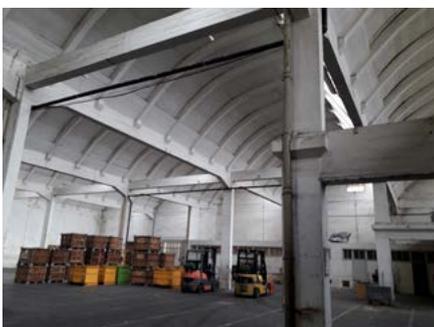
À court terme, il est prévu l'aménagement paysager du secteur 1, le plus ancien et le plus visible en entrée de ville. L'objectif sera d'intégrer et d'ouvrir cet espace sur le quartier, en organisant les circulations, les liaisons douces, les espaces publics et en préservant l'aspect architectural (cahier de prescription architectural par exemple...).

Ce site va accueillir notamment le projet de SarlaTech, le siège de la Communauté de communes, un projet à vocation culturelle, des activités économiques...

Deux dossiers ont été déposés à l'appel à projet « fonds Friches », et une subvention des 550 000 € a été accordée pour compenser une partie du déficit de l'opération.

Perspectives 2022 :

- Vente des bâtiments industriels du site
- Poursuite des études préalables et d'aménagement
- Travaux d'aménagement



ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES BORNE 120

Perspectives 2022 :

- **Poursuite de la commercialisation**
- **Finalisation des ventes en cours**

La commercialisation de la ZAE de la Borne 120 se poursuit. Une dizaine d'entreprises ont demandé des renseignements sur la zone.

AIDES AUX ENTREPRISES DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE

Perspectives 2022 :

- **Poursuivre l'accompagnement des entreprises**
- **Poursuivre la réflexion pour le soutien à la reprise**

1 – Aides au numérique

Dans le contexte de la crise sanitaire, qui impacte le tissu économique, La Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir, la commune de Sarlat et l'association Avenir Sarlat ont souhaité accompagner les entreprises du territoire vers la vente à emporter et la digitalisation.

Ainsi, la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir (CCSPN) en lien avec l'association Avenir Sarlat a mis en place une enveloppe afin de soutenir la digitalisation des commerces de proximité.

Ce sont 23 entreprises du territoire qui ont bénéficié de cette aide plafonnée à 334 €.

2 – Fonds d'aide d'urgence de la CCSPN qui consiste au versement d'une aide de 1 500 € aux artisans et aux commerçants ayant un effectif égal ou inférieur à 5 salariés.

5 entreprises ont bénéficié d'une aide de 1 500 € pour un montant de subvention versé de 9 000 € en 2021.

SIDES

EXTENSION DE LA ZAE DE VIALARD

Il s'agit d'acquérir 12 ha de terrain sur la commune de Carsac-Aillac pour étendre d'autant la Zone d'Activité et de réaliser une voie départementale nouvelle, avec la modification du tracé de l'actuelle RD 704 (une convention est en cours avec le Département) qui se raccorderait sur le rond-point existant de la zone d'activité.

Les études préliminaires (financées à 40% par le département) sont en cours : l'étude d'impact, l'étude loi sur l'eau...

Perspectives 2022 :

- **Poursuite des études**
- **Acquisition des terrains**

SIDES

CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR DE VOLAILLES GRASSES

L'abattoir de Prats de Carlux, porté par l'ESAT Althéa, ne peut plus continuer cette activité, l'outil nécessitant de nombreuses mises aux normes.

La Chambre d'agriculture, la SCICA (Société Coopérative d'Intérêt Agricole), la CCPF (Communauté de Communes du Pays de Fénelon) et la CCSPN ont lancé une étude de faisabilité, initialement sur le site de la Borne 120. Avec la problématique de l'accès à l'assainissement collectif et l'évacuation des effluents, une étude de faisabilité a été réalisée sur le site de Rougié qui présente l'avantage d'être connecté à la station d'épuration de Sarlat et permet également de compléter et de maintenir l'activité agro-alimentaire sur le site.

Cela permet également de réfléchir avec l'entreprise à la création d'un pôle agro-alimentaire. En lien avec les services de l'Etat, le SIDES assurerait le portage de ce projet.

Le marché pour le recrutement de la maîtrise d'œuvre est lancé et aboutira début 2022.

Perspectives 2022 :

- **Acquisition de la parcelle contenant les hangars de l'entreprise Euralis**
- **Modification des statuts du SIDES**
- **Attribution du marché de maîtrise d'œuvre**

LE PAYS

ACTION COLLECTIVE DE PROXIMITÉ (ACP)

Perspectives 2022 :

- **Poursuite de l'étude des dossiers**
- **Attribution de subventions**
- **Communication sur le dispositif**

Le Pays du Périgord Noir porte la stratégie Artisanat Commerce et le dispositif « ACP » (Action Collective de Proximité) en faveur des commerçants et artisans du territoire. La Région Nouvelle Aquitaine, le Département de la Dordogne et les 6 communautés de communes se mobilisent financièrement sur ce dispositif.

L'ACP permet aux entreprises du Périgord Noir de **bénéficier d'aides financières** pour :

- soutenir la modernisation de l'outil de production des entreprises,
- accompagner le développement digital,
- soutenir les entreprises qui réduisent leur consommation d'énergie et leurs émissions de CO2
- faciliter la transmission et la reprise d'entreprise La mise en place d'un plan d'action est proposée pour une durée d'environ 3 ans (décembre 2021 à décembre 2024).

L'ACP comprend donc un plan d'actions composé d'une sélection d'actions collectives, des aides directes aux entreprises, des bilans conseils et une animation dédiée.

LE PAYS

LA BOURSE DES LOCAUX VACANTS D'ENTREPRISE (BLVE)

Perspective 2022 :

- **Développer et faire connaître l'outil**

La BLVE est une plateforme numérique dédiée au foncier et à l'immobilier d'entreprise, développée par les 6 Communautés de communes et le Pays du Périgord Noir, accompagnée par l'agence Conseil et Conception de Montignac.

Cette bourse est entièrement gratuite, tant pour ceux qui publieront des annonces que pour les porteurs de projet qui la consulteront.

Ce site internet a pour objectif de recenser le plus exhaustivement possible les biens (bâtiments et terrains) disponibles à la vente ou à la location à l'échelle du Périgord Noir. La BLVE est gérée par chaque Communauté de communes. On y trouve des renseignements précis dans les annonces, des photos et une mise à jour automatisée mensuelle sera réalisée. Une version mobile est également disponible. Un référent dans chaque communauté accompagnera les dépositaires d'annonces et les entreprises tant sur le dépôt d'annonce, que sur les recherches.

PETITE VILLE DE DEMAIN

Petites Villes de Demain, de quoi s'agit-il ?

Petites Villes de Demain est un programme national porté par l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) visant à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes. Il s'adresse aux communes de moins de 20 000 habitants qui jouent un rôle de centralité sur le territoire et qui sont déjà engagées dans des actions liées à l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie, au développement des activités commerciales et de services, à la valorisation du patrimoine bâti et paysager.

Comment ?

Pour les 6 ans à venir, les villes retenues vont bénéficier de soutiens financiers à hauteur de 6 milliards d'euros. Le programme permettra également d'obtenir un appui sur mesure en termes de méthodes, de suivi pour les projets de développement et de revitalisation des territoires. Enfin, l'accès à un réseau, grâce au club « Petites Villes de Demain », facilitera l'échange d'expériences et le partage de bonnes pratiques entre acteurs du programme.

Quels sont les objectifs ?

La Communauté de communes et Sarlat font partie des 19 villes retenues sur la Dordogne. Elles vont donc pouvoir s'appuyer sur le programme afin d'accélérer des actions déjà identifiées qui bénéficieront à l'ensemble du bassin de vie. L'ambition du territoire est de maintenir la qualité du cadre de vie tout en développant les opportunités professionnelles et immobilières qui attireront de nouveaux actifs sur le territoire ce qui induit de :

- Se prémunir des risques de muséification et de dévitalisation qui découleraient d'une trop forte spécialisation des fonctions urbaines tout en anticipant les besoins de la population résidente et des habitants que le sarladais souhaite accueillir dans les années à venir (à commencer par l'offre de soins et les temps de trajet en lien avec les principaux centres urbains),
- Conforter voire renforcer ses atouts en mettant en valeur son patrimoine, sa gastronomie, son cadre de vie, ses fonctions de centralité (hôpital, sous-préfecture, trésor public, installations culturelles et sportives notamment), son offre culturelle (médiathèque, école de musique, prochainement micro-folie) et son tissu entrepreneurial et commercial,
- Travailler sur les points de faiblesse (relative) qui en découlent : dépendance au tourisme, congestion estivale de la circulation et du stationnement, parc immobilier vieillissant et peu attractif, spécialisation touristique des commerces de centre-ville et tropisme périphérique, population vieillissante,
- Profiter des opportunités en valorisant son potentiel en matière de fonciers vacants et de mobilités douces dans une approche globale des circulations, en diversifiant son offre marchande, en développant ses propositions en matière de tourisme d'affaires et de tourisme durable, en concrétisant son Plan Climat Air Énergie Territorial et en associant la population à ces divers processus.

ÉLUS RÉFÉRENTS

Jean-Jacques DE PERETTI

Président de la Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir et Maire de Sarlat-la Canéda

Benoît SECRESTAT

Vice-président chargé de l'économie, de l'emploi, des finances et des ressources humaines
Maire de Proissans

MOYENS HUMAINS

1 agent



ENFANCE / JEUNESSE

LES SERVICES PETITE ENFANCE-ENFANCE-JEUNESSE-ANIMATION DE LA VIE LOCALE

ÉLU RÉFÉRENT

Patrick SALINIÉ

Vice-président chargé de la culture et de la petite enfance, enfance, jeunesse
Maire de Saint André Allas

SERVICES CONCERNÉS

- 1 multi-accueil
- 1 crèche familiale
- 1 lieu d'accueil parents-enfants
- 1 micro-crèche
- 2 relais petite enfance
- 3 accueils de loisirs sans hébergement
- 1 Point Information Jeunesse
- 1 Espace jeunes

MOYENS HUMAINS

75 agents

Le Pôle « petite enfance, enfance, jeunesse » met en œuvre des savoir-être tout à fait spécifiques en fonction des âges et, par conséquent des besoins des publics accueillis et de leurs familles.

- Pour les 0/3 ans la sécurité physique, affective et motrice de l'enfant sont primordiales.
- Pour les 3/6 ans les mêmes enjeux sont à considérer en développant la dimension éducative, les clés de la sociabilité et du vivre ensemble.
- Pour les 6/12 ans l'affirmation de soi et le respect des autres sont des piliers importants à développer pour tendre vers un épanouissement constructif tout en aiguisant son sens de la curiosité dans « le domaine des possibles ».
- Pour les 12/17 ans, l'attention, l'écoute et l'accompagnement sont les qualités premières à diffuser afin de leur permettre d'approprier leur liberté en toute sérénité et gagner ainsi une confiance en soi grâce à l'aboutissement de projets qu'ils ont le loisir de mettre en œuvre et de faire aboutir.
- Pour les 17/25 ans il s'agit d'offrir une relation de grande qualité à travers l'accompagnement de projets personnels et/ou professionnels grâce à des dispositifs complémentaires et notamment un guichet unique permettant une orientation claire relative aux besoins nécessaires à la construction des adultes de demain.

C'est précisément en fonction des âges accueillis que les services de ce pôle sont accompagnés par des institutions qui, chacune dans son domaine, est garante :

- de la qualité d'accueil et d'encadrement des enfants ;
- de la pertinence des projets éducatifs et pédagogiques ;
- de l'égalité des chances et de l'équité sociale.

Partenaires :

- La PMI
- La DDJSCS
- La CAF
- La MSA



PETITE ENFANCE

En matière d'accueil de la petite enfance (jusqu' à 4 ans maximum et avant la scolarisation)

Situés sur Sarlat :

Un multi-accueil de 30 places accueillant du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15.

L'équipe comprend :

- 1 directrice éducatrice jeunes enfants diplômée d'Etat
- 1 éducatrice jeunes enfants diplômée d'Etat
- 4 auxiliaires principales de puériculture titulaires diplômées
- 1 auxiliaire de puériculture (adjoint d'animation stagiaire)
- 1 ATSEM principale
- 2 animatrices BAFA/CAP petite enfance, contractuelles
- 1 cuisinière
- 2 agents d'entretien
- 1 médecin vacataire



Une crèche familiale avec amplitude horaire variée d'accueil de 7h à 19h comptant 1 directrice Infirmière-Puéricultrice Diplômée d'Etat.

L'équipe comprend :

- 2 éducatrices de jeunes enfants diplômée d'Etat 1,5 ETP
- 1 secrétaire assistante de direction
- Vacataires : 1 psychologue, 1 médecin, 1 musicien.
- 22 assistantes maternelles pouvant accueillir à leur domicile entre 2 et 3 enfants chacune (potentiel de 57 places en juin 2018) pour une amplitude maximale de 12 heures par jour.



Un lieu d'accueil parents-enfants « 123 Soleil » comptant 1 responsable éducatrice de jeunes enfants et 2 accueillants fonctionnant 10 heures par semaine sur 3 demi-journées. Il est ouvert à tous les enfants de moins de 6 ans et aux adultes qui les accompagnent (parents, grands-parents, assistantes maternelles, etc...) le mardi et le vendredi de 9h à 12h ; le jeudi de 15h à 19h.

C'est un espace convivial qui accueille, de manière libre, anonyme, gratuite, sans inscription, de façon régulière ou occasionnelle, de jeunes enfants âgés de moins de six ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent.

Cette structure constitue un espace de jeu libre pour les enfants et un lieu de parole pour les parents. Les professionnels et/ou bénévoles sont formés à l'écoute et garants des règles de vie spécifiques à ce lieu. Le lieu d'accueil parents-enfants est souvent un premier lieu de sociabilité pour l'enfant.



Située à Proissans :

Une micro-crèche de 10 places accueillant du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

L'équipe comprend :

1 directrice éducatrice de jeunes enfants (Diplôme d'Etat d'Educateur de jeunes enfants)

1 auxiliaire de puériculture (Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de puériculture)

2 agents d'accueil (C.A.P petite enfance et assistance maternelle)



Positionnés à Sarlat mais déployés sur 5 Communautés de communes :

2 Relais Petite Enfance (anciens RAM) animés par 2 éducatrices de jeunes enfants. Service d'information et d'animation en faveur de l'accueil individuel et de l'accompagnement personnalisé pour les parents et les assistantes maternelles agréées indépendantes.

Champ territorial du RPE 1

Nombre de communes concernées : 27 communes (13 pour la CCSPN et 14 pour la CCVH)

- Sur la CCSPN, des assistantes maternelles « libérales » dont les parents sont les employeurs : 52 assistantes maternelles. Il est à noter que cette population d'ass. mat. est vieillissante avec plus de la moitié ayant dépassé les 50 ans et un peu plus de 15% ayant plus de 60 ans.
- Sur la CCVH 26 assistantes maternelles (dont 2 exercent en Maison d'Assistants Maternelles MAM).

Offrant un potentiel d'accueil de 230 places sur ce territoire



Champ territorial du RPE 2

Nombre de communes concernées : 62 communes

- Pays de Fénelon 22 assistantes maternelles dont 5 exerçant en MAM
- Domme-Villefranche-du-Périgord 19 assistantes maternelles
- Vallée-Dordogne-Forêt-Bessède 24 assistantes maternelles

Offrant un potentiel d'accueil de 227 places sur ce territoire

À ces moyens viennent s'ajouter des prises en charge au domicile des parents dont la quantification n'est pas aisée ainsi que la garde dans le cercle familial.

ENFANCE

En matière d'accueil de l'enfance (à partir de la scolarisation)

Situés à Sarlat :

Un ALSH maternel dans le cadre de la Maison de la Petite Enfance, d'une capacité de 25 places ouvert de 7h45 à 18h15. L'équipe qualifiée BAFA et BAFD est composée d'1 directrice et de 3 animatrices, d'1 auxiliaire de puériculture et d'1 CAP Petite Enfance.



Un ALSH (Ratz Haut) de 150 places pour les 3-15 ans ouvert de 7h30 à 18h15, doublé d'un centre d'hébergement de 36 places permettant des séjours de groupes. La vétusté de cet équipement est à noter. Il bénéficie, par ailleurs, d'un espace et d'un environnement remarquables.

L'équipe comprend :

- 1 directeur
- 2 directeurs adjoints
- 1 secrétaire
- 6 animateurs permanents
- Des animateurs vacataires selon les besoins pendant les vacances
- 1 factotum
- Du personnel d'entretien



Situé à Sainte Nathalène :

Un ALSH 3-11 ans d'une capacité de 40 places pouvant aller jusqu'à 60 places pendant les grandes vacances, ouvert de 7h30 à 18h30.

L'équipe comprend :

- 1 directeur
- 3 animateurs



JEUNESSE

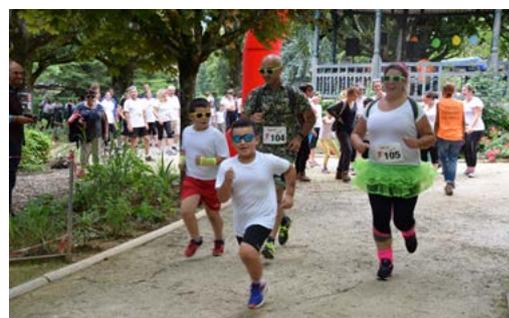
En matière de jeunesse : pré-adolescents, adolescents, jeunes adultes

Situés à Sarlat :

Un Point Information Jeunesse (PIJ)

1 responsable en formation BPJEPS et 1 animateur suppléant. Ce service ouvert 15 heures/semaine, les mardis-jeudis-vendredi 14h00-17h00 ; Mercredi 14h-18h00 ; Le samedi sur rendez-vous

L'objectif du Point d'Information Jeunesse est de permettre à tout jeune en recherche d'information, de quelque nature qu'elle soit, d'être informé ou orienté vers le bon interlocuteur, par une écoute et un accompagnement dans sa recherche. Ce lieu s'inscrit donc comme une passerelle permettant d'établir un lien entre le public et l'ensemble des partenaires du territoire.



Une animation de la vie sociale locale

Géré par un conseiller des APS, en lien avec le Point Information Jeunesse et l'Accueil de Jeunes, ce service, par l'organisation d'actions événementielles citoyennes basées sur le sport, la culture, les loisirs, le populaire et le festif, favorise la cohésion sociale. Ces différents domaines représentent des tremplins privilégiés permettant d'associer la jeunesse dans sa mise en relation avec d'autres types de publics, ainsi qu'avec des partenaires qu'ils soient institutionnels, associatifs ou même privés.

Un Accueil de jeunes dirigé par 1 directeur en formation BPJEPS assisté d'un animateur et d'une animatrice pendant les vacances.

Les horaires d'ouverture au public

Pendant les vacances : du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00

les samedis : actions selon calendrier programmé par les jeunes

Hors période de vacances : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h00-18h00

les mercredis de 13h30 à 18h00

les samedis : actions selon calendrier programmé par les jeunes

Ce service permet l'organisation d'actions pendant les périodes de loisirs des jeunes. L'Espace jeunes donne l'occasion aux jeunes mineurs de prendre conscience des impératifs de la vie collective en s'impliquant dans la mise en œuvre des projets et en étant pleinement acteurs dans leur réalisation. Il est aussi un lieu privilégié pour l'apprentissage du respect mutuel et la favorisation de la socialisation.

Le partenariat avec le collège/lycée St Joseph et le lycée Pré de Cordy génère l'adhésion des jeunes à ces activités et entraîne également l'adhésion de jeunes « hors territoire », que nous accueillons pour répondre à la réalité des groupes d'amis d'ores et déjà constitués. Des activités sont prévues sur les communes associées tout en contribuant à résoudre les difficultés de mobilité des jeunes par des navettes en minibus, notamment. Une réflexion est organisée sur la possibilité de trouver un nouveau lieu d'accueil pour ce service.

ANIMATION DE LA VIE LOCALE ET PARTENARIATS

Un éducateur des APS travaille en étroite partenariat avec le PIJ, le service jeunesse et les partenaires du territoire afin de dynamiser le territoire et ses habitants pour proposer et coordonner des actions d'animation culturelles, sportives et de valorisation du patrimoine.

LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Cette démarche de travail avec les services de la CAF vise à réaliser des diagnostics sur notre territoire par l'organisation de réunions avec les services, les habitants, les élus et les partenaires dont les thèmes sont les suivants :

- Petite enfance
- Parentalité
- Jeunesse
- Animation de la vie locale

MISE EN PLACE D'UNE COORDINATION ENFANCE/JEUNESSE SUR LE TERRITOIRE

Positionnement d'un coordinateur des accueils de loisirs du territoire et du service citoyenneté/Jeunesse.

Ses missions sont notamment la mise en place de passerelles entre les structures y compris des plus grands vers le service jeunesse, le suivi des bilans et des documents administratifs des structures DDCSPP/CAF et l'organisation d'actions de loisirs de proximité sur le territoire.

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (CISPD)

Présidé par le Président de la CCSPN et supervisé par le Procureur de la République, ce conseil réunit les services de la gendarmerie, de la Sous-Préfecture, la police municipale, les associations à caractère social et/ou de prévention, le conseil départemental, les collèges et les lycées, les parents d'élèves, les bailleurs sociaux.

Trois ateliers thématiques permettent de réfléchir et de travailler sur le territoire avec nos partenaires, à savoir :

La prévention des violences intrafamiliales

La prévention des jeunes

La tranquillité publique

Perspectives du pôle pour 2022 :

- Conforter le nombre de places d'accueil sur les services de l'enfance, en tenant compte de la partie sud de notre territoire ;
- Permettre une harmonisation des pratiques professionnelles et construire un plan de formation visant à conforter les dimensions éducatives et pédagogiques en s'inscrivant, notamment dans le cadre du Plan Mercredi ;
- Développer de nouvelles actions en faveur des publics jeunes et des adolescents au niveau du territoire ;
- Travailler avec la commission sur le projet de rénovation des locaux de l'accueil de loisirs du Ratz-Haut ;
- Engager une réflexion sur la création d'un accueil de classes vertes ;
- Poursuivre la réflexion sur les locaux du service jeunes
- Accompagner l'ouverture d'un UAPED (Unité d'Accueil Pédiatrique des Enfants en Danger) ;
- Accompagner une campagne de communication sur la prévention des violences intrafamiliales ;
- Relancer le comité restreint axé sur violences intrafamiliales et désigner un référent territorial afin de mieux mailler le territoire et mieux échanger les informations avec la déléguée au droit des femmes.

LE PÔLE CULTUREL ET JEUNESSE

ÉLU RÉFÉRENT

Patrick SALINIE

Vice-président chargé de la culture et de la petite enfance, enfance, jeunesse
Maire de Saint André Allas

RÉSEAU DE LECTURE

Fonctionnement du réseau intercommunal

L'activité des bibliothèques a été encore très impactée par la pandémie : les animations ont été suspendues jusqu'en juin puis, dès le milieu de l'été, le passe sanitaire a limité l'accès aux bibliothèques. Par rapport à l'année 2019, la fréquentation a ainsi chuté d'environ 22%. La gratuité de l'inscription (depuis janvier 2020) et la belle vitalité de la bibliothèque de Ste Nathalie ont cependant permis de maintenir le nombre d'inscrits.

Dans ce contexte, la mobilisation de l'équipe s'est toutefois maintenue pour l'organisation d'événements : en juin la 4^e édition

des Contes et Musiques a atteint les jauges maximales d'accueil des publics, des propositions pour Partir en livre en juillet ont vu le jour très rapidement grâce à l'aide de partenaires fidèles (Tout conte fée, le Théâtre de poche), la promotion réussie des visites publiques du chantier de la médiathèque en octobre a nécessité de mettre en place des listes d'attente.

En parallèle l'équipe s'est entièrement réorganisée en interne, une conseillère numérique a été recrutée dans le cadre d'un appel à projet financé à 100% par l'Etat et un départ à la retraite s'est enclenché pour 2022.

TRAVAUX RÉALISÉS ET EN COURS

Le Pôle Culturel et Jeunesse est constitué d'une partie médiathèque et d'une partie école de musique.

Pour mémoire, les marchés publics ont été notifiés aux entreprises en 2019 pour un montant global de 3 862 507,26 € HT soit 4 635 507,26 € TTC aux entreprises VAUNAC (en groupement avec NGE, STP et PASSERIEUX), ESPITBOIS, BOUYSSOU, SCEP, LAVERGNE, LACOSTE, SUDRIE, BREL, OTIS, STP, ALLEZ et ATSE BORDE. La période de préparation de chantier a suivi, dès début février, et les premiers « coups de pelle » ont été donnés début mars 2019.

Des difficultés rencontrées lors du sciage de la falaise, pour la mise au point des fondations et des murs banchés, mais aussi la COVID19 ou encore une durée de rotation des élévations plus longue que prévue, ont amené à des modifications de planning.

Fin 2021, 90% du gros œuvre de la médiathèque est achevé ; restent donc les travaux de gros œuvre de l'auditorium, attendant à la médiathèque, et l'ensemble des travaux du second œuvre. Concernant la partie école de musique, 90% des travaux ont été achevés en 2021 et se termineront en 2022.

Les réflexions que sont l'aménagement intérieur du Pôle (mobilier) et l'aménagement de l'esplanade se poursuivent. La consultation pour l'aménagement des abords a été lancée et l'opération de renouvellement des réseaux humides, lancée par la Ville de Sarlat-la Canéda, est en cours de réalisation.

PERSPECTIVES 2022

- *Poursuite des travaux*
- *Réalisation des travaux des abords et de l'esplanade*
- *Commande des mobiliers*

Perspectives 2022

- Déploiement des actions de la conseillère numérique sur la CCSPN
- Fusion des catalogues informatiques avec la Bibliothèque départementale de la Dordogne
- Elaboration d'un pré-programme d'actions culturelles en lien avec l'ouverture de la future médiathèque

ACTION SOCIALE

LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

MISSIONS

Le CIAS, est :

- un outil d'aide à la décision en matière de politique sociale dans un territoire rural
 - une ressource pour les habitants du territoire en matière d'accès aux droits.
- C'est un établissement public dont la mission de contribution à la cohésion sociale du territoire s'effectue notamment :

- en accompagnant des publics dans des situations de vulnérabilité,
- dans le cadre de la prévention de la perte d'autonomie,
- avec des services permettant le maintien à domicile des seniors,
- dans la conduite de projets contribuant à l'insertion d'un public de jeunes adultes,

Le projet d'action sociale locale qu'il conduit doit tenir compte actuellement :

- de l'accroissement de la démographie des seniors,
- de l'augmentation de la précarisation de la population active,
- de la population des actifs dont les ressources s'affaiblissent face à un renchérissement énergétique notamment,
- des contraintes de mobilité, d'une population de jeunes apparaissant aux acteurs médico-sociaux plus fréquemment fragilisée.

Le CIAS SPN contribue à créer les conditions pour que les personnes, les familles et les groupes aient les moyens d'être acteurs de leur développement.

EN CHIFFRES

Activité générale :

1 290 000 € de budget en 2021 dont 69% provenant d'une dotation communautaire
5,48 % du budget de fonctionnement de la CCSPN soit un cout de 55,06€/habitant/an
15 973 personnes accueillies en 2021 ; un accueil toutes les 7 minutes en moyenne
16,4 % des foyers du territoire connus

103 demandes de domiciliation

Accompagnement social :

820 familles accompagnées par un travailleur social

390 familles financièrement soutenues

48 776 € pour l'aide immédiate : Chèque d'Accompagnement Personnalisé destinés à faciliter la couverture des besoins alimentaires et de première nécessité Le recours à cette aide alimentaire s'accroît d'année en année et indique que les ressources de ces foyers sont insuffisantes pour permettre un travail d'accompagnement budgétaire.

19 548 € d'aides financières (factures énergie, aide à la mobilité...)

19 380 € de chèques cadeaux en partenariat avec le commerce local

Aire des gens du voyage

5156 nuitées enregistrées à l'aire des gens du voyage de Rivaux

176 000 € de travaux de rénovation engagés sur ce site grâce à une subvention de l'Etat de **106 000€**

Action gérontologique : 13 % des foyers de plus de 60 ans ont eu recours au CIAS en 2015

156 clients du service de livraison de repas à domicile

82 ans : âge moyen de cette clientèle

31 000 repas livrés, **341 000 €** de recettes

241 dossiers d'aide sociale légale instruits

Résidence Autonomie du Plantier :

15 logements occupés, **6** entièrement rénovés,

une évaluation externe renouvelant l'autorisation administrative de fonctionnement

30 000€ d'investissement

ÉLUS RÉFÉRENTS

Jean-Jacques de PERETTI

Président du CIAS

Maire de Sarlat-la Canéda

Marie-Pierre DELATTIGNANT

Vice-présidente chargée des politiques de solidarité, de santé et des seniors, Maire Adjointe à Sarlat

ORGANISATION DU SERVICE

- 15 agents au 31/12/21 dont 3 CDD
- Le télétravail inscrit dans une organisation pérenne
- Des locaux réorganisés en front office et back office, (bureaux partagés, permanences partenariales développées)
- Sécurisation des accueils (prévention des agressions, sécurité incendie, circulation des publics)

PERSPECTIVES 2022-23

- Projet de collecte mémorielle : 1ère équipe engagée
- Reprise du CIAS tour : 1ère commune visitée : St André d'Allas
- Reprise des actions collectives en fin de second semestre (économie d'énergie, ateliers cuisine...)
- Changement de l'ensemble des huisseries (2022/2023)
- Développement de la Conciergerie d'ici
- Propositions pour un transport à la demande
- Convention avec la RAJ pour une épicerie sociale destinée aux jeunes
- Expérimentation pour une analyse des besoins sociaux
- Recrutement d'un factotum

OFFICE DE TOURISME SARLAT - PÉRIGORD NOIR

MISSIONS

- Accueillir, informer et conseiller les visiteurs
- Promouvoir l'offre touristique et la destination Sarlat-Périgord Noir en France et à l'étranger
- Fédérer et animer les acteurs du tourisme
- Organiser et valoriser les grands événements structurants (Fest'Oie, Les Journées du terroir...)
- Commercialiser des produits touristiques et des prestations de services touristiques sur notre territoire et sur le territoire de toute commune de la destination qui y serait favorable
- Mettre en valeur le patrimoine communautaire et organiser les visites guidées de la ville dans le cadre du programme «Ville d'Art & d'Histoire» mis en place par l'animatrice du patrimoine. L'an dernier, l'Office de Tourisme a réalisé 850 visites guidées.
- Apporter conseil et soutien à toute collectivité qui en ferait la demande par convention
- Développement touristique, études et animation
- Animation et entretien des sentiers de randonnée
- Participer au financement de la micro-signalétique touristique

EFFECTIF ET MOYENS

- 23 permanents, 2 alternants et 7 saisonniers représentant 26,9 équivalent-temps pleins
- 2,74 M€ de budget pour l'office de tourisme
- 965 000 € de taxe de séjour

FAITS MARQUANTS 2021

- Recours au chômage partiel en début d'année en lien avec les mesures de lutte contre l'épidémie de COVID19
- Un nouveau logiciel de billetterie a été mis en place en avril, entraînant une majorité de réservation de visites en ligne et de paiements par carte de crédit
- Lancement d'un service innovant de conseil en séjour informatisé, baptisé le Roadbook
- Une nouvelle visite théâtralisée a été inaugurée à Montfort : Les diableries de Montfort

ÉLUS RÉFÉRENTS

Jérôme PEYRAT

Président de l'Office de tourisme,
Maire de La Roque Gageac

Christophe NAJEM

Vice-président de l'Office de tourisme,
Maire Adjoint à Sarlat

CHIFFRES-CLÉS 2021

- 1,5 M de visiteurs
- 13% d'emplois touristiques
- 32 400 lits touristiques dont 23 550 lits marchands
- 317 500 visiteurs dans les espaces d'accueil de Sarlat, Beynac et La Roque-Gageac
- 609 jours d'ouverture cumulée des espaces d'accueil
- 1,5 millions de visites sur le site Internet de l'OT
- 36 000 fans sur Facebook et 22 000 sur Instagram
- 16 130 personnes accueillies en visite guidée
- 12 000 nuitées louées en meublés de tourisme par l'OT
- 58 journalistes et bloggeurs accueillis, 189 articles de presse parus, 14 reportages sur des radios nationales et 40 émissions de TV diffusées représentant une contre-valeur publicitaire de 6,8 M€
- 45 professionnels du tourisme accompagnés dans le cadre des ateliers de professionnalisation et 15 pour l'obtention de la marque Accueil vélo dont déjà 6 labélisés.

- Une collection de supports de visite des villages de la Communauté de communes baptisée « Coups de cœur en Périgord Noir » a été lancée avec le 1^{er} opus dédié au bourg de Montfort
- Déménagement en septembre d'une partie des services administratifs au 99 avenue de Selves pour améliorer les conditions de travail du personnel
- Les rencontres du tourisme n'ont pas pu se tenir en novembre

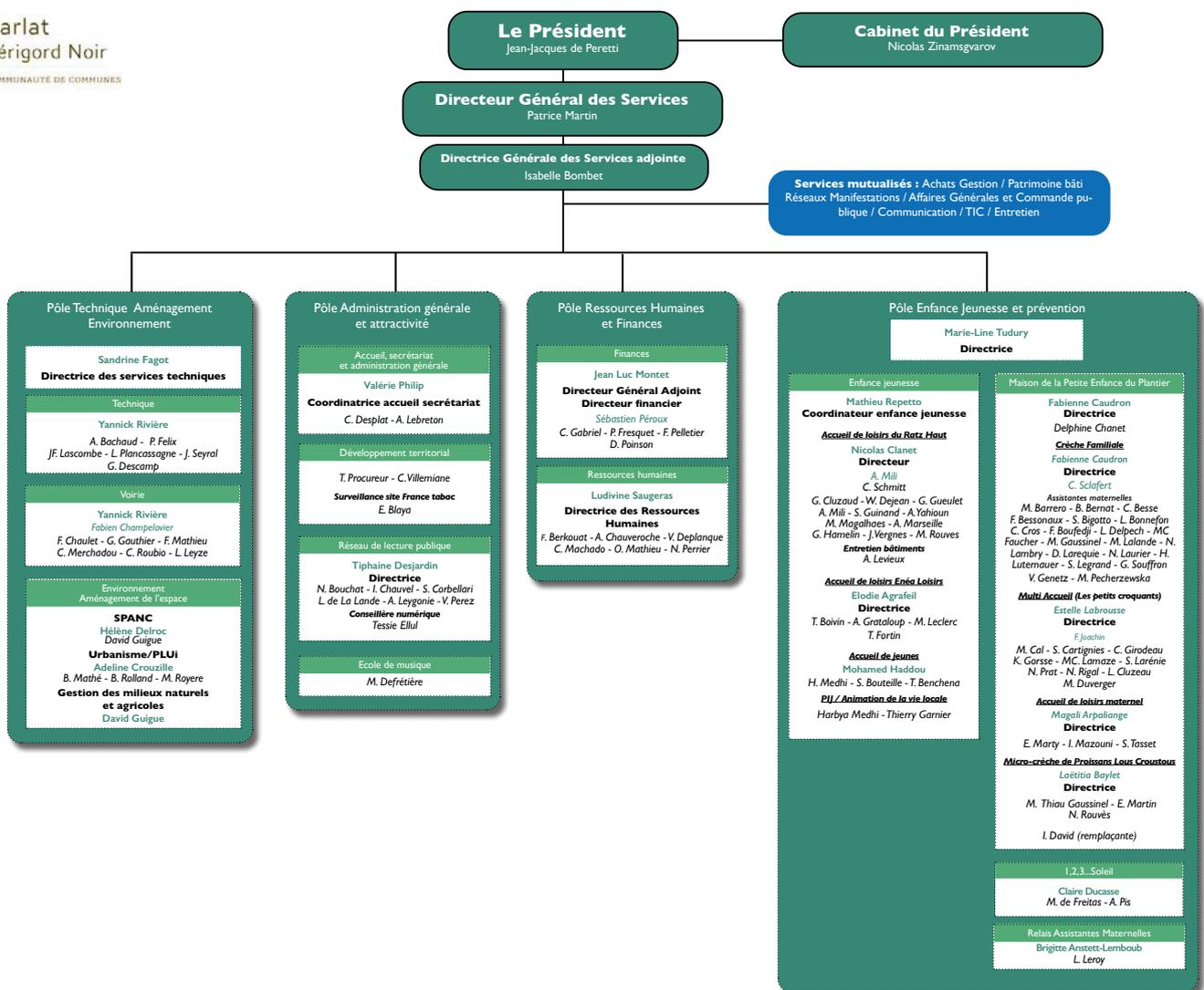
PERSPECTIVES 2022

- **Mutualisation du principal document d'information touristique, baptisé Intense Périgord Noir, avec le pays de Fénelon et la Vallée de l'Homme.**
- **Lancement d'une nouvelle visite guidée « Autour des remparts de Sarlat »**
- **Parution du 2^o opus des Coups de cœur avec « Flânerie à Vézac »**
- **Recrutement d'une guide / agent de réservation et d'un responsable pour le pôle commercial**
- **Relance du plan local de professionnalisation et des ateliers numériques et programmation d'une série de webséminaires**
- **Soirée de lancement de la saison le 7 avril au Château de Puymartin**



LES MOYENS GÉNÉRAUX

NOVEMBRE 2021



SERVICE ACCUEIL, SECRÉTARIAT ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

ÉLU RÉFÉRENT

Benoît SECRESTAT

Vice-Président chargé de l'économie, de l'emploi, des finances et des ressources humaines
Maire de Proissans

EFFECTIF DU SERVICE

1 coordinatrice
2 agents d'accueil (1,5 ETP)



CHIFFRES-CLÉS 2021

Accueil, secrétariat

- Accueil téléphonique : 4390 appels
- Accueil du public : 955 personnes
- Gestion du courrier arrivé : 2320 plis
- Boîte mail accueil : 3864 mails
- Véhicule de service : 50 jours empruntés
- Salle de réunion : 169 jours d'occupation

Administration générale

- Bureaux communautaires : 8
- Conseils communautaires : 6
- Délibérations : 134
- Réunions des commissions : 13

MISSIONS

Accueil, secrétariat

- Accueil, information et orientation du public
- Gestion du courrier et de la boîte mail
- Secrétariat des pôles
- Gestion des plannings (véhicule, salle de réunion)

Administration générale

- Bureaux et conseils communautaires : organisation et suivi : calendrier des séances, convocations, préparation des dossiers, suivi des réunions (dématérialisation, affichage...)
- Commissions thématiques : convocations et suivi
- Recueil des actes

FAITS MARQUANTS

- Recrutement d'une coordinatrice, renforcement et structuration du service
- Renfort pendant 5 mois pour un remplacement
- Mise en place du logiciel Actes Office (gestion des conseils communautaires)

PERSPECTIVES 2022

- *Prise en charge du secrétariat des directions et renforcement des missions*
- *Mise en œuvre du logiciel Actes Office (gestion des conseils communautaires)*
- *Déménagement dans les nouveaux locaux*

SERVICE RESSOURCES HUMAINES

MISSIONS

- Assurer la gestion des carrières et des situations administratives de chacun des agents des 3 collectivités (Mairie de Sarlat, CIAS et CCSPN)
- Calculer et traiter leur rémunération, gérer et suivre leurs absences et leur santé au travail
- Assurer les recrutements (conseil, organisation et suivi)
- Mettre en œuvre et assurer le suivi du plan de formation et de l'ensemble des formations
- Assurer la préparation et le suivi des instances de dialogue social
- Produire le rapport social unique
- Contribuer à la démarche globale d'amélioration des conditions de travail (QVT)
- Développer le partenariat institutionnel

FAITS MARQUANTS

- Arrivée de la nouvelle DRH en mai 2021
- Maintien de l'activité durant la crise sanitaire de Covid 19
- Poursuite de la démarche QVT en entier
- Réévaluation du dispositif du RIFSEEP (IFSE)
- Production du Rapport Social Unique (remplace le bilan social)
- Mise en œuvre des 1607 heures à compter du 1^{er} janvier 2022

PERSPECTIVES 2022

- **Elections professionnelles 2022 (8 décembre 2022) et modifications des instances de dialogue social**
- **Poursuite de la réflexion sur l'organisation et le temps de travail**
- **Mise en œuvre du plan d'action dans le cadre de la démarche QVT**
- **Finalisation des lignes directrices de gestion**
- **Réflexion sur la mise en place d'un accord-cadre sur le télétravail (hors contexte Covid)**
- **Préparer le transfert du service dans les locaux du nouveau siège de la CCSPN.**

ÉLU RÉFÉRENT

Benoît SECRESTAT

Vice-Président chargé de l'économie, de l'emploi, des finances et des ressources humaines
Maire de Proissans

EFFECTIF DU SERVICE

1 DRH

6 assistants (5,8 ETP)

CHIFFRES-CLÉS 2021

Effectif de la CCSPN :

117 agents

80 titulaires dont **2/3** sont des femmes

69% catégorie C

13% catégorie B

18% catégorie A

124 journées de formation (51 agents concernés)

3008 jours d'arrêt maladie

touchant **52** agents

SERVICE FINANCES

ÉLU RÉFÉRENT

Benoît SECRESTAT

Vice-Président chargé de l'économie, de l'emploi, des finances et des ressources humaines
Maire de Proissans

EFFECTIF DU SERVICE

1 directeur
1 adjoint au directeur
5 agents comptables

CHIFFRES-CLÉS 2021

Surface financière tout budget confondu :

61 925 000 €

10 085 mandats

3 185 titres

11 060 engagements

nombre total d'écritures :

24 325

MISSIONS

- Gestion de 14 budgets :
 - Sarlat-la Canéda (Ville – Eau – Assainissement - Eglise Sainte Marie - Centre Culturel et de Congrès)
 - Communauté de communes (Budget principal - SPANC – Borne 120 et Résidence Habitat Jeunes)
 - CIAS (Budget principal – Résidence autonomie)
 - Autres budgets (Aérodrome – Zone Activités Economiques Vialard – Syndicat Mixte du SCoT Périgord Noir)
- Préparation, exécution et suivi des crédits
- Contrôle de gestion
- Gestion des emprunts et suivi de la trésorerie
- Subventions d'investissements : montage des dossiers, demande et suivi des encaissements
- Traitement des recettes impayées (restauration scolaire, périscolaire, occupation du domaine public, TLPE ...)
- Régies d'avances et de recettes : arrêtés, comptabilisation, contrôle ...
- Gestion de l'actif (amortissements, suivi de l'inventaire)

FAITS MARQUANTS

- Adaptation des activités du service à la crise sanitaire par la mise en place du télétravail
- Départ d'un agent en septembre et redistribution des missions
- Intégration de l'Espace Economie Emploi en gestion communale
- Transfert de la compétence mobilité de la Ville à la Communauté de communes
- Gestion de la taxe de séjour : perception du produit et reversement à l'OT

PERSPECTIVES 2022

- **Finaliser le déploiement de la solution logicielle de prospective financière**
- **Poursuivre la dématérialisation de la chaîne comptable : généralisation de l'emploi d'e-marchés, module « Service fait »**
- **Préparer le transfert du service dans les locaux du nouveau siège de la CCSPN.**

SERVICE VOIRIE

MISSIONS

- Entretien des voiries communautaires de la Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir (CCSPN)
- Entretien des signalisations horizontales et verticales (police) sur les voiries communautaires de la CCSPN
- Suivi de chantiers d'aménagements urbains, de voirie
- Avis au service instructeur sur autorisation d'urbanisme (CUa, Cub et PC)
- Avis sur demande de permissions de voirie, d'occupation du domaine public
- Arrêté d'alignement sur demande des communes, des notaires...

FAITS MARQUANTS

- Etude/Réflexion quant à l'organisation du service Voirie : organisation interne (formations, professionnalisation, stabilisation équipe), matériels, locaux...
- Formation à l'utilisation de PERIGEO du responsable de service et du chef d'équipe ;
- Permis Poids Lourds pour un agent de l'équipe ;
- Renforcement de l'équipe par 2 agents du GER d'avril à septembre 2021
- Suivi du chantier de déploiement de fibre optique ;
- Préparation du chantier de réhabilitation pour siège de la Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir.

PERSPECTIVES 2022

- *Renouvellement du marché public de signalisation horizontale*
- *Lancement d'un diagnostic Voirie avec l'ATD*
- *Etude de faisabilité pour la réhabilitation d'un bâtiment à FRANCE TABAC permettant d'accueillir l'équipe Voirie*
- *Acquisition d'une pelle à pneu et vente d'un télescopique*
- *Formation à l'utilisation du PATA pour 3 agents, Permis Super Lourds pour un agent*
- *Renforcement de l'équipe par 2 agents du GER durant 3 mois*

ÉQUIPEMENTS 2021

- 1 Tracto Pelle
- 1 Tracteur Balai
- 1 Tracteur Lame Niveleuse
- 2 Compacteurs
- 3 Camions Benne PL
- 1 Camion Benne VL
- 1 PATA
- 1 Télescopique
- 2 VL

ÉLUS RÉFÉRENTS

Didier DELIBIE

Vice-président chargé de la voirie (fonctionnement)

Frédéric TRAVERSE

Vice-président chargé de de la voirie (investissement) - Maire de Vitrac

EFFECTIF DU SERVICE

1 responsable

1 chef de l'équipe régie

12 agents (6 pour la régie et 6 dans le service technique)

CHIFFRES-CLÉS 2021

415 km de voirie

répartis sur 13 communes
Réfection de voiries par entreprises pour un montant de

1 064 932,82 €

Réfection de voiries par les agents de l'équipe régie pour un montant de matériaux d'environ

227 659,93 €

231 tonnes d'émulsion

1 052 tonnes de graviers

681 tonnes de grave émulsion

364 tonnes d'enrobé

349 tonnes de calcaire



EAU, ASSAINISSEMENT

ÉLU RÉFÉRENT

Frédéric TRAVERSE

Vice-président chargé de la voirie et du SPANC - Maire de Vitrac

EFFECTIF DU SERVICE

2 agents

ÉQUIPEMENTS 2021

2 véhicules

1 inclinomètre

4 protocoles de Porchet

2 appareils photos

1 SIG ISIGEO avec modules métiers ANC, réseaux

humides EU_EP, GEMAPI

2 ordinateurs portables

MISSIONS

- Gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif en régie directe : réalisation des contrôles de conception, de bonne exécution, et des diagnostics vente. Suivi de la facturation et renseignements des administrés.
- Suivi des réseaux humides (assainissement, eau potable et eau pluviale)

FAITS MARQUANTS

- Lancement d'une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) relative aux opérations de fin de contrat et à la mise en place du futur mode de gestion des compétences eau potable et assainissement de la ville de Sarlat La Canéda
- Lancement d'une mission d'AMO relative à la réalisation d'une étude diagnostique et d'un schéma directeur des réseaux d'assainissement (SDAC) et d'eaux pluviales (SDGEP) de la ville de Sarlat-la Canéda
- Suivi des différentes études de maîtrise d'œuvre en cours avec le bureau d'études SOCAMA pour la ville de Sarlat

PERSPECTIVES 2022

- **Finalisation de l'étude sur la délégation de services publics eau potable et assainissement pour la ville de Sarlat-la Canéda et choix du mode de gestion**
- **Suivi de l'élaboration du Schéma Directeur Assainissement Collectif et du Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales**
- **Suivi des travaux engagés sur la Cuze, les réseaux d'eaux potables, d'eaux usées et d'eaux pluviales**

CHIFFRES-CLÉS 2021

13 communes

6 000 installations ANC

500 contrôles dont :

- Contrôles sur les installations neuves :

173 contrôles de conception

71 contrôles de bonne exécution des travaux

47 certificats de conformité.

- Contrôles sur les installations existantes :

207 diagnostics préalables à la vente

2 avis sur Certificat d'Urbanisme

Le nombre de foyers équipés pour la gestion de leurs eaux domestiques par une filière autonome représente 50 % de la population du territoire.

En 2021, compte tenu du contexte (mutation sociale, PLUi, RE2020), la sollicitation du service a été plus importante sur les contrôles de conception (+ 45 % / 2020) et les diagnostics préalables à la vente (+ 54 % / 2020)

RIVIÈRES

MISSION

- Mise en œuvre de la politique GEMAPI

FAITS MARQUANTS

- Travaux de renaturation pendant l'été pour la mise en œuvre sur 1.150 km de cours d'eau, de banquettes minérales alternées, afin de redonner une dynamique plus naturelle de méandre au ruisseau de la Massoulie.
- Travaux de plantation de ripisylve : les enfants du centre Enéa Loisirs à Sainte Nathalène ont participé, à l'entrée du bourg, à la mise en terre de près de 80 arbustes sur les rives de l'Enéa. Ces derniers apporteront ombrage, nourriture et habitat à la biodiversité du cours d'eau, tout en préservant les berges.
- Lancement de deux études :
 - Sur le Merdansou (compréhension du fonctionnement hydraulique et définition des enjeux de protection contre les crues)
 - Sur un petit affluent de l'Enéa (définition des enjeux de préservation de la ressource en eau en tête de bassin versant).
- Formation interne sur le fonctionnement général des cours d'eau auprès des agents municipaux de la ville de Sarlat amenés à intervenir à proximité ou sur la Cuze (services espaces verts et entretien).

PERSPECTIVES 2022

- **Premières démarches d'acquisitions foncières de zones humides avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelles Aquitaine**
- **Aménagement renaturation de la Cuze au niveau du parking Brossolette**
- **Travaux de renaturation du ruisseau du Vedel par création de méandres sur 140 ml**
- **Aménagement de la vanne du Moulin de Roffy, afin d'améliorer le fonctionnement hydraulique de l'Enéa à l'entrée du bourg de Sainte Nathalène.**

EFFECTIF DU SERVICE

1 agent à mi-temps

CHIFFRE-CLÉS 2021

Renaturation du ruisseau de la Massoulie par recharge granulométrique et banquettes minérales :

1,150 km de
travaux pour **51 750€**





SERVICE URBANISME ET AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

ÉLU RÉFÉRENT

Jean Michel PERUSIN

Vice-président chargé de l'aménagement de l'espace et de l'urbanisme/Maire de Ste Nathalie

EFFECTIF DU SERVICE

1 responsable en charge du PLUi, PCAET et autres missions particulières

2 instructrices

CHIFFRES-CLÉS 2021

1 823 actes instruits

238 rendez-vous

1 536 appels

MISSIONS

- L'instruction des ADS
- L'accueil et le conseil en amont des pétitionnaires
- Le suivi et les évolutions des documents en cours (PLU, POS et cartes communales)
- L'élaboration d'un PLU intercommunal, du Règlement Local de Publicité
- L'élaboration, le suivi et l'animation du Plan Climat Air Energie Territorial
- Suivi de missions particulières : Logement et habitat (OPAH, Plateforme de rénovation énergétique, Appel à projet Facilareno, etc...)

FAITS MARQUANTS

- PLUi : finalisation de la traduction réglementaire du zonage U/AU, élaboration du zonage A et N et des stecals et arrêt du PLUi
- RLPi : Travail sur la traduction réglementaire et Arrêt du RLPi
- PCAET : approbation de la démarche et poursuite des actions
- OPAH : Poursuite de l'étude opérationnelle pour la mise en œuvre d'une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat
- Rénovation énergétique : Lancement de la démarche FACILARENO et de la formation des artisans à la rénovation performante, travail sur la candidature des EPCI au projet « plateforme de rénovation énergétique » à l'échelle du Pays du Périgord Noir

PERSPECTIVES 2022

- **PLUi et RLPi : Réalisation de l'enquête publique conjointe et approbation des deux procédures**
- **Logement et OPAH : rendu de l'étude opérationnelle par SOLIHA et dimensionnement de l'opération pour un démarrage de l'opération au 1^{er} janvier 2023**
- **Rénovation énergétique : ouverture de la plateforme de rénovation énergétique au 1^{er} janvier 2022, premiers chantiers FACILARENO**
- **PCAET : suivi et poursuite des actions et notamment sur le logement et la rénovation énergétique et la mobilité : travail sur la définition d'une vélo route voie verte à l'échelle de la CCSPN et lancement du travail sur la carte interactive des mobilités.**

ACTES	CUa	CUb	DP	PC	PA	PD	TOTAL
Beynac et Cazenac	38	8	11	8	5	0	70
Marcillac Saint Quentin	32	22	31	29	0	1	115
Marquay	23	7	14	18	0	0	62
Proissans	51	7	29	34	4	1	126
La Roque Gageac	30	11	14	14	1	0	70
Saint André Allas	49	9	18	25	2	0	103
Sainte Nathalie	63	1	13	12	0	0	89
Saint Vincent de Cosse	19	0	9	11	0	0	37
Saint Vincent le Paluel	13	7	11	11	0	0	42
Sarlat la Canéda	449	90	186	111	11	5	852
Tamniès	23	7	18	20	2	2	72
Vézac	26	19	18	11	1	0	75
Vitrac	35	11	42	20	0	2	110
TOTAL par acte	850	199	413	324	26	11	1823
Différence/2020	+ 239	+ 48	+ 57	+ 85	+ 12	+ 4	+445

SERVICE BIBLIOTHÈQUES-MÉDIATHÈQUES SARLAT-PÉRIGORD NOIR

MISSIONS

- Promouvoir la lecture sous toutes ses formes
- Mettre à disposition de tous les publics différents types de documents à des fins d'information, de loisirs, d'éducation et de culture
- Offrir aux administrés un accès gratuit au numérique
- Participer à la vitalité du lien social sur le territoire en fournissant à tous des espaces publics de rencontre et de réflexion.

FAITS MARQUANTS

- Covid-19 : suspension des animations jusqu'en juin, accueil restrictif des publics avec instauration du passe sanitaire dès l'été
- Une fréquentation en hausse de 30% par rapport à 2020 mais de - 22% par rapport à 2019
- Recrutement d'une conseillère numérique
- Suspension de l'activité des bénévoles
- Echanges avec l'architecte pour affiner l'aménagement et l'ameublement des espaces "fonctionnels"
- Première visite du chantier de la médiathèque ouverte aux publics
- Inauguration d'une boîte de retour de documents à Ste Nathalène

PERSPECTIVES 2022

- *Poursuite des travaux et de la constitution des collections, dossiers de subvention*
- *Travail sur la communication*
- *Définition des horaires d'ouverture de la future médiathèque*
- *Remplacement d'un agent (départ à la retraite)*
- *Déploiement de l'activité de la conseillère numérique sur le territoire*
- *Fin du déploiement de la carte unique*



ÉLU RÉFÉRENT

Patrick SALINIÉ

Vice-président chargé de la culture et de la petite enfance, enfance, jeunesse
Maire de Saint André Allas

EFFECTIF ET MOYENS

3 bibliothèques (Sarlat, Ste Nathalène, Marquay)

7 bibliothécaires salariés

2 bénévoles référentes de la bibliothèque de Marquay

1 conseillère numérique (recrutée fin 2021)

CHIFFRES-CLÉS 2021

32 h d'ouverture hebdo

15 100 entrées

1 362 inscrits

dont

49 collectivités

30 000 documents disponibles dans l'ensemble du réseau

75 accueils de classes et collectivités

26 animations organisées sur 8 communes

SERVICE DIRECTION PETITE ENFANCE / ENFANCE / JEUNESSE ET COORDINATION CTG / CISPD

ÉLU RÉFÉRENT

Patrick SALINIÉ

Vice-président chargé de la culture et de la petite enfance, enfance, jeunesse
Maire de Saint André Allas

EFFECTIF ET MOYENS DU SERVICE

70 agents

1 crèche familiale – 1 crèche collective – 1 micro-crèche – 1 LAEP – 2 RPE – 3 accueils de loisirs – 1 Accueil de jeunes – 1 Point Information Jeunesse/ Animation de la vie locale

MISSIONS

- Coopération CTG
- Pilotage des projets
- Management et encadrement
- Coordination des dispositifs
- Suivi des services

FAITS MARQUANTS

- Suivi des protocoles sanitaires suite à l'épidémie COVID
- Accompagnement du service jeunesse dans sa dimension d'accompagnement aux projets jeunes
- Renouvellement des contrats de projets et projets d'établissements RPE 1 et 2
- Modification des plages horaires des ALSH
- Recherche de locaux pour le service jeunesse/PIJ et réorganisation du service
- Réalisation d'un diagnostic des services Enfance/Jeunesse
- Mise en place d'une commission de travail sur la réfection des locaux de l'ALSH Ratz-Haut.

PERSPECTIVES 2022

- *Suivi du schéma de développement CTG sur le territoire*
- *Finaliser la réflexion sur le pôle enfance jeunesse*
- *Accompagner l'organisation du service jeunesse/animation de la vie locale*
- *Coordonner le projet de réfection du Ratz-Haut et des locaux classes vertes ainsi que le projet des locaux jeunesse/PIJ.*
- *Relancer les séances plénières du CISPD et les comités restreints.*

CHIFFRES-CLÉS 2021

26 réunions avec les services petite enfance/enfance/jeunesse

18 réunions CTG/CAF/ELUS/
PARTENAIRES

RELAIS PETITE ENFANCE DU PÉRIGORD NOIR (RPE 1 ET RPE 2)

MISSIONS

(cf Référentiel national des RPE octobre 2021 / Décret n°2021-1115 du 25 août 2021)

- L'information et l'accompagnement des familles :
- Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire ;
- Valoriser l'offre de service du site monenfant.fr ;
- Accompagner le recours à un professionnel de l'accueil individuel en :
 - Favorisant la mise en relation entre les parents et les professionnels
 - Accompagnant les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur.
- L'information et l'accompagnement des professionnels(les) :
- Offrir un lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les professionnels(les) ;
- Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur le site monenfant.fr ;
- Proposer des temps d'échange et d'écoute.
- Accompagner la professionnalisation et l'amélioration des pratiques en :
 - Organisant des ateliers d'éveil ;
 - Accompagnant les parcours de formation des professionnels(les).
- Lutter contre la sous-activité subie des assistants maternels et le manque d'attractivité du métier.
- Contribuer à une fonction d'observation des conditions locales d'accueil du jeune enfant.

FAITS MARQUANTS

- La crise sanitaire a continué d'impacter l'activité du service
- La réforme des modes d'accueil (ordonnance n°2021-611 du 19 mai 2021 relative aux services aux familles) → Renforce le rôle des RAM qui deviennent des « Relais Petite Enfance » (RPE)
- Renouvellement des projets de fonctionnement des RPE 1 et RPE 2
- Validation par la CAF des dossiers et renouvellement des agréments pour une nouvelle période de contractualisation (2022 / 2024)
- Projet d'établissement : réflexions éducatives et organisationnelles sur le fonctionnement du service pour une meilleure adéquation avec les évolutions des missions de ce dernier
- Baisse continue du nombre d'assistantes maternelles agréées tout au long de l'année (- 14%)

PERSPECTIVES 2022

- *Mise en place progressive des actions proposées dans le cadre des projets de fonctionnement (accompagnement des professionnelles exerçant en M.A.M., communication sur le métier d'assistante maternelle, etc.)*
- *Présentation du nouveau projet d'établissement et du règlement intérieur auprès des usagers et des partenaires dans le cadre d'une réunion d'information*
- *Poursuite de l'accompagnement à la professionnalisation des assistantes maternelles, notamment à travers le départ en formation professionnelle continue*

ÉLU RÉFÉRENT

Patrick SALINIÉ

Vice-président chargé de la culture et de la petite enfance, enfance, jeunesse
Maire de Saint André Allas

EFFECTIF DU SERVICE

2 animatrices éducatrices de jeunes enfants à temps plein

MOYENS

Locaux : locaux adaptés au siège social du Relais ; locaux à aménager sur les différents sites extérieurs par les animatrices ; 2 véhicules de service ;

Matériel spécifique : jeux, jouets d'éveil, matériel éducatif, etc ; Equipement bureau-tique / téléphonie.

CHIFFRES-CLÉS 2021

5 communautés de communes bénéficient des services du RPE

132 assistantes maternelles agréées indépendantes

soit

438 places d'accueil

148 matinées d'animation organisées

289 appels, rendez-vous et mails de parents

123 assistantes maternelles ont contacté le RPE en 2021

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS 123 SOLEIL

ÉLU RÉFÉRENT

Patrick SALINIÉ

Vice-président chargé de la culture et de la petite enfance, enfance, jeunesse
Maire de Saint André Allas

EFFECTIF DU SERVICE

3 agents

MOYENS

1 local d'accueil avec un bureau administratif

1 cuisine
matériel ludique

1 bibliothèque

MISSIONS

- Proposer un lieu de paroles de rencontres et de jeux.
- Favoriser « la séparation » parents/enfants
- Accueillir les difficultés avant qu'elles ne s'installent
- Offrir un lieu de vie relationnelle dès la grossesse
- Rompre l'isolement des familles.

FAITS MARQUANTS

- Nombreuses vidéos de Racontines envoyées aux familles par le groupe WhatsApp
- Travaux dans la structure revêtement du sol et peinture

PERSPECTIVES 2022

- *Continuer les relations à distance via WhatsApp en plus du présentiel*
- *Préparation des 20 ans de la structure avec une exposition sur l'œuvre de Françoise Dolto*
- *Poursuite des projets en lien avec les services communautaires*

CHIFFRES-CLÉS 2021

398 passages d'enfants

90 enfants différents accueillis



MICRO-CRÈCHE «LOUS COUSTOUS»

MISSIONS

La micro-crèche « Lous Coustous » a une capacité d'accueil de 10 enfants, âgés de 10 semaines à 4 ans. Elle est ouverte du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30.

La structure permet un accueil régulier, mais aussi occasionnel, selon les besoins des familles. Située à 5 mn de Sarlat, au sein de l'école maternelle de Proissans, elle est très accessible et bénéficie des services de la restauration de l'école.

La Micro-crèche permet aux enfants accueillis de grandir et d'évoluer dans un lieu chaleureux et stimulant accompagnés par des professionnels qualifiés et de se socialiser au sein d'un petit groupe d'enfants. À travers le projet pédagogique développé en équipe, une attention particulière est portée au respect du rythme individuel de chaque enfant au quotidien ainsi qu'une volonté de favoriser la libre exploration du bébé et de l'enfant.

FAITS MARQUANTS

- Création d'un support vidéo pour les parents, réunissant les signes de communication gestuelle à destination des enfants que l'on utilise à la micro-crèche, afin que les familles puissent réutiliser cet outil à la maison ;
- Mise en place d'un espace d'inspiration « snoezelen » : un espace propice au retour au calme lorsque l'enfant est agité, ou aux découvertes sensorielles ;
- Séances d'éveil musical mensuelles avec Alexandre de l'association TIMOUNZIK ;
- Mise en place d'un projet « jardin » ; en amont : diverses animations et découvertes en lien avec ce thème (comptines, imagiers, littérature jeunesse, plantations intérieures...) puis aux beaux jours, aménagement du jardin (installation de jardinières et de grands bacs à plantations) ; mise en place d'un atelier jardinage hebdomadaire : réalisation de plantations collectives (légumes, fruits) et de plantations individuelles (fleurs) ;
- Deux séances de médiation animale proposées aux plus grands au début de l'été

PERSPECTIVES 2022

- **Mise en place d'un programme d'ateliers à thème par les agents de la micro-crèche ; mobilisation des compétences acquises en formation (atelier terre, massage, atelier autour du livre, yoga...)**
- **Poursuivre le projet jardin ainsi que l'aménagement des extérieurs.**



ÉLU RÉFÉRENT

Patrick SALINIÉ

Vice-président chargé de la culture et de la petite enfance, enfance, jeunesse
Maire de Saint André Allas

EFFECTIF DU SERVICE

- 1 directrice éducatrice de jeunes enfants
- 1 auxiliaire de puériculture
- 3 agents d'accueil

CHIFFRES-CLÉS 2021

228 jours d'ouverture

20 enfants inscrits

15 952 heures de présence

MULTI ACCUEIL « LES P'TITS CROQUANTS »

ÉLU RÉFÉRENT

Patrick SALINIÉ

Vice-président chargé de la culture et de la petite enfance, enfance, jeunesse
Maire de Saint André Allas

EFFECTIF DU SERVICE

- 1 directrice Éducatrice de Jeunes Enfants
- 1 directrice adjointe Éducatrice de Jeunes Enfants
- 4 auxiliaires de puériculture
- 3 CAP Petite Enfance
- 1 remplaçante CAP Petite Enfance
- 1 agent de restauration
- 1 agent d'entretien restauration
- 1 agent d'entretien

MOYENS

Restauration sur site
Équipement petite enfance

MISSIONS

- Accueil en collectivité de jeunes enfants de 10 semaines à 4 ans :
- Multi accueil : 25 places du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15
- Halte jeux : 5 places à partir de 2 ans de 9h à 16h30 hors mercredi et vacances scolaires.
- Veiller au bien-être, à la sécurité matérielle et affective des jeunes enfants, indispensable pour les aider à grandir, à acquérir leur autonomie, à développer leur curiosité et leurs capacités.
- Accompagner les parents dans leur rôle éducatif, les informer, les conseiller.
- Assurer un rôle de prévention en partenariat avec les différents intervenants de la petite enfance.

ACTIONS RÉALISÉES

- Projet artistique en partenariat avec Carmen Olive et Gary'indy. Réalisation d'une fresque avec les enfants en lien avec l'histoire sonore proposée par Carmen.
- Eveil musical avec Alexandre, intervenant musique.
- Continuité du projet jardins fleuris, en partenariat avec le service des espaces verts, qui nous fournit les fleurs et les jardinières.
- Intervention de Françoise Poujade, bénévole de l'association « lire et faire lire » ayant pour but le développement du plaisir de la lecture et de la solidarité intergénérationnelle en direction des enfants.
- Intervention de François Delebecque, auteur de livres pour enfants, dans le cadre du salon du livre « revisité » à cause de la crise sanitaire.
- Création d'un espace Snoezelen qui consiste à rechercher un état de bien-être grâce à un environnement doux propice aux stimulations sensorielles.
- Bougeothèque (ateliers de motricité) au gymnase 1 fois par mois.

PERSPECTIVES 2022

- **Semaine de la petite enfance sur le thème des re-trouvailles !**
- **Participation au Salon du livre**
- **Participation aux arts en folie**
- **Interventions de Françoise Poujade qui vient raconter des histoires aux enfants**
- **Eveil musical avec Alexandre**

CHIFFRES-CLÉS 2021

222 jours d'ouverture

70 enfants inscrits

42 053 heures d'accueil

ACCUEIL DE LOISIRS MATERNEL DU PLANTIER

MISSIONS

- Accueillir les enfants scolarisés jusqu'à 5 ans, les mercredis et vacances scolaires ;
- Faire acquérir à l'enfant plus d'autonomie et savoir vivre en collectivité ;
- Proposer des activités adaptées qui favorisent le développement moteur, affectif et intellectuel ;
- Respect du rythme biologique de l'enfant ;
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité, protocole covid 19;
- Proposer aux parents et aux enfants un lieu toujours accueillant.

ACTIONS RÉALISÉES

- Une capacité d'accueil retrouvée avec 25 enfants
- Accueil d'un enfant de la classe UEMA
- Passerelles avec la crèche familiale, le multi accueil et le Ratz-Haut de nouveau possibles
- Organisation d'Halloween au Ratz Haut

PERSPECTIVES 2022

- *Poursuite des passerelles crèche, multi-accueil, ALSH*
- *Partenariat avec les autres ALSH de la CCSPN*
- *Projets : artistique, musical, jardinage*

ÉLU RÉFÉRENT

Patrick SALINIÉ

Vice-président chargé de la culture et de la petite enfance, enfance, jeunesse
Maire de Saint André Allas

EFFECTIF DU SERVICE

1 directrice BAFD

3 animatrices BAFD et CAP
Petite Enfance

1 animatrice BAFD remplaçante

CHIFFRES-CLÉS 2021

Les mercredis : **87**
demi-journées d'accueil

Les mercredis : **534**
journées d'accueil

Petites vacances : **394**
journées enfants

Grandes vacances : **691**
journées enfants



CRÈCHE FAMILIALE

ÉLU RÉFÉRENT

Patrick SALINIÉ

Vice-président chargé de la culture et de la petite enfance, enfance, jeunesse
Maire de Saint André Allas

EFFECTIF DU SERVICE

- 1 directrice cadre de santé
- 1 éducatrice de jeunes enfants
- 1 assistante de direction
- 19 assistantes maternelles
- 1 médecin et 1 psychologue vacataires

MOYENS

- Utilisation du logiciel OPUS
- 1 salle d'animation pour le jardin d'éveil
- 1 espace créatif
- 1 espace psychomoteur
- 1 véhicule

CHIFFRES-CLÉS 2021

77 272 heures d'accueil

248 jours d'ouverture

89 enfants inscrits

186 heures de formation du personnel

587 visites aux domiciles des assistantes maternelles par la puéricultrice et l'éducatrice

496 h en temps collectifs au jardin d'éveil

9 sorties BOUGEOTHEQUE au gymnase de la Canéda

MISSIONS

- Organiser l'accueil des enfants de 10 semaines à 4 ans au domicile des assistantes recrutées par la ville et encadrées par une équipe pluridisciplinaire (puéricultrice, éducatrices)
- Garantir le bien-être et l'épanouissement de chaque enfant confié.
- Favoriser leur autonomie, leur socialisation
- Accompagner les premières étapes de leur développement
- Permettre à chacun de passer des journées épanouissantes et enrichissantes
- Créer un climat de confiance avec les parents et être à l'écoute de leurs besoins dans le respect du secret professionnel
- Observer et dépister les troubles précoces
- Partager avec eux leurs expériences pour les soutenir et répondre en toute discrétion à leurs interrogations
- Encadrer les assistantes maternelles, les former, les soutenir, les associer à l'élaboration du projet éducatif du service, les évaluer

FAITS MARQUANTS

- Mise en place d'un groupe WhatsApp du personnel
- Les pratiques professionnelles ont été modifiées tout le long de l'année par la mise en place des protocoles sanitaires liés à la Covid 19
- 4 exercices d'alerte attentat ont été réalisés pour les 3 services MPE
- Une Semaine thématique festive pour Noël avec un décloisonnement des groupes et des agents qui ont créé des mini spectacles
- Organisation d'un POT MUSICAL en juillet 2021
- Reprise des sorties : chez un fromager dans le cadre de la semaine du goût, à la ferme pédagogique de Villeneuve, au centre culturel
- Suspension de la passerelle avec les écoles et du salon du livre

PERSPECTIVES 2022

- **Réflexion sur l'aménagement d'un espace bien être/détente au domicile des AM**
- **Mise en place du registre sanitaire**
- **Reprise du projet passerelle en fonction du contexte sanitaire**
- **Mise en œuvre des films passerelle pour les familles**
- **Participation à la SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE, thématique « re-trouvailles »**
- **Formation pour le maintien des acquis en gestes de secours petite enfance**
- **Projets en EAC « éveil artistique et culturel » (arts en Folie nouvelle version, spectacle à la salle Paul Eluard, séance cinéma, spectacle pour Noël ...)**

ALSH ENEA LOISIRS

MISSIONS

- Permettre aux enfants de 3 à 11 ans de vivre des temps de loisirs à l'extérieur du cercle familial.
- Permettre aux enfants de développer leurs capacités manuelles, culturelles et sportives à des programmes d'activités diversifiés
- Faire découvrir aux enfants le patrimoine local et d'autres environnements.
- Animer le territoire

ACTIONS RÉALISÉES / TEMPS FORTS

- Participation au projet EDEN (Handicap)
- Reprise du Marché de Noël
- Organisation d'un séjour été en Auvergne
- Participation à la journée sport du Conseil Départemental

PERSPECTIVES 2022

- *Réorganisation et renforcement du service*
- *Maintenir les actions et projets*
- *Maintenir la proposition d'un séjour sur les petites vacances*



ÉLU RÉFÉRENT

Patrick SALINIÉ

Vice-président chargé de la culture et de la petite enfance, enfance, jeunesse
Maire de Saint André Allas

EFFECTIF DU SERVICE

1 directrice/animatrice

4 animateurs

2 saisonniers en été

CHIFFRES-CLÉS 2021

27 723,5 h d'accueil

3 465,43 journées
enfants

Une moyenne de **35,72**
enfants par jour

Jusqu'à **60** enfants maximum

ACCUEIL DE LOISIRS DU RATZ-HAUT

ÉLU RÉFÉRENT

Patrick SALINIÉ

Vice-président chargé de la culture et de la petite enfance, enfance, jeunesse
Maire de Saint André Allas

EFFECTIF DU SERVICE

1 directeur

1 directeur adjoint (1/4 ETP)

10 animateurs (6 ETP)

1 adjointe administrative

1 factotum (1 ETP)

1 directeur adjoint sur les séjours d'été

14 saisonniers en été, dont 4 stagiaires BAFA (2,5 ETP)

MOYENS

1 bureau, 1 salle d'animateur, 7 salles d'animation, 1 salle d'hébergement, réfectoire, cuisine, 1 salle multi fonction avec cuisine pédagogique, local technique, 2 bassins, jeux extérieurs, terrain de foot basket volley, 2 minibus...

MISSIONS

- Accueil des enfants de 3 à 14 ans en répondant aux besoins de l'enfant
- Elaboration de projets pédagogiques et d'animation, assurer sa réalisation et les évaluer
- Développer l'autonomie et la responsabilité en fonction des besoins et des capacités de chaque groupe d'âge
- Favoriser l'apport de connaissance, la découverte et l'expérimentation
- Apprentissage de la vie en collectivité
- Garantir la sécurité physique, morale et affective de l'enfant
- Favoriser la socialisation de l'enfant et le vivre ensemble
- Développer des relations avec des partenaires locaux (associations culturelles, artistiques et sportives, cinéma, bibliothèque, centre culturel, agence culturelle...)
- Respect du cadre réglementaire des Accueil Collectifs de Mineurs de la DDCSPP

ACTIONS RÉALISÉES / TEMPS FORTS

- Sensibilisation à l'environnement : gestion du poulailler, d'un jardin pédagogique, sensibilisation au tri, sorties nature, ateliers culinaires
- Organisation de 2 séjours pour les 9-13 ans
- Accueil de formations Francas dans le cadre de leur démarche TROC, réseau d'animation de Dordogne proposé aux animateurs du territoire.
- Rencontre d'artisans locaux pour découvrir leur métier (boulangier, vétérinaire, visite moulin, musicien, potier...)
- Fête d'Halloween avec l'accueil du centre maternel du Plantier et du centre l'Enéa de Ste Nathalène (180 enfants)
- Mise en place d'une ferme pédagogique Journée découverte du judo avec l'accueil d'une ancienne championne olympique de judo en partenariat avec le comité départemental
- Accueil et échange avec un groupe de tambourinaires du Burundi dans le cadre du festival de danse et culture du monde de Montignac.
- Participation au projet EDEN de sensibilisation au handicap en partenariat avec l'ESAT de Prats de Carlux.

PERSPECTIVES 2022

- **Préserver la qualité d'accueil en retrouvant l'organisation des activités et de l'agencement des salles.**
- **Mise en place de formation collective sur l'accueil d'animateurs stagiaires et la gestion des conflits entre enfants ainsi que les comportements difficiles.**
- **Participer à nouveau aux manifestations locales (Carnaval, salon de livre jeunesse, Chasse aux œufs de Pâques...)**

CHIFFRES-CLÉS 2021

3073 journées

d'accueil sur 36 mercredis

pour 190 enfants

7107 journées d'accueil

pendant les vacances sur 72 journées pour

380 enfants

ESPACE JEUNES

MISSIONS

- Accompagner et réaliser les projets des jeunes, les occuper et les rendre acteurs de leur temps libre, leur faire découvrir de nouvelles perspectives (activités, publics et horizon...)

FAITS MARQUANTS

- Camps été Agde, activités journalière, action citoyenne (distribution de repas)
- 2 animateurs ont validé leur diplôme BPJEPS
- Malgré la Covid un certain nombre de jeunes se sont inscrits au centre afin de pouvoir se divertir durant leur temps libre.
- Recherche de locaux et réorganisation du service

PERSPECTIVES 2022

- *Changement de site pour une meilleure adaptation à l'accueil de la jeunesse, dans la continuité des projets jeunes, participation à un concert sur Bordeaux.*
- *Mise en place de camps et de journées d'activités, d'actions citoyennes*
- *Projet de réalisation d'une fresque murale (tag) au gymnase la Canéda.*

ÉLU RÉFÉRENT

Patrick SALINIÉ

Vice-président chargé de la culture et de la petite enfance, enfance, jeunesse
Maire de Saint André Allas

EFFECTIF DU SERVICE

1 directeur/animateur
1 animatrice/directrice tps partiel
1 animatrice à mi-tps
1 animateur à tiers tps.

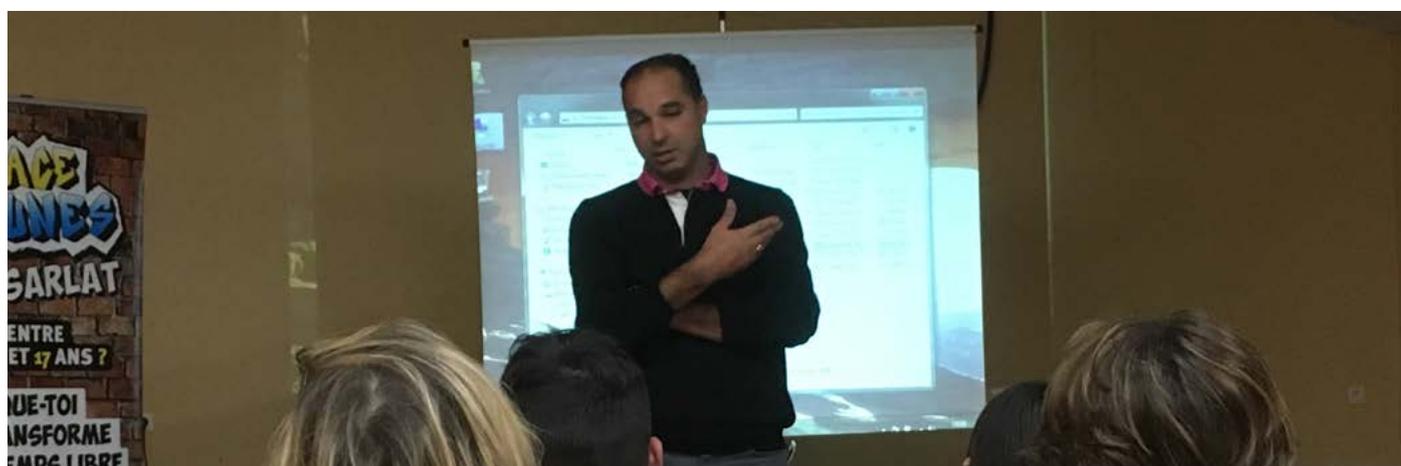
MOYENS

1 Mini-bus, structure avec 3 bureaux

CHIFFRES-CLÉS 2021

34 jeunes inscrits
dont

26 habitent la CCSPN



POINT INFORMATION JEUNESSE

ÉLU RÉFÉRENT

Patrick SALINIÉ

Vice-président chargé de la culture et de la petite enfance, enfance, jeunesse
Maire de Saint André Allas

EFFECTIF DU SERVICE

1 agent 20h par semaine
1 personne en cas de besoin

MOYENS

1 ordinateur portable
1 téléphone mobile
1 poste fixe
1 imprimante

CHIFFRES-CLÉS 2021

40 jeunes
accompagnés (téléphone, mail,
visio)

MISSIONS

- Informer dans tous les domaines de la vie du jeune (14/25ans).
- Favoriser le partenariat local.
- Connaître et identifier les structures locales et/ou régionales dans les différents champs d'actions Jeunesse.
- Créer des passerelles entre différents acteurs pour un même public.
- Développer les actions d'envergure tout en développant également les actions de proximité
- Favoriser la cohésion sociale au travers des différentes actions proposées et/ou accompagnées par le service Animation Locale du Territoire.
- Participer à la réflexion et à la construction de Projet Communautaire.

FAITS MARQUANTS

- Annulation de Sarlat color, Festi'zik,
- Création d'un jardin avec les jeunes et sensibilisation sur l'alimentation
- Reportage France Bleu Périgord sur les jardins partagés
- Visite des locaux par la CAF et la DDETSPP et réflexion sur le besoin de nouveaux locaux
- 3 bourses parcours jeunes

PERSPECTIVES 2022

- **Poursuivre la réflexion sur les locaux**
- **Travailler sur l'identification du lieu par les jeunes (affichages, visibilités ...)**
- **Consolider les liens avec les différents partenaires**
- **Mettre en place une meilleure visibilité du PIJ (communication, réseaux sociaux)**



PETITE VILLE DE DEMAIN

MISSIONS

- Animer le dispositif Petites Villes de Demain
- Organiser et piloter l'animation du programme PVD
- Contribuer à la mise en réseau

FAITS MARQUANTS

- Signature de la convention d'adhésion au programme Petites Villes de Demain.
- Signature avec la Région Nouvelle-Aquitaine de la convention cadre pluriannuelle pour la revitalisation du centre-bourg de Sarlat.
- Mission d'accompagnement confiée au cabinet Sinopia pour l'établissement d'une stratégie de revitalisation qui sera formalisée dans la convention cadre Petites Villes de Demain valant Opération de Revitalisation du Territoire.
- Organisation du 1^{er} comité de projet

PERSPECTIVES 2022

- *Formalisation des ambitions retenues pour le territoire*
- *Rédaction et signature de la convention cadre Petites Villes de Demain valant Opération de Revitalisation du Territoire*
- *Signature d'une convention valant Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat*
- *Engager les actions validées dans la convention Petites Villes de Demain*

ÉLUS RÉFÉRENTS

Jean-Jacques DE PERETTI

Président de la Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir et Maire de Sarlat-la Canéda

Benoît SECRESTAT

Vice-président chargé de l'économie, de l'emploi, des finances et des ressources humaines
Maire de Proissans

MOYENS HUMAINS

1 agent

CHIFFRES-CLÉS

19 communes de Dordogne participent au programme Petites Villes de Demain

1 comité de projet

19 réunions internes

4 axes retenus

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

MISSIONS

- Assistance et conseil stratégique des élus en matière de développement économique et du commerce de centre-ville
- Information et accompagnement des entreprises et porteurs de projet
- Accompagnement des projets de la collectivité
- Gestion du Syndicat Intercommunautaire de Développement Economique du Sarladais (SIDES)

FAITS MARQUANTS

- Acquisition de France Tabac : organisation de la gestion du site, de la vente des bâtiments et poursuite des études en cours
- SIDES : Construction abattoir de volailles grasses : étude sur l'implantation sur le site Rougié
- Pays
- Travail sur le schéma des infrastructures et de développement économique
- Diagnostic des besoins en compétence
- ACP (Action Collective de Proximité)
- BLVE (Bourses des Locaux Vacants d'Entreprises)

PERSPECTIVES 2022

- **Poursuite des études opérationnelles de France tabac**
- **Poursuite du projet de construction abattoir de volailles grasses et recrutement du maître d'œuvre**
- **Extension de la ZAE de Vialard sur la commune de Carsac-Aillac : poursuite des études préliminaires**
- **Création d'un pôle d'agroalimentaire sur le site d'Euralis**
- **Mise en ligne opérationnelle de la bourse des locaux vacants avec le Pays du Périgord Noir**

ÉLU RÉFÉRENT

Benoît SECRESTAT

Vice-président chargé de l'économie, de l'emploi, des finances et des ressources humaines
Maire de Proissans

EFFECTIF DU SERVICE

1 chargée de mission

CHIFFRES-CLÉS 2021

3 commissions développement économique

29 entreprises orientées, conseillées, accompagnées dans le cadre de recherches d'aides, de locaux ou de terrain

1 comité d'attribution d'aides

2 comités syndicaux du SIDES

2 réunions techniques sur le projet d'exesion de la ZAE de Vialard



LES SERVICES MUTUALISÉS

Les services de la ville de Sarlat-la Canéda sont mutualisés et peuvent être mobilisés pour apporter leur capacité d'expertise administrative et technique au profit de la CCSPN notamment pour :

Management et pilotage

Communication interne et externe

Technologie de l'information et de la communication

Contentieux et juridique

Achat et commande publique

Entretien des locaux et maintenance technique des bâtiments et matériels

Missions diverses de reprographie et déménagement de matériels



DEPARTEMENT

DORDOGNE

**DELIBERATION DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
SARLAT-PERIGORD NOIR**

Séance du 11 avril 2022



L'an deux mille vingt-deux, et le 11 avril à 18 h 00, le Conseil de la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, selon convocation en date du 4 avril 2022, à la Salle des Fêtes de Marcillac Saint Quentin, sous la présidence de Jean-Jacques de Peretti, Président.

Madame Marie-Pierre DELATTAIGNANT est désignée comme secrétaire de séance.

Membres en exercice	37
Présents	29
Représentés	4
Votants	33
Abstentions	0
Exprimés	0
Pour	0
Contre	0

Présents :

Jean-Jacques de PERETTI, Benoit SECRESTAT, Marie-Pierre DELATTAIGNANT, Jean-Michel PERUSIN, Patrick SALINIE, Frédéric TRAVERSE, Didier DELIBIE, Patrick ALDRIN, Fabienne LAGOUBIE, Michel ANDRE, Jean-Luc ASTIE, Carine AUDIT, Marlies CABANEL, Jean-Marie CHAUMEL, François COQ, Sylvie DELBARY, Fabrice GAREYTE, Gérard GATINEL, Thierry GAUTHIER, Brigitte JALES, Olivier LAMONZIE, Christophe NAJEM, Serge PARRE, Marc PINTA-TOURRET, Claudine PRADAT, Christian ROBLES, Etienne ROUQUIE, Guy STIEVENARD, Marie-Pierre VALETTE.

Procurations :

Elise BOUYSSOU à Marc PINTA-TOURRET, Carlos DA COSTA à Fabienne LAGOUBIE, Monica DUBOST à Jean-Michel PERUSIN, Basile FANIER à Gérard GATINEL.

Absents excusés :

Jérôme PEYRAT, Célia CASTAGNAU, Maryline FLAQUIERE, Julie NEGREVERGNE.

Délibération N°2022-31

**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS) :
RAPPORT D'ACTIVITES 2021**

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil communautaire le rapport d'activités 2021 du Centre Intercommunal d'Action Sociale.

Monsieur le Président rappelle que ce rapport d'activités présente notamment l'établissement, l'activité des services ou encore la continuité de l'activité et de la sécurité sanitaire.

Vu le Conseil administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale en date du 17 mars 2022,

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 28 mars 2022,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

➤ **PREND ACTE** de la présentation du rapport d'activités 2021 du Centre Intercommunal d'Action Sociale.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Président,

Jean-Jacques de Peretti



Envoyé en préfecture le 15/04/2022

Reçu en préfecture le 15/04/2022

Affiché le

ID : 024-200027217-20220411-202231011104202-DE



Centre Intercommunal
d'action sociale



SARLAT PÉRIGORD NOIR

RAPPORT D'ACTIVITE

2021

La fraternité n'est qu'une idée humaine, la solidarité est une idée universelle

Victor Hugo

SOMMAIRE

◆	PREAMBULE	3-4
◆	PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	5
◆	ORGANIGRAMME	6
◆	EFFECTIFS et indicateurs de gestion des RESSOURCES HUMAINES	7
◆	COMPTES ADMINISTRATIFS 2020—BUDGETS 2021	8 à 11
◆	CONTINUITE DE L'ACTIVITE ET SECURITE SANITAIRE au CIAS	12-13
◆	ACCUEIL DES PUBICS	14 -15
◆	AIRE DES GENS DU VOYAGE	16-17
◆	INSTRUCTION DES DOSSIERS D'AIDE SOCIALE	18
◆	ELECTIONS DE DOMICILE	19 à 22
◆	ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET AIDES FACULTATIVES	23 à 25
◆	ACCOMPAGNEMENT DES SENIORS	26
◆	SUR L'AGENDA DU CIAS EN 2021	27-28
◆	RESIDENCE DU PLANTIER	29-30
◆	FINANCEURS	31
◆	CONCLUSION	32

Fermer les yeux sur la précarité, la maladie, la déchéance, l'exclusion c'est pratiquer une politique de l'autruche qui se retournera immanquablement contre ceux qui l'auront cautionnée. Noel Mamère

INTRODUCTION

Le Rapport d'activité 2020 faisait état de la plasticité et de l'agilité du CIAS. Cet établissement avait su installer une organisation opérationnelle provisoire permettant tout autant de respecter la continuité de service, la réception du public, la continuité des livraisons à domicile, tout en modernisant l'ensemble de son fonctionnement pour sécuriser tant les processus d'accueil du public que la qualité de vie au travail de l'ensemble des agents.

L'énergie engagée en 2020 et 2021 pour installer cette organisation puis pour réfléchir à sa consolidation a permis in fine :

De réorganiser les circulations dans les locaux et d'installer des bureaux partagés en créant un front office disposant de 5 bureaux de réception du public, d'une salle de réunion et d'un back office organisé en bureaux partagés. L'équipe y a gagné en cohésion et échanges, l'organisation a été ajustée et le télétravail est généralisé à l'ensemble des agents dont une partie des missions repose sur des tâches administratives.

De fluidifier la gestion des permanences partenariales et de pouvoir répondre rapidement à certaines demandes nouvelles.

D'engager les processus liés à la dématérialisation des dossiers et des opérations liées au reporting notamment. A terme, c'est un établissement avec une très faible consommation de papier qui devrait advenir.

De réfléchir et de mettre en œuvre des projets majeurs pour enrichir le champ des politiques sociales locales car la crise a aussi rendu saillantes des difficultés que nous connaissions: mobilité, isolement social.... La conciergerie solidaire dont la convention tripartite, public, privé, associatif, a été signée en fin d'année et la recherche d'un projet de transport à la demande ont été sans aucun doute catalysés par la crise.

Au total même si, comme tous les établissements recevant du public, le CIAS a été très impacté par la crise sanitaire et son flux de contraintes diverses, il a su aussi trouver des voies de régénération tant pour son organisation dans l'ensemble des structures (siège social, résidence autonomie, aire des gens du voyage) que pour sa stratégie de développement en lien avec les besoins d'un public de plus en plus nombreux.

En 2021, le CIAS a été affecté à un haut niveau par des difficultés de santé de son personnel. 1/3 de l'effectif a ainsi été impacté, plus ou moins gravement, par des arrêts de plusieurs semaines à plusieurs mois.

Maintenir une qualité d'accueil, d'accompagnement et de service avec l'ensemble de ces facteurs requiert cohésion d'ensemble et respect de chacun tout autant qu'échanges et décisions partagés. Les pratiques comme les installations ont été revisitées.

Le télétravail, mis en place dès avril 2020 avec une dotation d'équipements adéquats (téléphone et ordinateur portable pour chacun des agents dont une partie des missions est télétravaillable), a aussi contribué à développer de nouvelles façons d'accompagner les usagers. Les usagers accompagnés contactent souvent leur travailleur social directement sur le portable professionnel ou correspondent par mail pour ceux qui ont l'usage de ce type de correspondance. Ces habitudes s'amplifient et leur comptabilisation dans l'accompagnement social des personnes n'a pas encore été intégrée au reporting.

Si 2021 a bouleversé les prévisions, suspendus des projets que l'équipe souhaitait voir renaître notamment les actions d'intérêt collectif comme les ateliers cuisine, les journées d'information sur les économies d'énergie, la collecte du patrimoine mémoriel ou encore les actions de prévention en faveur des seniors, ce sont aussi de nombreux projets qui ont été construits et conduits :

- La réfection du goudron de l'aire des gens du voyage et le verdissement des talus permettant leur consolidation par les enracinements de plantes expansives,
- L'aménagement d'une douche PMR à la Résidence Autonomie,
- Le CIAS a aussi traité la toiture, et les espaces verts et notamment l'ébranchage des hauts sapins du voisinage, et rénové en peinture 5 appartements de cet établissement annexe,
- Le Siège Social a été sécurisé et l'établissement a consolidé la circulation des publics grâce à l'installation d'une porte d'entrée sécurisée, avec gâche électrique et visiophone, tandis que la salle de réunion, permettant la sortie de l'établissement a été dotée d'une porte anti-panique. Le CIAS bénéficie désormais d'une installation normée, ergonomique et sécurisée pour les usagers et les différents professionnels.

2021 annonce aussi un renouvellement progressif des effectifs. Un premier départ en retraite fin 2020 a été remplacé rapidement par une professionnelle, ancienne stagiaire puis partenaire professionnelle du CIAS. Un agent bénéficiant d'un mi-temps thérapeutique, une autre, malade plusieurs mois et d'autres durant plusieurs semaines sont aussi des événements qui aussi émaillé la vie du CIAS en 2021. Pourtant aucun n'a été affecté par la Covid.

Notre gestion des ressources humaines a permis de faire face sans tension majeure à ces difficultés. Il a fallu réorganiser pour partie les activités de chacun et le cas échéant, trouver des remplaçants. La cohésion du groupe de travail, l'engagement de chacun ont permis ces adaptations avec réactivité et agilité. La réorganisation des locaux en une partie accueil du public et des partenaires et une partie réservée aux professionnels de l'établissement. Possible grâce au télétravail, cette refonte des espaces a permis d'accroître les bureaux d'accueil du public et de réserver la possibilité d'accueillir de nouveaux partenaires. Les locaux sont ainsi optimisés et le temps consacré aux différentes missions administratives, notamment pour les travailleurs sociaux, bien plus performant. Cette organisation facilite les échanges professionnels.

Le diagnostic sur la Qualité de vie au Travail conduit par l'APAVE pour l'ensemble des structures de la collectivité fait apparaître un niveau très satisfaisant au CIAS. La totalité des agents de l'établissement ont participé à ce diagnostic. La mise en avant de l'entraide, l'écoute, la réactivité, du travail en équipe et du sentiment de confiance mutuelle confirme sans doute une certaine qualité de vie au travail.

Le sentiment d'être associé aux décisions, l'accès à des formations sont aussi des éléments positifs. Ils participent de la reconnaissance et de la valorisation professionnelle sans doute mais il faut aussi prendre en compte la charge de travail croissante, soulignée dans ce diagnostic tout comme la difficulté technique et relationnelle de certains postes en lien avec des publics difficiles.

L'impact de la crise sanitaire a modifié les façons d'accueillir les usagers et la convivialité du hall d'accueil s'est trouvée annihilée de facto. Il a fallu mobiliser d'autres ressources pour que la qualité d'accueil puisse se transformer et se maintenir.

En somme, un temps affaibli par cette période le CIAS SPN sort sans doute renforcé par ce contexte.



Présentation de l'établissement

POPULATION DU TERRITOIRE

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale créé en janvier 2010.

Il est une personnalité morale de droit public, il dispose d'un Conseil d'Administration - où chaque commune est représentée - présente un budget autonome et dispose d'un tableau des effectifs distinct de celui de la Communauté de communes.

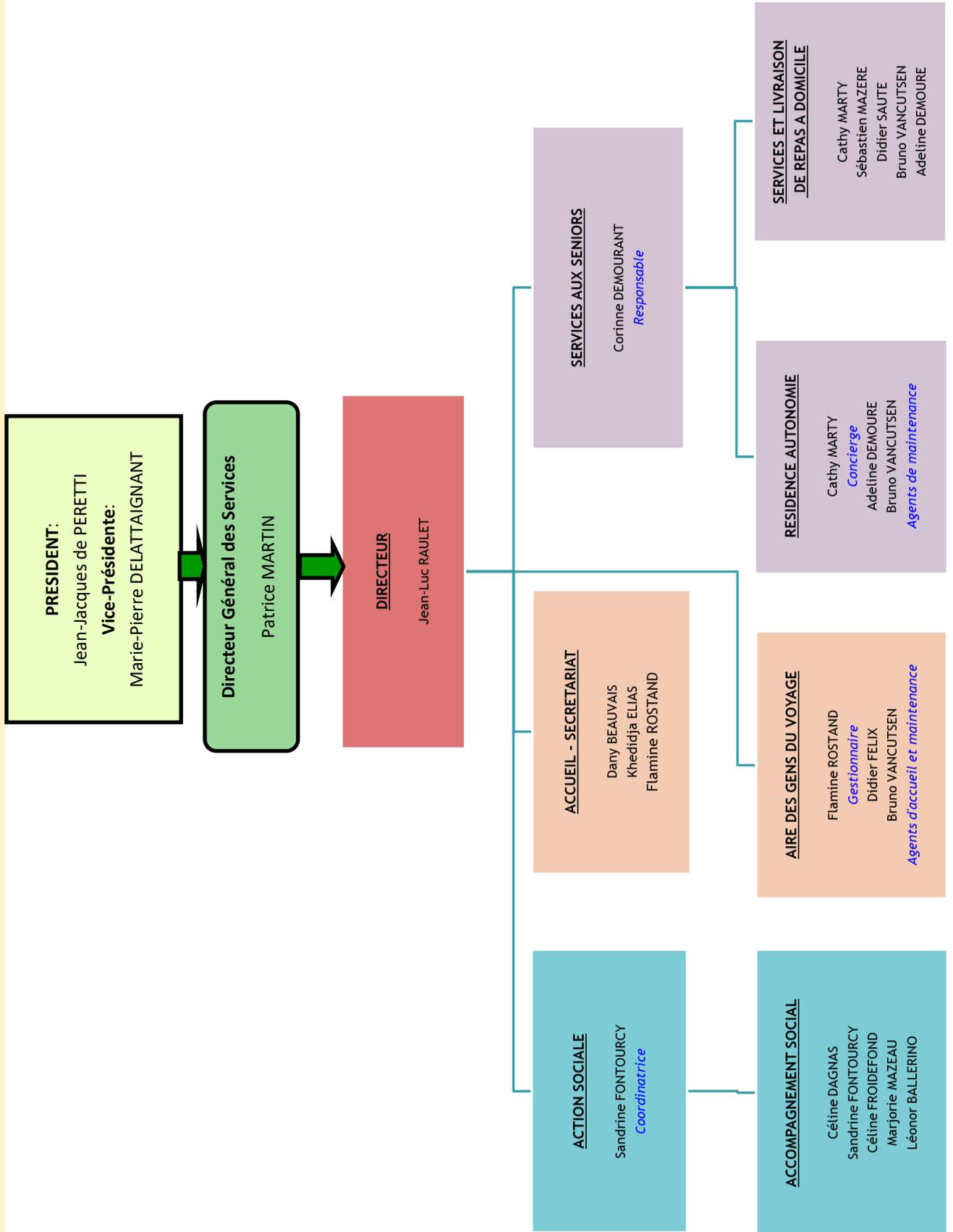
Nom Commune Chiffres INSEE Parution au 28 et 29/09/2021	Popula- tion Totale
Beynac et Cazenac	546
Marcillac-Saint-Quentin	804
Marquay	579
Proissans	1027
La Roque-Gageac	426
Saint-André-Allas	845
Sainte-Nathalène	610
Saint-Vincent-de-Cosse	363
Saint-Vincent-le-Paluel	279
Sarlat-la-Canéda	8793
Tamniès	386
Vézac	556
Vitrac	809
TOTAL	16 023

Président : Jean-Jacques de PERETTI

Vice-Présidente : Marie-Pierre DELATTAIGNANT

<i>Membres élus</i>		<i>Membres nommés</i>	
<i>Noms</i>	<i>Communes</i>	<i>Noms</i>	<i>Représentations</i>
Marie-Pierre DELATTAIGNANT	Sarlat-la-Canéda	Reine CHABRIER	Association de Retraités
Marlies CABANEL	Sarlat-la-Canéda	Frédéric DA SILVA	Association Itinérance
Maryline FLAQUIERE	Sarlat-la-Canéda	Roland THEIL	UDAF
Jean-Marie CHAUMEL	Saint-Vincent-de-Cosse	Jean-Philippe LAVAL	Association Croix Marine
Sylvie DELBARY	Vézac	Solange LAMOTHE	Saint-André-Allas
Monica DUBOST	Sainte-Nathalène	Christine LASCOMBE	Marcillac-Saint-Quentin
Patrick SALINIE	Saint-André-Allas	Isabelle LOVISA	Sainte-Nathalène
Carine AUDIT	Saint-André-Allas	Claudine MULLER	Sarlat-la-Canéda
Brigitte JALES	Vitrac	Marie SALLES	La-Roque-Gageac
Serge PARRE	Beynac-et-Cazenac	Colette SOUMEYROU	Marquay
Claudine PRADAT	Proissans	Philippe GALODE	Vitrac

Organigramme du CIAS au 31/12/2021



Envoyé en préfecture le 15/04/2022

Reçu en préfecture le 15/04/2022

Affiché le

ID : 024-200027217-20220411-202231011104202-DE



Indicateurs de gestion des ressources humaines

Chiffres :

187 bulletins de salaire établis sur l'année 2021

Effectif au 31/12/21 : 15 agents dont :

12 titulaires dont 58% de femmes et 42% d'hommes répartis selon les catégories suivantes :
25% catégorie A ; 16% catégorie B et 59% catégorie C,
3 Contractuels (CDD) 3 femmes

Déroulement de carrière :

5 avancements d'échelon,
2 avancements de grade,

Formation : 32 journées de formation (5 agents concernés) dont :

13 journées de professionnalisation (4 agents),
19 journées de compétences de base (1 agent)

Absentéisme pour maladie : 629 jours de maladie touchant 5 agents (moyenne de 45,60 jours d'absence pour maladie)

Le CIAS n'a pas été impacté par le Covid en 2021

1607 heures

La loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ne permet plus de dérogation relativement à la durée annuelle légale du temps de travail (1607heures).

Ceci implique la fin des congés extra-légaux, qui, dans la collectivité s'établissaient autour des jour d'ancienneté (2 au maximum pour 15 années d'ancienneté) et des jours dit « du Maire » qui permettaient aux agents de bénéficier d'un pont entre un jour férié et un weekend.

Compte administratif 2020

Budget principal CIAS

INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT DEPENSES		BP	Réalisé
040	Opération ordre transfert	10 300,00 €	- €
13	Subventions d'investissement	8 200,00 €	- €
16	Emprunts et dettes	15 635,08 €	15 565,92 €
21	Immobilisations incorporelles	229 764,92 €	34 173,75 €
TOTAL		263 900,00 €	49 739,67 €

INVESTISSEMENT RECETTES		BP	Réalisé
001	Résultat antérieur reporté	12 342,13 €	12 342,13 €
040	Opération ordre transfert	35 300,00 €	35 277,69 €
10222	Fonds de compensation TVA	3 857,87 €	3 507,00 €
13	Subventions d'investissement	106 000,00 €	106 085,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	106 400,00 €	
TOTAL		263 900,00 €	157 211,82 €

FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT DEPENSES		BP	Réalisé
011	Charges à caractère général	442 770,00 €	435 499,17 €
012	Charges de personnel	678 000,00 €	674 895,12 €
023	Virement à la section d'investi	106 400,00 €	
042	Opérations ordre transfert	35 300,00 €	35 277,69 €
65	Autres charges de gestion	146 250,00 €	143 420,61 €
66	Charges Financières	1 350,00 €	1 347,00 €
67	Charges exceptionnelles	23 530,00 €	45,44 €
TOTAL		1 433 600,00 €	1 290 485,03 €

FONCTIONNEMENT RECETTES		BP	Réalisé
002	Résultat reporté	46 872,26 €	46 872,26 €
013	Atténuations de chages	29 000,00 €	24 401,47 €
042	Opérations ordre transfert	10 300,00 €	- €
70	Redevances	402 900,00 €	402 382,57 €
74	Dotations, subventions	944 500,00 €	970 875,01 €
75	Autres produits de gestion	27,74 €	231,22 €
77	Produits exceptionnels	- €	1 942,00 €
TOTAL		1 433 600,00 €	1 446 704,53 €

Compte administratif 2020 Budget annexe

Résidence Autonomie du Plantier

INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT DEPENSES		BP	Réalisé
001	Résultat antérieur reporté	1 015,84 €	1 015,84 €
16	Emprunts et dettes	24 334,16 €	23 059,85 €
21	Immobilisations corporelles	29 000,00 €	8 424,00 €
TOTAL		54 350,00 €	32 499,69 €

INVESTISSEMENT RECETTES		BP	Réalisé
021	Virement de la section d'exploit	12 000,00 €	
040	Opération ordre transfert	19 485,00 €	19 440,90 €
10222	Fonds de compensation TVA	1 865,00 €	1 705,84 €
13	Subventions d'investissement	17 000,00 €	
165	Dépôts et cautionnement reçus	4 000,00 €	2 195,41 €
TOTAL		54 350,00 €	23 342,15 €

FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT DEPENSES		BP	Réalisé
011	Charges à caractère général	39 700,00 €	37 659,27 €
012	Charges de personnel	31 500,00 €	30 871,42 €
023	Virement à la section d'investi	12 000,00 €	- €
042	Opérations ordre transfert	19 485,00 €	19 440,90 €
66	Charges Financières	5 865,00 €	5 829,02 €
TOTAL		108 550,00 €	93 800,61 €

FONCTIONNEMENT RECETTES		BP	Réalisé
002	Résultat reporté	12 378,74 €	12 378,74 €
70	Redevances	22 171,26 €	23 282,93 €
74	Dotations, subventions	6 500,00 €	9 257,34 €
75	Autres produits de gestion	44 000,00 €	45 710,57 €
77	Produits exceptionnels	23 500,00 €	- €
TOTAL		108 550,00 €	90 629,58 €



Budget principal , exercice 2021

FONCTIONNEMENT					
CHAP	LIBELLE	DEPENSES	CHAP	LIBELLE	RECETTES
011	Charges à caractère général	496 070,00	002	Résultat antérieur reporté	47 024,58
012	Charges de personnel	627 000,00	013	Atténuation de charges	12 000,00
65	Autres charges de gestion courante	145 020,00	042	Opération ordre de transfert	16 300,00
66	Charges financières	1 561,00	70	Produits des services	379 400,00
67	Charges exceptionnelles	37 450,00	74	Dotations, fonds divers	994 200,00
042	Opération ordre de transfert	40 230,00	75	Autres produits de gestion courante	75,42
022	Dépenses Imprévues	5 000,00			
TOTAL		1 449 000,00	TOTAL		1 449 000,00
INVESTISSEMENT					
CHAP	LIBELLE	DEPENSES	CHAP	LIBELLE	RECETTES
040	Opération ordre de transfert	16 300,00	001	Résultat antérieur reporté	5 669,03
13	Subventions d'équipement	8 200,00	040	Opération ordre de transfert	40 230,00
21	Immobilisations corporelles	31 800,00	10222	FCTVA	10 600,97
26	Participations	200,00			
TOTAL		56 500,00	TOTAL		56 500,00

Budget annexe , exercice 2021

FONCTIONNEMENT					
CHAP	LIBELLE	DEPENSES	CHAP	LIBELLE	RECETTES
002	Résultat antérieur reporté	9 050,37	042	Opération ordre de transfert	6 000,00
011	Charges à caractère général	31 250,00	70	Produits des services	24 000,00
012	Charges de personnel	35 000,00	74	Dotations, fonds divers	10 000,00
023	Virement à la section d'investissement	16 250,00	75	Autres produits de gestion courante	47 800,00
042	Opération ordre de transfert	21 000,00	77	Subventions exceptionnelles	37 450,00
66	Charges financières	6 199,63			
67	Charges exceptionnelles	6 500,00			
TOTAL		125 250,00	TOTAL		125 250,00
INVESTISSEMENT					
CHAP	LIBELLE	DEPENSES	CHAP	LIBELLE	RECETTES
040	Opération ordre de transfert	6 000,00	001	Excédent antérieur reporté	24 164,87
041	Opération patrimoniale	986,00	021	Virement à la section de fonctionnement	16 250,00
16	Emprunts et dettes assimilées	22 000,00	10222	FCTVA	6 099,13
21	Immobilisations corporelles	41 514,00	040	Opération ordre de transfert	21 000,00
			041	Opération patrimoniale	986,00
			16	Emprunts et dettes assimilées	2 000,00
TOTAL		70 500,00	TOTAL		70 500,00

Résultats 2021

RESULTAT 2021 prévisionnel

CIAS			DEPENSES	RECETTES
A	Résultat de	Fonctionnement	1 290 485,03	1 399 832,27
B	l'exercice	Investissement	49 739,67	144 869,69
			+	+
C	Reports exercice	Fonctionnement OO2	-	46 872,26
D	N -1	Investissement OO1	-	12 342,13
			=	=
I=A+C	Résultat	Fonctionnement	1 290 485,03	1 446 704,53
J=B+D	cumulé	Investissement	49 739,67	157 211,82
K=I+J		TOTAL CUMULE	1 340 224,70	1 603 916,35
			+	+

RESULTAT 2021

Résidence			DEPENSES	RECETTES
A	Résultat de	Fonctionnement	93 800,61	78 250,84
B	l'exercice	Investissement	31 483,85	23 342,15
			+	+
C	Reports exercice	Fonctionnement OO2		12 378,74
D	N -1	Investissement OO1	1 015,84	
			=	
I=A+C	Résultat	Fonctionnement	93 800,61	90 629,58
J=B+D	cumulé	Investissement	32 499,69	23 342,15
K=I+J		TOTAL CUMULE	126 300,30	113 971,73
			+	+

Continuité de l'activité et sécurité sanitaire au CIAS

Le CIAS présente un risque élevé au Covid19: Brassage de populations, volume du public reçu et exigüité des espaces dédiés à la circulation établissent.

- ◆ 15 agents; dont 9 agents au siège social ;
- ◆ Un personnel totalement vacciné (3 doses) ;
- ◆ Télétravail délibéré en 2020 et mis à disposition des équipements nécessaires dans des conditions satisfaisantes pour l'ensemble des agents. Des téléphones portables ont été activés pour les agents devant être personnellement joints par les usagers. Le transfert d'appel est effectif depuis le standard ;
- ◆ Un mode de fonctionnement par demie-équipe administrative avec des indicateurs et des préconisations selon l'activation de tel ou tel mode d'organisation en fonction des impératifs sanitaires ;
- ◆ Horaires d'ouverture de l'établissement 8h30/12h et 13h30/17h, réception des demandeurs d'ASL durant la pause méridienne ; portage de repas 7h/13h30 et Vendredi 7h/13h30 et 14h/17H.
- ◆ Des locaux réorganisés afin de sécuriser la circulation des partenaires et du public et définir un back office réservé aux professionnels.

Les conditions établies de façon constante pour l'accueil et l'accompagnement du public

- ◆ Accueil sur rendez-vous uniquement ; Gestes barrière ; Des équipements séparateurs dans tous les bureaux qui sont désinfectés (sièges, tables et poignées) après chaque entretien. Demande systématisée de passe sanitaire et un registre des personnes sans présentation de passe. Les bornes téléphoniques et internet sont en service moyennant des processus rigoureux de désinfection après chaque passage d'utilisateur.
- ◆ Installation d'un circuit marche en avant avec portier visio et gâche électrique et sortie par une autre issue.
- ◆ Une règle de fonctionnement définit les présences et limite les croisements. Elle est modulable selon les nécessités et/ou la reprise d'un fonctionnement normal ou s'en approchant.

Planning:

- Accueil : organisation par roulement de demie-semaine ;
- Action sociale : organisation par roulement de demie-semaine ;
- Direction CIAS/ direction RA : présence en alternance M/AM ;
- Une équipe (2 personnes) de remplacement des livreurs de repas est toujours mobilisable ;

3 modes d'ajustements à la situation de crise ont été définis mode 1 :

Un fonctionnement Ajusté :

- * Mesures habituelles et réception du public en fonction de la demande en respectant au mieux des délais inférieurs à 2 semaines entre la date de la demande et le rdv d'accompagnement ;
- * Télétravail au seuil minimum, concerté avec l'ensemble de l'équipe ;
- * Les travailleurs sociaux limitent fortement les visites à domicile ;
- * Les agents en sites extérieurs maintiennent leur activité ;
- * Préconisations des présences au siège social des personnels administratifs et apparentés :

NOMBRE MOYEN D'AGENTS PRESENTS SUR SITE	4,0
NOMBRE MOYEN DE JOURS DE PRESENCE SUR SITE PAR AGENT	3
NOMBRE MOYEN DE JOUR DE TELETRAVAIL /AGENT	1,5

Ce niveau pourra être relevé vers un fonctionnement en mode 2**Un fonctionnement Dégradé :**

- * Le public est reçu en fonction de la demande et de l'urgence de celle-ci, les délais sont potentiellement allongés, le nombre de travailleurs sociaux sur site reste stable (2/jour) le nombre d'agent d'accueil et de secrétariat est réduit à son minimum possible (1/jour) ;
- * Le télétravail est à un seuil moyen permettant le respect du fonctionnement général de l'établissement ;
- * Le fonctionnement par demi-équipe est renforcé de telle sorte que les croisements de personnels sont réduits, les temps de repas collectifs sont autorisés seulement dans la salle de réunion avec une distance de 2 m et 6 personnes simultanément au maximum ;
- * Les travailleurs sociaux ne pratiquent plus de visite au domicile des usagers sans autorisation de la direction et selon les situations ;
- * Les agents en sites extérieurs maintiennent leur activité en extérieur, limitent les interventions à l'intérieur des logements ;
- * Les repas sont portés au seuil des logements sauf impossibilité spécifique ;
- * Les animations à la Résidence Autonomie sont suspendues sauf spécificité (distanciation possible, et gestes barrière) ;
- * Les présences partenariales sont possibles ;
- * Préconisations des présences au siège social des personnels administratifs et apparentés :

NOMBRE MOYEN D'AGENTS PRESENTS SUR SITE	3,5
NOMBRE MOYEN DE JOURS DE PRESENCE SUR SITE PAR AGENT	2,5
NOMBRE MOYEN DE JOUR DE TELETRAVAIL /AGENT	2

Ce niveau pourra aller jusqu'à un fonctionnement en mode 3:**Un fonctionnement en service minimum :**

- * Le public est reçu en fonction de l'urgence de la demande et les délais sont allongés, le nombre de travailleurs sociaux sur site est minimal (1/jour de rdv d'accompagnement, ½ journée de réception des rdv rapides (« urgences ») et une demie journée liée aux nécessités administratives des accompagnements non traitables par télétravail. Le nombre d'agent d'accueil et de secrétariat est de 1/jour;
- * Le traitement par téléphone est renforcé, l'accueil physique de public est limité aux démarches urgentes ou contraintes par les délais des organismes;
- * Le télétravail est à un seuil élevé : 3 jours pour la direction, le secrétariat de direction et les travailleurs sociaux, 1 jour pour la gestion financière du portage ;
- * Les travailleurs sociaux ne pratiquent plus de visites à domicile ;
- * Les agents en sites extérieurs maintiennent leur activité extérieure, réduisent les interventions en intérieur des logements aux seules urgences. L'entretien du site **ADGV** est réduit à 2 matinées par semaine et il n'y a plus de permanence administrative ;
- * Les repas sont portés systématiquement au seuil des logements avec un protocole de gestes barrière renforcé ; l'impossibilité de respecter cette mesure doit être tracée ;
- * Les animations à la Résidence Autonomie sont suspendues intégralement ;
- * Les présences partenariales sont impossibles ;

Préconisations des présences au siège social des personnels administratifs et apparentés :

NOMBRE MOYEN D'AGENTS PRESENTS SUR SITE	3,0
NOMBRE MOYEN DE JOURS DE PRESENCE SUR SITE PAR AGENT	2
NOMBRE MOYEN DE JOUR DE TELETRAVAIL /AGENT	2,5

Accueil des publics

Accueil du public	2019	2020	2021
	14 045	14 128	15 973
<i>Accueil physique</i>	8 109	6 212	6 862
<i>Accueil téléphonique</i>	5 936	7 916	9 111

	2019	2020	2021
Utilisation du téléphone	338	103	93
Utilisation de l'ordinateur	470	283	258

<u>Dossiers instruits à l'accueil</u>	2020	2021
Carte Solidaire	6	22
Courriers élection de domicile	2083	1508
Téléphone public/ internet	386	351
Rechargement / accueil AGDV	17	68
Cartes Sarlat bus, Résidents	10	14

Les nécessités sanitaires ont modifié les rapports de l'usager aux services publics tandis que les administrations et les établissements instaurent des distances physiques avec leurs usagers.

Une croissance marquée des prises en charge téléphoniques se confirme en 2021. La fréquentation physique croît par rapport à l'année précédente sans pour autant retrouver son niveau d'avant crise sanitaire. Venir au CIAS est désormais réservé aux entretiens d'accompagnement ou d'instruction de dossiers. Les demandes de conseils et démarches simples sont maintenant souvent exprimées par téléphone. Les liens par mails (non quantifiés) et communication téléphoniques s'accroissent dans une proportion très significative. Le CIAS réfléchit désormais à l'évolution des liens des usagers avec l'établissement ainsi qu'à l'adaptation des modes de prises en charge qui en découleront et comme à leur reporting.

L'intensité du travail de l'accueil s'est accrue. Les liens par téléphonie se densifient, les demandes se diversifient, démontrant chaque jour que le CIAS est perçu comme une ressource forte en matière de conseils administratifs au sens large.

Les modalités d'accueil se complexifient aussi car elles sont désormais toutes médiatisées: par le téléphone, l'interphone, les mails, la dématérialisation de nombreuses démarches. Les contacts directs se raréfient et la dynamique du hall d'accueil qui faisait qu'avant la crise sanitaire plusieurs personnes étaient simultanément présentes à l'accueil, n'existe plus.

On peut regretter la tonicité des échanges de ce temps-là mais c'est aussi la soumission aux différents protocoles et nouveaux usages que nous relevons. L'expression d'un mal être est désormais peu fréquente à l'accueil, plus courante au téléphone et les entretiens d'accueil s'allongent de ce fait notamment.

La baisse des accueils physiques est une donnée simple où pourtant peuvent se lire 2 points d'analyse fort dissemblables:

- * Les autres systèmes de contact avec le CIAS compenseraient cette baisse de fréquentation directe,
- * Il y a aussi une frange de population qui, prise entre les contacts nécessairement médiatisés par différents outils et la dématérialisation des démarches, s'inscrit dans une situation de non recours.

Un logiciel permet de trier la nature des accueils en une cinquantaine de catégories. Nous observerons notamment que l'ordinateur public a été utilisé par 258 personnes, le téléphone par 93, que des photocopies ont été sollicitées 322 fois, et que 114 personnes ont demandé la transmission de mail et leur impression, mais aussi que 210 personnes sont venues remettre des documents.

En grande masse ce sont environ 15 000 accueils réalisés physiquement ou au téléphone auxquels s'ajoute, l'accueil par interphone qui peut conduire à pénétrer ou non dans l'établissement pour un renseignement, un service, un rdv. C'est un nouveau mode de contact à gérer.

Ce média demande du temps, de la manipulation, génère des incompréhensions, des agacements et même si chacun s'accorde sur sa nécessité, il alourdit aussi le processus de contact avec le CIAS.

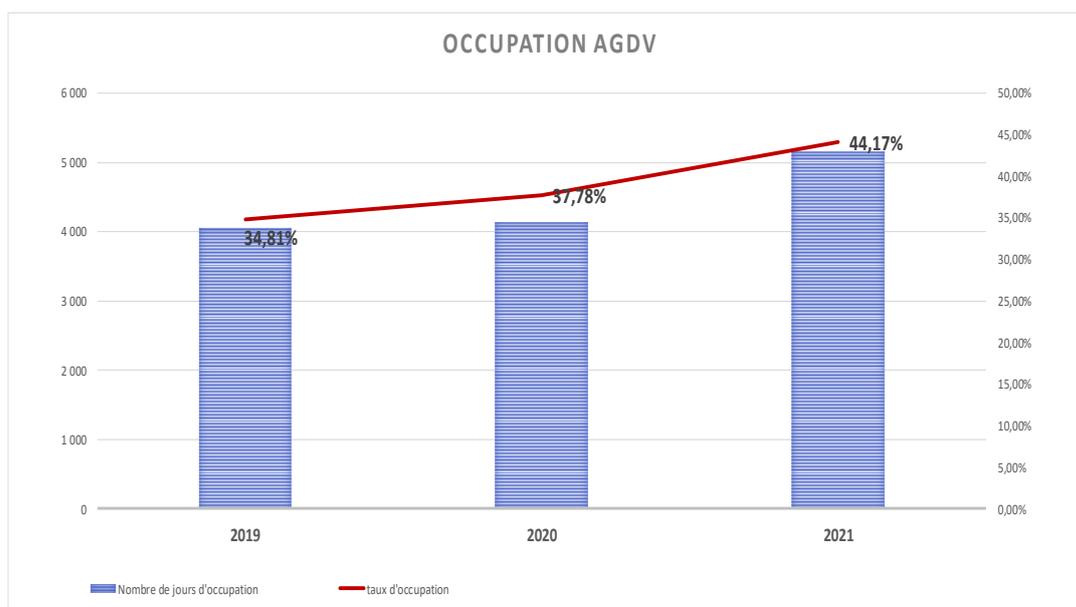
Une moyenne de 900 rendez-vous annuels est réalisée par chaque travailleur social à temps plein (20 rdv /semaine) et environ 800 rdv sont réalisés par nos partenaires dans nos locaux (SPIP, CARSAT, UDAF, Ma commune ma santé, ATELIER, ADIL, UFC).

Aire des Gens du Voyage (AGDV)

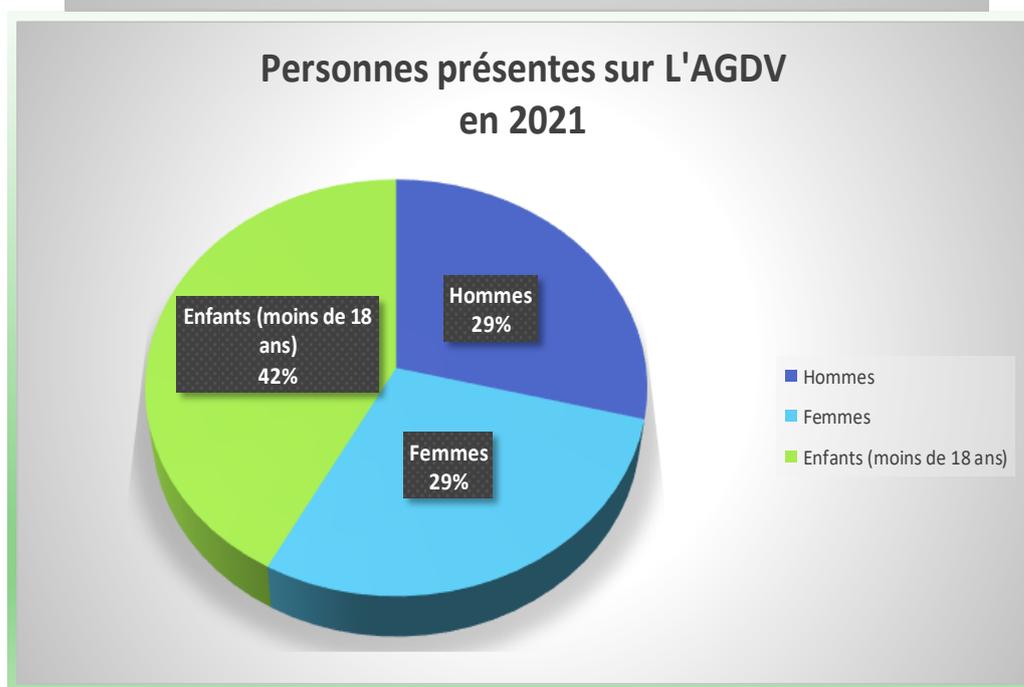
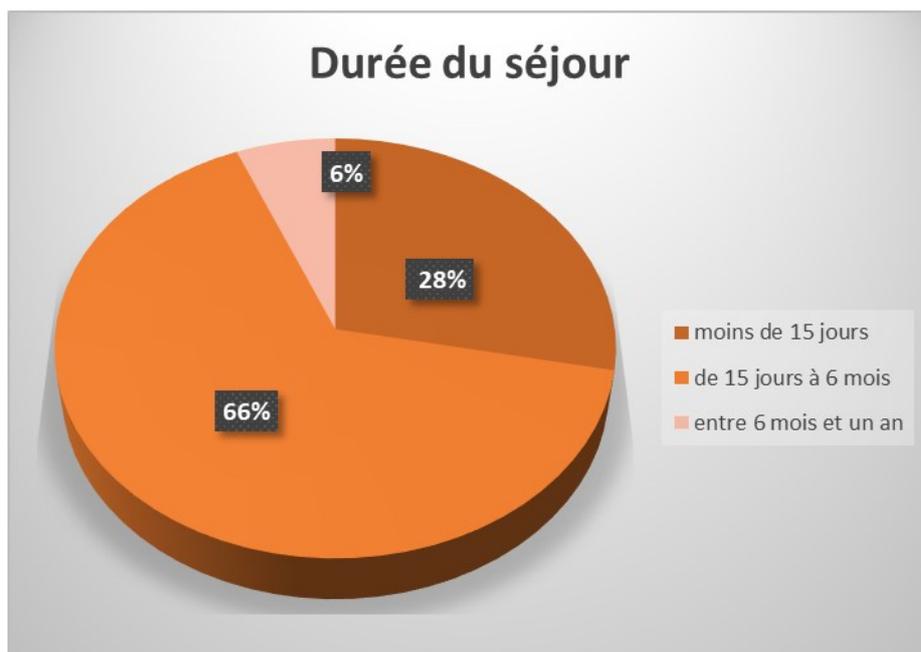
L'aire des gens du voyage de Rivaux est constituée de 16 emplacements correspondant à 32 places de caravanes.

Dans le cadre du programme France Relance, le dossier du CIAS sollicitant la réfection des voies de circulation et de stationnement ainsi que le verdissage des talus permettant leur consolidation a été retenu. Ceci explique la majoration importante des dépenses de fonctionnement.

Aire des gens du voyage	2019	2020	2021
Nombre de jours d'occupation	4 054	4 130	5 156
Taux d'occupation (%)	34,81%	37,78%	44,17%
Recettes des droits d'occupation	2 752,20 €	3 400,00 €	1 724,00 €
Consommation d'eau (m ³)	986,94	738	1 854
Consommation d'électricité (kw/h)	152 557	101 960	135 490
Dépenses de travaux d'entretien	24 364,45 €	9 254,66 €	73 162,00 €
Subvention : C. Départemental + CAF	30 957,94 €	25 432,32 €	41 309,50 €



Aire des Gens du Voyage (AGDV)



La fréquentation s'est accrue, permettant aussi l'augmentation des subventions d'aide à la gestion de ce site versées par l'Etat et le Département.

Mais parallèlement les recettes fournies par les usagers s'amointrissent sans que le CIAS ait pu trouver une solution valide. Les résidents du site ont décidé dans leur majorité de ne pas s'acquitter des droits relatifs à leur séjour. Des titres de recettes sont donc systématiquement émis auprès de Trésor Public.

Les tensions sur ce site sont importantes. L'entretien, pourtant facilité par les rénovations des installations diverses- (électricité, enrochement, pose d'auvents, goudronnage, verdissement), est rendu difficile par un public installé, habitué, s'appropriant les installations comme le personnel, sans considérer que, pendant à ces droits d'usage se trouvent inscrits des devoirs dont celui du respect des personnes, et des installations et celui d'acquitter ce qui est règlementairement dû. La prise en charge de ce public par un établissement comme le CIAS est devenu complexe et tout particulièrement stressante.

Instruction des dossiers de l'Aide Sociale Légale

PRINCIPES GENERAUX

Les CIAS ont l'obligation d'instruire les demandes d'aide sociale et de les transmettre aux institutions concernées comme le Conseil Départemental (Art 137 du code de la famille et de l'aide sociale).

Les attributions obligatoires (art L264-1 à L 2649 et D264-1 CASF) :

- procédure de domiciliation, L123-5 et L131-1 CASF ,
- instruction des demandes d'aide sociale légale,
- aide médicale de l'état,
- CMU,
- lutte contre les exclusions.

Le CIAS constitue et tient à jour un fichier des personnes bénéficiaires d'une prestation d'aide sociale légale ou facultative résidant sur le territoire de la communauté de communes. Les informations nominatives contenues dans ce fichier sont protégées par le secret professionnel (L261-4 CASF).

Ces dossiers sont instruits par **l'ensemble des travailleurs sociaux** de l'établissement et sont donc transversaux au service.

Dossiers d'aide sociale instruits par le CIAS	2019	2020	2021
APA—Maintien à domicile	80	72	105
EHPAD	43	40	42
Hébergement - Foyer	19	15	20
Accueil de jour	1	10	5
Aide ménagère invalidité	7	7	11
S.A.V.S. (Service à la vie Sociale)	10	29	23
ASPA (allocation de Solidarité pour personnes âgées), retraite—reversion	23	2	20
Dossiers MDPH	17	34	15
	210	209	241

Nous observons un accroissement de 25 % environ des dossiers APA. Ce nombre est en convergence avec la démographie des plus de 75 ans sur le territoire. Malgré 20 % d'augmentation des dossiers d'aide légale, il y a une relative stabilité sur les autres dossiers instruits.

Election de domicile

Quelques principes appliqués à cette activité

Règlementairement un CIAS accepte les demandes d'élection de domicile des personnes sans domicile stable qui ont un lien suffisant avec la commune ou le groupement de communes.

Le lien est caractérisé ainsi : les personnes qui sont installées sur son territoire ou qui ont l'intention de s'installer sur la commune dans des conditions qui ne sont pas purement occasionnelles et qui présentent un minimum de stabilité: l'exercice d'une activité professionnelle ; le bénéfice d'une action d'insertion sur le territoire de cette commune ; l'exercice de l'autorité parentale sur un enfant qui y est scolarisé ; la présence de liens familiaux dans la commune (famille qui y a vécu ou y vit toujours), des liens amicaux ; l'hébergement chez une personne demeurant dans la commune.

La délivrance d'une attestation de domiciliation permet l'ouverture de droits et prestations: délivrance d'un titre national d'identité, inscription sur les listes électorales, demandes d'une aide juridique, exercice des droits civils, ouverture de droits aux prestations sociales légales, conventionnelles et réglementaires, (prestations CAF, MSA, affiliation S.S. prestations familiales, RSA, AAH, prime de retour à l'emploi, ASSEDIC etc...Les prestations de l'assurance vieillesse, soit les pensions de retraite et minimum vieillesse.

Toute demande d'élection de domicile est suivie d'un entretien avec l'intéressé où il recevra, dans la mesure du possible, une information orale et écrite sur ses droits et obligations en la matière. L'entretien est l'occasion d'identifier les droits auxquels la personne pourrait avoir accès, de l'orienter dans ses démarches, voire d'engager une démarche d'insertion.

La domiciliation est formalisée par la délivrance d'une attestation CERFA, fixé par l'arrêté du 1^{er} février 2008.

Une élection de domicile est valide pendant 1 an maximum. Elle est renouvelable à la demande de l'intéressé et peut prendre fin à sa demande mais aussi lorsqu'il ne s'est pas présenté au CIAS pendant plus de 3 mois consécutifs et enfin lorsqu'il acquiert un logement stable.

Le refus et la résiliation de la domiciliation sont notifiés par écrit à l'intéressé.

Le courrier sera mis à disposition au guichet du CIAS; Les arrivées et retraits du courrier sont enregistrés et sont remis en main propre à la personne qui a fait l'élection de domicile après vérification de son identité.

Sur demande des organismes payeurs de prestations sociales, et des autorités il pourra leur être indiqué si l'intéressé est bien domicilié au CIAS.

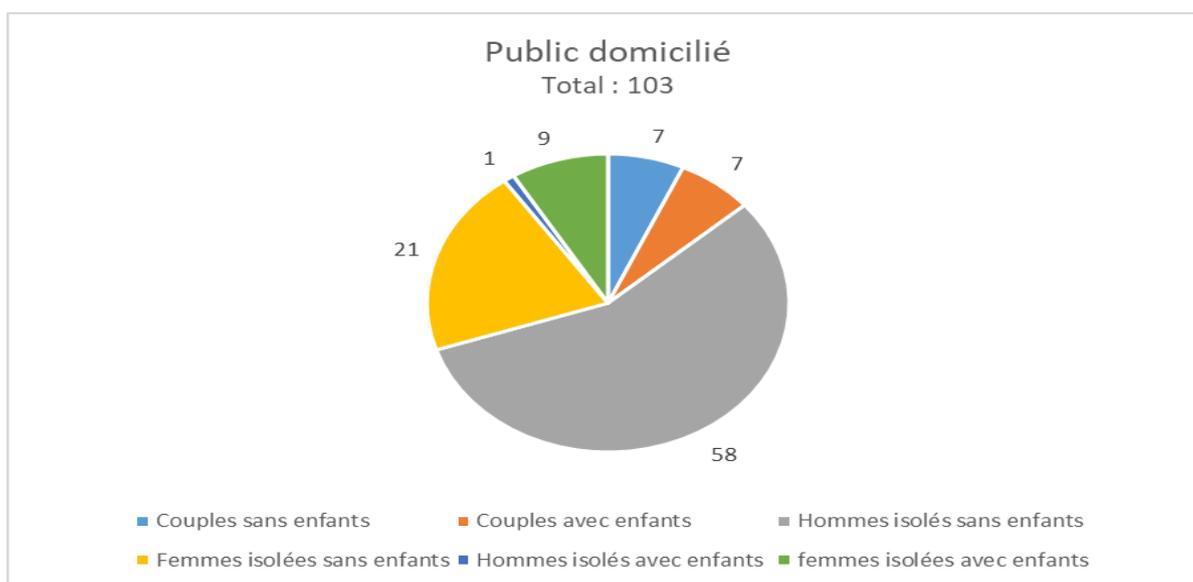
Chaque année, un bilan de l'activité de domiciliation est transmis au Préfet mentionnant notamment :Le nombre de domiciliation en cours, le nombre d'élections de domicile reçues dans l'année et le nombre de radiations.

Activité de domiciliation		
Année	2020	2021
Nombre d'attestations délivrées :	96	103
Dont nombre de premières demandes :	69	80
Dont nombre de renouvellements :	27	23
Nombre d'attestation en cours de validité :	64	67

Election de domicile

Courrier

Années :	2020	2021
Nombre de passages liées à l'activité « courrier » :	816	2587
Nombre de courriers reçus au titre de la domiciliation :	2083	1487

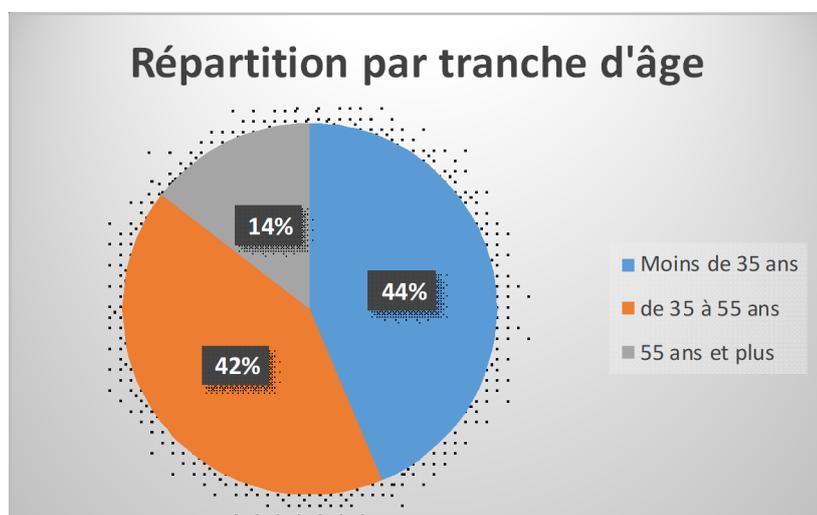
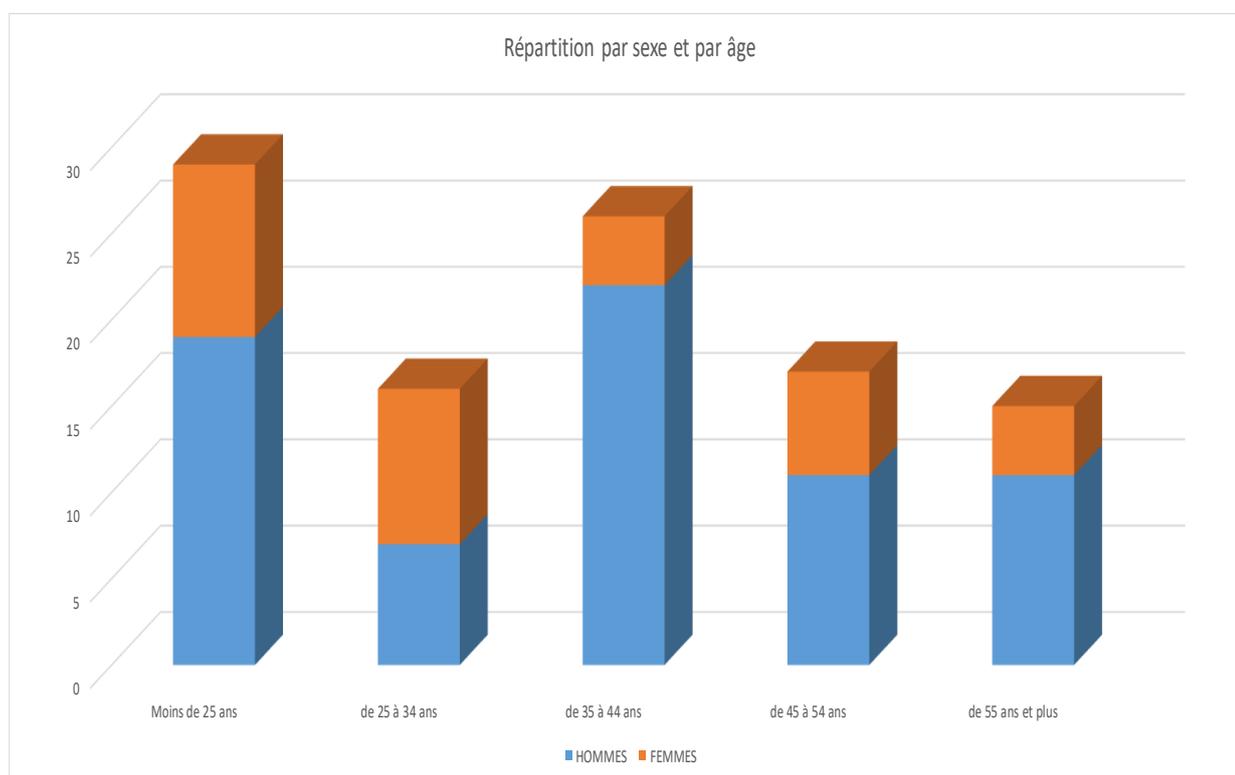


Ressources des personnes en élection de domicile en 2021

Ressources	Sans	Sa- laire	RSA	RSA + Presta- tions familiales	AAH	Assédict	Revenu de stages / formations	Retraite	Non ren- seigné	Total
Nombre de personnes	36	13	31	2	7	6	2	3	3	103

Connaissance public domicilié

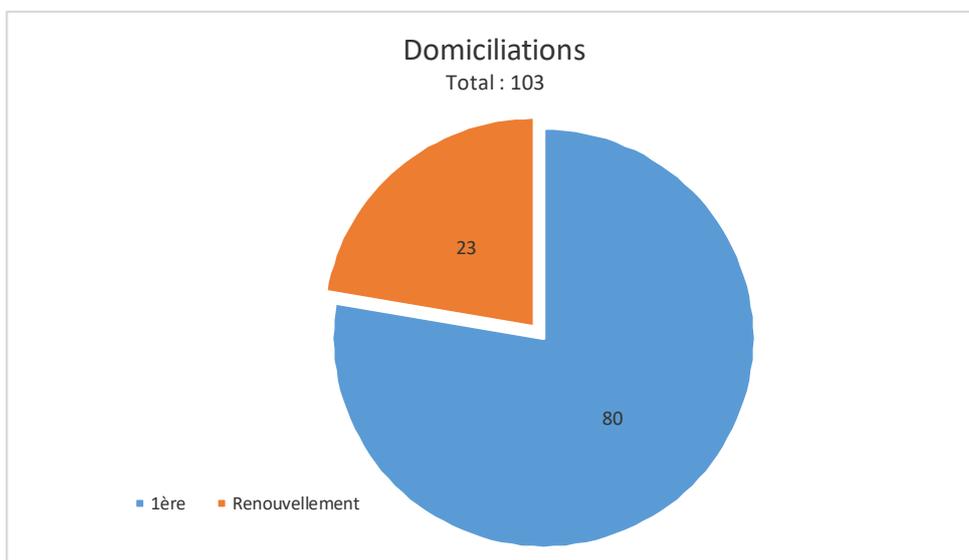
	Hommes	Femmes	Total
Moins de 25 ans	19	10	29
De 25 à 34 ans	7	9	16
De 35 à 44 ans	22	4	26
De 45 à 54 ans	11	6	17
55 ans et plus	11	4	15
Total	70	33	103



Les données sur la domiciliation mettent en évidence le besoin de ce service pour les moins de 35 ans. Les jeunes du territoire se trouvent de plus en plus dans l'incapacité de se loger, ce qui peut engendrer par ailleurs d'autres difficultés notamment celles relatives à l'insertion sociale et professionnelle, avec des risques d'errance et de marginalisation.

Hébergement des personnes en élection de domicile

Hébergement	Sans	Chez un tiers	Urgence	Gens du voyage	Total
Nombre de personnes	35	52	6	10	103



Dispositif ALT : Insertion des jeunes (18-25 ans) par un accompagnement social lié au logement

En plus de l'élection de domicile au caractère réglementaire pour un CIAS, ce type d'établissement peut aussi nouer un partenariat avec les services de l'Etat dont la mission est l'hébergement de personnes en situation de précarité. Le CIAS de Sarlat Périgord Noir a conventionné depuis longtemps sur un dispositif nommé ALT. Il s'agit d'un accompagnement social pluri partenarial qui permet de prendre en charge des jeunes en difficulté. Cela leur permettra d'être logés temporairement en préparant un projet d'insertion par la formation, la professionnalisation et le logement, en relation avec les partenaires sociaux du territoire. Les partenariats avec le club de prévention spécialisé, (Itinérance), la Mission Locale du Périgord Noir mais aussi la permanence d'accès aux soins de santé ou encore avec le centre d'addictologie sont tout particulièrement importants pour conduire ce type de prise en charge.

	2019	2020	2021
Nombre de jeunes hébergés	11	10	8
Nombre de jours d'occupation	925	895	632
Suivi fait avec partenaire	Itinérance/ MLPN	Itinérance/ MLPN	Itinérance/ MLPN/PASS
Orientation en fin d'hébergement	2 retours famille 2 hébergés chez des amis 4 appartements autonomes 3 présents au 31/12/19	3 retours famille 3 appartements autonomes 1 résidence jeune 3 présents au 31/12/2020	2 retours famille 1 Hébergé 3 en logement autonome 2 présents au 31/12/2020

Accompagnement social et aide sociale facultative

PRINCIPES GENERAUX

A la différence de l'aide sociale légale, l'aide sociale facultative n'a aucun caractère obligatoire et relève de la libre initiative du Conseil d'Administration du CIAS. L'aide sociale facultative présente un caractère subsidiaire, elle intervient en dernier ressort, seulement après que le demandeur ait épuisé toutes les autres possibilités d'aides légales ou extra-légales.

Il convient d'établir une distinction entre :

- Le secours qui s'exprime dans l'urgence :

Le CIAS peut soutenir l'accès et le maintien dans le logement (impayés d'énergie, assurance, loyer...) mais aussi l'accès aux soins, aux droits, au transport, aux vacances... et favoriser ainsi l'insertion.

Les dossiers des demandeurs après avoir été constitués par des travailleurs sociaux (du CIAS ou des partenaires) font l'objet d'un examen et d'une décision de la commission consultative. Composée d'élu(e)s (Mmes Lamothe Solange, Chazarin Nathalie, Delbary Sylvie, Jardel Michelle, Lascombe Christine, Muller Claudine, Salles Marie, Soumeyrou Colette) cette commission se réunit une fois par semaine.

- L'aide qui peut intervenir après une période d'instruction du dossier .

Le CIAS peut intervenir sous différentes formes :

- * Prestations non remboursables (facture énergie, eau, assurance, loyer...),
- * Prestations en nature (chèques d'accompagnement personnalisés).

Accordés généralement dans le cadre de l'urgence à des personnes momentanément privées de ressources, les secours permettent de faire face aux besoins élémentaires du quotidien.

Ces dossiers sont instruits par l'ensemble des travailleurs sociaux de l'établissement et examinés en commission consultative.

Les traits saillants de la file active en 2021

La nature des ressources des demandeurs :

20% de personnes au chômage, 15% attributaires du RSA, **34% de retraités** (27% en 2020) et 12 % de salariés.

La part des retraités dans la file active du CIAS s'accroît plus rapidement que la file active, tandis que le reste des grandes catégories reste stable en proportion. .

Ce trait saillant est conforme à la démographie du territoire et aux prévisions que nous faisons depuis plusieurs années. La situation économique des retraités, la baisse du pouvoir d'achat mais aussi la possibilité de solliciter plus facilement des services comme les repas à domicile sont des facteurs qui contribuent à cet accroissement.

Nous accueillons majoritairement des personnes seules : la file active se compose de **47 %** célibataires et 20 % de personnes séparées ou divorcées qui peuvent ou non être accompagnées d'enfants

La file active s'est accrue cette année de 10 % environ. Parallèlement à ces accompagnements en rendez-vous au CIAS s'effectuent des accompagnements au téléphone, des suites de dossiers par mails, dont l'outil statistique utilisé en 2021 ne permet pas de rendre compte véritablement. Le mode de comptage actuel permet d'évaluer 1 100 contacts le nombre de contact annuels effectués par un travailleur social à temps plein (hors échange de mails).

Accompagnement social

Caractéristiques du public 2021

Nombre de foyers suivis	820
Nombre de rendez-vous	2134

Sexe	
F	48 %
M	52 %
Total	100 %

Age	TAUX
<= 25 ans	12 %
Entre 26 et 40	20 %
Entre 41 et 59	31 %
Entre 60 et 69	16 %
Entre 70 et 79	9 %
Entre 80 et 89	11 %
>=90	1 %
Total	100 %

Situation familiale	TAUX
Célibataire	47 %
Marié / Concubin	19 %
Divorcé	13 %
Séparé	7 %
Veuf	14 %
Total	100 %

Communes	TAUX
Sarlat	88,5 %
Beynac et Cazenac	0,5 %
La Roque-Gageac	0,5 %
Marcillac Saint Quentin	0,5 %
Marquay	1,2 %
Proissans	1,5 %
Saint-André-Allas	2,0 %
Saint Vincent-de-Cosse	0,7 %
Sainte Nathalène	1,2 %
Saint Vincent Le Paluel	0 %
Tamniès	0,5 %
Vézac	1,2 %
Vitrac	1,7 %
Total	100%

Procédures d'expulsion	Nombre
Assignation	15
Commandement de quitter les lieux	12
Concours force de police	9

Statut	TAUX
Chômeur	20 %
RSA	15 %
Retraité	34 %
Salarié	12 %
AAH	5 %
Invalidité	2 %
Sans statut	4 %
Maladie	2 %
Indépendant	2 %
Intérimaire	1 %
Etudiant	1 %
Formation	2 %
Total	100 %

Nombre d'enfants à charge	TAUX
Aucun	71 %
1	13 %
2	10 %
3	4 %
4	1 %
5	0,5 %
6 et +	0,5 %
TOTAL	100 %

Orienté par	TAUX
Bouche à oreille	35
CESF du CIAS	45
Elu	2,5
Outils Com. Cias	1
Action collective	0
Partenaires Sanitaire	1
Partenaires Sociaux	14
Partenaires Judiciaires	0
Partenaires Associatifs	0,5
Partenaires Autres	1
Total	100 %

Statut d'occupation	TAUX
Locataire parc privé	38 %
Locataire parc public	27 %
Hébergé	13 %
Propriétaire occupant	17 %
Autre	2 %
Sous locataire	0 %
Sans domicile	3 %
Total	100 %

Aides facultatives

CHEQUES D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE

Ce dispositif permet l'accès à l'énergie, au gaz (transport, chauffage, cuisson) à l'alimentation., aux produits d'entretien et d'hygiène. Il est destiné aux personnes momentanément sans ressource et permet de prévenir le risque d'exclusion. Ce sont des aides accordées sur évaluation d'un travailleur social du CIAS. Ces aides correspondent à une situation de besoin immédiat.

CHEQUES D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE	2020	2021
Nombre de personnes	343	326
Coût (en €)	45 624 €	48 776 €
	133,01 €/foyer	149,62 €/foyer

CHEQUES CADEAUX	2020	2021
Nombre de personnes	384	334
Coût total	21 555 €	19 380 €
	56,13 €/foyer	58,02 €

SECOURS, AIDES FINANCIÈRES ATTRIBUÉS PAR LA COMMISSION CONSULTATIVE

Nature de l'aide	Nbre	% / nombre de dossiers présentés en commission consultative
Energie	34	27 %
Mobilité	29	23 %
Logement	32	26 %
Administratif	3	2 %
Santé	5	4 %
Enfance	9	7 %
Autres	13	10 %
Budget	réalisé	162,91 € /Foyer/ an
	19 548,59 €	

Micro-crédit	2019	2020	2021
Mobilité	11	18	7

- Le nombre de foyers attributaires de ces aides a diminué de 10%.
- La moyenne des aides fournies par foyer est supérieure de 10%.
- Les foyers aidés sont moins nombreux mais l'ont été plus fortement dans le cadre de l'aide immédiate.
- L'aide financière votée par la commission consultative est plus élevée qu'en 2019 (les éléments 2020 sont peu significatifs car l'activité a été tronquée par des semaines de confinement et le nombre de bénéficiaires moins important (145/125). Là encore le CIAS a plus fortement aidé les demandeurs : 168,91€/ foyer contre 138,82 €/ foyer en 2019.

Accompagnement des seniors

Le développement des actions de prévention auprès des seniors a subi comme l'ensemble des activités sociales l'impact de la crise sanitaire.

L'accompagnement d'un public âgé se trouve marqué cette année encore par la crise sanitaire

Restauration à domicile: Préserver et maintenir l'autonomie de la personne à son domicile

	2020	2021
Nouveaux dossiers	104	87
Nombre de commissions	28	31
Nombre de modifications des commandes	591	569
Nombre de facturations/encaissements	2322	2 716
Nombre de clients du service	149	156
Nombre moyen de repas par jour	78	84
Facturation de la prestation	324 278,05 €	341 671,02 €
Participation de l'utilisateur	286 898,05 €	308 404,45 €
Coût moyen du repas	11.42 €	11,15 €
Nombre de repas portés annuellement	28 405	30 632
Age moyen des clients	83 ans	82 ans

Sur l'agenda du CIAS en 2021

Envoyé en préfecture le 15/04/2022

Reçu en préfecture le 15/04/2022

Affiché le



ID : 024-200027217-20220411-202231011104202-DE

JANVIER :

- * Campagne budgétaire 2021: Commission des finances CIAS et RA
- * Atelier informatique à la RA
- * Atelier nutrition santé à la RA
- * Réunion avec la CARSAT pour projet programme coordonné 2021

FÉVRIER :

- * Campagne de vaccination à la Résidence Autonomie (1ère injection)
- * Travaux de réfection T3 à la RA (peintures)
- * Rencontre Croix Rouge : point et projet de partenariat
- * Rencontre VITADOM : point situation et fonctionnement
- * Présentation logiciel ARPEGE pour l'action sociale
- * Groupe de travail partenarial : projet Conciergerie

MARS:

- * Campagne vaccinale à la Résidence Autonomie (2ème injection)
- * Bilan programme coordonné CARSAT pour 2020 et Prévisionnel 2021
- * Bilan CPOM 2020
- * Rencontre Equipe APA du Conseil Départemental : point situations et fonctionnements
- * Formation de l'équipe du service aux seniors sur la Maladie d'Alzheimer par le Docteur DEMOURES de France Alzheimer
- * Mise en place de la réunion de chantier: tour d'horizon mensuel des chantiers à prévoir et en cours

AVRIL:

- * Premier conseil d'administration : Débat d'orientation budgétaire et compte administratif 2020
- * Deuxième conseil d'administration : Vote du budget

MAI :

- * Contrat de location véhicule : portage des repas
- * Rencontre partenariale : projet Conciergerie

JUIN:

- * Formation interne au logiciel d'accueil et d'accompagnement (Millésime JVS)
- * Rencontre partenariale : projet Conciergerie
- * Réfection logement RA n° 4 , n°14 et n° 9
- * Animation RA en partenariat avec La Bibliothèque de Sarlat et Le Jardin des Hespérides : Contes et Musique
- * Réunion avec le collectif des sans toit avec le Maire de Sarlat et la DDCSPP

JUILLET:

- * Réponse appel à projet CARSAT pour travaux investissement RA

AGENDA 2021

Envoyé en préfecture le 15/04/2022

Reçu en préfecture le 15/04/2022

Affiché le



ID : 024-200027217-20220411-202231011104202-DE

AOÛT :

- * Rencontre Vittaliance pour implantation sur le secteur de Sarlat
- * Groupe de travail partenarial évolution du Règlement intérieur du CIAS SPN
- * Réunion partenariale sur les difficultés des SAD (Mission locale, Pôle Emploi, MFR de Salignac)
- * Goudronnage AGDV

SEPTEMBRE :

- * Rencontre Sophrologues du secteur pour l'implantation des « Sophrologues du cœur »
- * Rencontre partenariale : projet Conciergerie
- * Formation interne Millésime JVS : fusion des documents
- * Groupe de travail partenarial cuisine centrale/ équipe portage des repas : évolution du service de restauration à domicile
- * Réunion avec les partenaires de l'action sociale

OCTOBRE:

- * Troisième Conseil d'administration
- * Deuxième groupe de travail des SAD (Mission locale, Pôle Emploi, MFR de Salignac)
- * Réorganisation du CIAS suite nouvel organisation de travail et accueil des publics et des partenaires
- * Rencontre équipe géronto et service Activ'Service de Saint Geniès
- * Rencontre partenariale : projet Conciergerie

NOVEMBRE:

- * Evaluation externe
- * 2 Conseils de la Vie Sociale (CVS) de la Résidence Autonomie
- * Rencontre partenariale : projet Conciergerie + réunion visio avec AGRICA
- * Évaluation du girage des résidents de la RA par le médecin du CD 24
- * Troisième commission des finances
- * Réfection logement RA n° 2
- * Confection du cahier des charges du marché de la restauration à domicile
- * Présentation SONATE : suivi action sociale
- * Rencontre avec « Association Chacun sa Gym en Périgord » : point actions de prévention
- * CA du CIAS
- * Campagne de vaccination pour la RA : 3ème injection
- * Signature convention Programme Coordonné

DÉCEMBRE:

- * Groupe de travail sur réflexion des difficultés des SAD (Mission locale, Pôle Emploi, MFR de Salignac, Althéa)
- * Restitution évaluation externe et transmission au Conseil Départemental pour renouvellement agrément RA
- * Signature convention CARSAT pour subvention aide à l'investissement travaux RA
- * Conseil d'Administration du CIAS

La Résidence Autonomie du Plantier est située en proximité du centre-ville. Elle accueille dans un environnement bucolique, 15 logements adaptés à destination des personnes retraitées autonomes. Depuis l'acquisition de cette structure (2017) le CIAS a réalisé de nombreux travaux de rénovation et d'amélioration de la sécurité.

Pour ce faire, le CIAS a obtenu le soutien financier de la CARSAT dans le cadre des aides à l'investissement accordées aux Résidence Autonomie. Ainsi, les locataires ont bénéficié d'une amélioration de leur lieu de vie, de leur confort et de leur sécurité.

Les améliorations apportées depuis 4 ans :

- Travaux de mise aux normes électriques
- Installation de boîtes aux lettres individuelles
- Installation d'un WC public accessible aux personnes à mobilité réduite ;
- Réfection des peintures de certains lieux communs (hall d'entrée, couloir RDC, petit salon)
- Equipement en mobilier (petit salon pour convivialité et animations, chaises extérieure)
- Changement des huisseries du salon, du bureau et de la porte d'entrée principale;
- Installation d'équipements informatiques accessibles gratuitement aux résidents
- Construction d'un bâtiment extérieur permettant le stockage des outillages dédiés aux espaces verts
- Mise en sécurité de la Résidence par l'installation de portails avec digicode et Visio-interphones dans chaque appartement
- Rénovation intégrale de l'ascenseur (changement de l'ensemble des circuits hydraulique et électrique)
- Amélioration des espaces verts par un entretien régulier et la taille annuelle des massifs arborés

Pour 2021, les travaux engagés ont concerné 3 actions importantes pour les locataires :

- La révision intégrale des toitures, leur démoussage et la réfection de l'étanchéité du toit terrasse car des infiltrations ont été observées.
- L'installation d'une parabole télévisuelle et d'un répartiteur vers les appartements afin de permettre à chaque locataire d'obtenir une bonne réception des programmes sur les différentes chaînes accessibles par la TNT. A noter que la réfection de ce dispositif profitera également aux résidents de l'EHPAD du Plantier attendant.
- Enfin, l'amélioration de l'accès à la douche dans le T3 occupé par une personne à mobilité réduite. Ces travaux ont permis d'abaisser le bac existant et de poser un siège escamotable.

En complémentarité de ces investissements, la Résidence Autonomie a répondu à une forte demande de mobilité. En effet, sur l'année écoulée, 4 locataires, âgés respectivement de 95, 93, 91 et 87 ans ont quitté la Résidence pour intégrer un EHPAD, le maintien à domicile devenant trop compliqué pour chacun d'eux. Ces départs ont été accompagnés du souhait pour 3 locataires de changer de logement. Nous avons ainsi engagé la réfection de 6 logements (peintures des murs et plafonds) et accueillis 4 nouveaux locataires.

Ces travaux importants signifient une fois de plus la volonté du CIAS de conforter les objectifs de sécurité, de confort et de bien vivre chez soi que porte l'établissement à travers son action sociale au service des seniors. Toutes ces modifications ont permis un renouvellement important du peuplement qui conduit à une baisse de la moyenne d'âge résidentiel qui aujourd'hui est de 74,5 ans.

Pour rappel depuis, 2017, le CIAS SPN a délégué du personnel sur cette structure afin de pouvoir assurer dans les meilleures conditions possibles, la gestion, l'entretien et la prise en charge des locataires dès que cela s'avère nécessaire.

L'année 2021 a encore été perturbée par les contraintes sanitaires liées à la pandémie de la COVID 19. Nous pouvons convenir que, malgré ce contexte très difficile, les efforts fournis par chacun (locataires, membres familiaux, agents professionnels intervenants sur cet établissement) ont permis d'éviter toute contamination. Une campagne vaccinale interne a été, comme en 2020, initiée par le Conseil Départemental de la Dordogne. Les locataires éligibles aux rappels de vaccination ont été accompagnés vers le Centre de Vaccination de Sarlat, par des agents du CIAS, afin de faciliter leur prise en charge individuelle.

Les réunions concernant le CVS ont été maintenues et conduites normalement, dans le respect des gestes barrières. Elles ont contribué à maintenir un dialogue entre tous les membres (locataires, familles et représentants institutionnels). Ces échanges ont conforté les membres élus dans leurs missions et donnent du sens à toutes les actions qui sont entreprises sur ce site. Les besoins et envies sont exprimés librement ce qui permet d'orienter les objectifs et la continuité des travaux à réaliser.

Dans le cadre des activités de prévention des risques liés au vieillissement, un CPOM a été signé entre la structure et le Conseil Départemental de la Dordogne. Ainsi, les locataires ont accès chaque année, à titre gratuit, à des propositions thématiques d'activités diverses. Pour 2021, bien que restreintes pour cause sanitaire, ont été réalisés : des activités manuelles (86 séances) mais aussi de la gym adaptée (39 séances), des ateliers numériques (12 séances) et encore 1 sortie culturelle et 1 atelier cuisine.

Lors de l'achat de la Résidence qui a coïncidé avec l'évolution de la loi ASV, le CIAS a obtenu un agrément de gestion par le Conseil Départemental de la Dordogne. Cet agrément est valable jusqu'au 31 décembre 2022. Son renouvellement est subordonné aux résultats de l'évaluation externe qui a été réalisée en 2021 par le Cabinet Ingé Consultant (choix effectué après une consultation). Les résultats de cette évaluation, rédigés par Monsieur Ingrao ont été transmis en décembre 2021 au Conseil Départemental qui va ainsi procéder à la régularisation administrative relative au maintien de l'agrément de gestion de la Résidence Autonomie du Plantier de Sarlat par le CIAS SPN.

Les conclusions de l'évaluation externe sont satisfaisantes au regard de la taille de l'établissement. Elles indiquent aussi un certain nombre d'éléments qui seront autant de voies de progrès pour les 5 années à venir (1er janvier 2023 - date du renouvellement de l'agrément de fonctionnement).

Plusieurs axes de travail et d'amélioration vont maintenant être mis en travail, dont notamment :

- La poursuite de la structuration de la Démarche Qualité.
- La mise en place d'un plan de formation des équipes intervenantes.
- La mise en conformité des documents supports utilisés
- L'amélioration et développement des supports de communication.
- La création d'un manuel qualité et un recueil des plaintes et réclamations.

En guise de conclusion nous pouvons dire que l'expérience acquise par l'ensemble des agents affectés à cet établissement annexe du CIAS, permet de répondre pleinement aux exigences liées à la gestion de cet établissement.

L'engagement et la polyvalence des personnels a permis de maintenir tous les postes d'activité. De même la réactivité des interventions techniques a pleinement contribué au bien être de chacun.

Les améliorations constatées dans tous les domaines (humains, techniques, environnementaux) sur cette structure doivent être consolidées.

Ainsi en 2022, des recherches de soutiens financiers seront réengagées pour financer de nouveaux travaux d'investissement concertés avec les résidents à travers le CVS ou rendus nécessaires par l'évaluation externe (aménagement d'une nouvelle douche, installation d'un point d'eau extérieur, réalisation de travaux d'embellissement des espaces verts, Document Unique de Prévention des risques etc....).

FINANCEURS

Le CIAS remercie ses partenaires avec qui les investissements conduits durant l'année 2021 ont permis une amélioration du service rendu à nos usagers.

Travaux Aire des Gens du Voyage

Financé par



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Travaux Résidence Autonomie du Plantier



Il n'existe pas d'autres voies vers la solidarité humaine que la recherche et le respect de la dignité individuelle. Pierre Lecomte de Nouÿ

Conclusion

Le CIAS en 2021 a poursuivi son activité avec une véritable intensité, maintenu ses missions, fait évoluer ses organisations, adapté ses processus, renoncé temporairement à certaines de ses actions, intégré de nouveaux besoins des usagers et de nouvelles façons d'y répondre.

La file active de l'accompagnement social s'accroît de 5 %, tandis que les accueils du public augmentent. Les échanges par mail, les accompagnements téléphoniques prennent de l'ampleur et s'intègrent désormais à une activité quotidienne déjà dense. Les missions demeurent organisées autour de l'accueil du public et de l'accès aux droits même si la crise sanitaire a modifié singulièrement les modalités d'organisation de ce travail.

2021 a été une année d'évolutions internes. Les réflexions conduites en 2020 pour optimiser et sécuriser l'accueil et l'accompagnement ont pris corps:

- * Modification de la banque d'accueil, rénovation des portes d'entrée et sortie, visiophone d'accueil, ordinateur public partagé avec un accueillant
- * installation de bureaux professionnels partagés pour créer un front office d'accueil des publics et des partenaires.

Le CIAS a en outre, engagé un chantier de modernisation de la gestion des dossiers des usagers. La numérisation des dossiers d'accueil et d'accompagnement a été initiée en juillet, le retour d'expérience a permis de consolider et de systématiser ce mode de faire dès le mois de janvier 2022.

La dématérialisation de l'accès aux droits a aussi contraint l'établissement à intégrer cette dimension à son accueil du public: une borne d'aide aux démarches par internet avec une personne dédiée (environ 7h/semaine), permet d'accompagner les personnes dans la gestion de leur droits et de dédramatiser ce rapport au numérique.

Il s'agit bien entendu de continuer à lutter contre les situations de non recours dont on pourrait craindre l'accroissement si des systèmes d'accompagnement, de médiation face à ces nouveaux outils, n'étaient pas mis à disposition des personnes.

L'établissement intègre désormais une organisation du travail où le télétravail a une part non négligeable (entre une demie et 2 journées par semaine, selon les missions télétravaillables). Cette modalité constitue aussi une des variables permettant l'ajustement des présences sur le site du siège social afin de limiter les risques de transmission épidémique.

De nouveaux moyens d'accès aux droits créent de nouveaux besoins, de nouvelles questions (domiciliation numérique, coffre-fort numérique....). Ils sont advenus plus rapidement à la faveur de cette crise sanitaire forçant la modernisation, poussant les changements que chacun pouvait souhaiter ou redouter. Le monde d'après ne sera sans doute pas le monde d'avant et le CIAS maintiendra en 2022 cette capacité à se moderniser en restant au plus près des besoins du public.

2022 sera aussi une année de réflexion sur la mobilité des seniors, une année d'expérimentation de la **conciergerie d'ici**. Ce projet tripartite aura vocation à essaimer au niveau national. La méthodologie, les objectifs, les limites comme les potentialités vont être définies, évaluées, pendant l'année 2022. Le développement de ce projet innovant prendra pied sur la capacité du CIAS à promouvoir cette action dans son réseau.

Communiquer, rendre visible et lisible la dimension solidaire que comporte ce projet vient compléter opportunément la visibilité et la lisibilité désormais acquise de l'action sociale locale. S'il est une richesse de cette crise elle est dans l'accélération de projets qu'elle a pu autoriser. Le CIAS, à sa mesure, a su se saisir de ce contexte pour moderniser ses installations et ses processus afin de continuer de garantir aux usagers et clients un service optimisé au plus près de leurs besoins.

Envoyé en préfecture le 15/04/2022

Reçu en préfecture le 15/04/2022

Affiché le



ID : 024-200027217-20220411-202231011104202-DE

DEPARTEMENT

DORDOGNE



**DELIBERATION DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
SARLAT-PERIGORD NOIR**

Séance du 11 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, et le 11 avril à 18 h 00, le Conseil de la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, selon convocation en date du 4 avril 2022, à la Salle des Fêtes de Marcillac Saint Quentin, sous la présidence de Jean-Jacques de Peretti, Président.

Madame Marie-Pierre DELATTAIGNANT est désignée comme secrétaire de séance.

Membres en exercice	37
Présents	29
Représentés	4
Votants	33
Abstentions	0
Exprimés	33
Pour	33
Contre	0

Présents :

Jean-Jacques de PERETTI, Benoit SECRESTAT, Marie-Pierre DELATTAIGNANT, Jean-Michel PERUSIN, Patrick SALINIE, Frédéric TRAVERSE, Didier DELIBIE, Patrick ALDRIN, Fabienne LAGOUBIE, Michel ANDRE, Jean-Luc ASTIE, Carine AUDIT, Marlies CABANEL, Jean-Marie CHAUMEL, François COQ, Sylvie DELBARY, Fabrice GAREYTE, Gérard GATINEL, Thierry GAUTHIER, Brigitte JALES, Olivier LAMONZIE, Christophe NAJEM, Serge PARRE, Marc PINTA-TOURRET, Claudine PRADAT, Christian ROBLES, Etienne ROUQUIE, Guy STIEVENARD, Marie-Pierre VALETTE.

Procurations :

Elise BOUYSSOU à Marc PINTA-TOURRET, Carlos DA COSTA à Fabienne LAGOUBIE, Monica DUBOST à Jean-Michel PERUSIN, Basile FANIER à Gérard GATINEL.

Absents excusés :

Jérôme PEYRAT, Célia CASTAGNAU, Maryline FLAQUIERE, Julie NEGREVERGNE.

Délibération N°2022-32

**SYNDICAT INTERCOMMUNAUTAIRE DE DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE DU SARLADAIS (SIDES) : MODIFICATION DES
STATUTS**

Monsieur le Président informe les membres du Conseil communautaire que le Syndicat Intercommunautaire de Développement Economique du Sarladais (SIDES) a modifié ces statuts. Cette modification statutaire porte sur les points suivants :

- L'objet du syndicat et le périmètre de compétence : « l'acquisition, l'étude, l'aménagement, la mise en valeur et la gestion de terrains situés sur les Zones d'Activités Economique (ZAE) de Vialard et sur une partie de la zone d'activité de Madrazès » (voir les statuts annexés),
- La modification de la représentation au syndicat :
 - 4 titulaires et 4 suppléants pour la Communauté Communes Sarlat Périgord Noir
 - 4 titulaires et 4 suppléants pour la Communauté de Communes du Pays de Fénelon

- Les participations des Etablissements Publics de Coopération Intercommunal (EPCI) adhérentes : « la contribution des membres adhérents liée aux dépenses qu'aura à supporter le Syndicat est fixée chaque année, par le comité syndical, est calculée à partir de la somme nécessaire à garantir l'équilibre budgétaire de l'année. La contribution est répartie de la manière suivante, après débat :
 - 60 % pour la Communauté de communes du Pays de Fénelon,
 - 40% pour la Communauté communes Sarlat Périgord Noir ».

Monsieur le président propose donc à l'assemblée délibérante d'approuver les modifications statutaires du SIDES.

Vu la délibération n° 2022-05 du 21 mars 2022 portant sur la modification des statuts du SIDES,

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la modification des statuts du SIDES, tels qu'annexés à la présente délibération ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à accomplir l'ensemble des formalités utiles afférentes à la bonne exécution de ce dossier.

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Le Président,

Jean-Jacques de Peretti



S.I.D.E.S

Syndicat intercommunautaire de
développement économique du
Sarladais

Envoyé en préfecture le 13/04/2022

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le



ID : 024-200027217-20220411-2022_32-DE

STATUT SYNDICAT INTECOMMUNAUTAIRE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU SARLADAIS

Préambule

- Considérant les dispositions de la Loi Notre emportant la transformation du SIDES en syndicat mixte fermé, associant la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir (CCSPN) en représentation substitution de la commune de Sarlat et la Communauté de Communes Pays de Fénelon (CCPF) en représentation substitution de la commune de Carsac-Aillac et l'adaptation des statuts du syndicat.
- Considérant que la CCSPN et la CCPF ont respectivement pris acte des nouveaux contours de la compétence « Développement économique » en matière de zones d'activités économiques en procédant aux éventuels transferts financiers et de propriétés accompagnant le transfert obligatoire des zones d'activités.
- Considérant que les Communautés de communes ont un enjeu commun de développement économique sur les parcelles définies en annexe et souhaitent, ainsi, contribuer à l'accueil et au développement des activités économiques sur ce périmètre.

TITRE 1 : OBJET – SIEGE SOCIAL - DUREE

ARTICLE 1 : Constitution et dénomination

En application des articles L 5711-1 et suivants du CGCT, il est formé, entre la CCSPN (pour le territoire de la commune de Sarlat) et la CCPF (pour le territoire de la commune de Carsac-Aillac), un syndicat mixte fermé qui prend la dénomination « Syndicat Intercommunautaire de développement Economique du sarladais » (SIDES).

ARTICLE 2 : Objet

Le Syndicat mixte a pour objet, l'ensemble des opérations inhérentes à l'aménagement d'une ZAE, sur les parcelles situées sur la zone d'activité du Vialard et sur une partie de la zone d'activité de Madrazès, dont la liste des parcelles est jointe aux présents statuts, sises sur le territoire des communes de Sarlat-La Canéda et de Carsac-Aillac :

- L'acquisition, l'étude, l'aménagement, la mise en valeur et la gestion de terrains situés sur les ZAE du Vialard et sur une partie de la zone d'activité de Madrazès et dans le cadre, le cas échéant, d'une procédure de zone d'aménagement concerté prévue par le code de l'urbanisme (initiative de la création, création, réalisation).



ARTICLE 3 : Conventions avec d'autres collectivités

En lien avec ses compétences et dans les conditions définies par convention, le syndicat mixte peut passer des accords de collaboration, ou assurer des prestations de service pour le compte de ses collectivités membres, d'autres collectivités, d'autres établissements publics de coopération intercommunale et d'autres syndicats mixtes dans les conditions de l'article L.5211-56 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ARTICLE 4 : Sièges social

Le siège social du syndicat mixte est fixé au siège social de la CCSPN : Place Marc Busson 24200 Sarlat La Canéda.

Le syndicat mixte pourra tenir ses réunions soit au siège social, soit en tout autre lieu choisi par le comité syndical.

Il appartient au Président de prendre toutes les mesures nécessaires relatives à la publicité des séances.

ARTICLE 5 : Durée

Le Syndicat mixte est constitué pour une durée indéterminée.

TITRE 2 : ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT

ARTICLE 6 : Composition et fonctionnement du comité syndical

Conformément à l'article L.5212-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, le syndicat mixte est administré par le comité syndical. Ce dernier est composé de 8 délégués titulaires et 8 délégués suppléants selon la répartition suivante :

- CCSPN : 4 titulaires et 4 suppléants
- CCPF : 4 titulaires et 4 suppléants

Chaque membre dispose d'une voix délibérative. En cas d'égalité des votes, le Président à voix prépondérante, sauf lorsque le vote se déroule à bulletin secret.

Le comité syndical se réunit sur convocation du Président au moins une fois par trimestre, au siège du Syndicat ou dans tout autre lieu choisi par le comité syndical.

Le comité syndical peut également se réunir à la demande d'un tiers au moins de ses membres. Les délibérations du comité syndical sont prises à la majorité absolue des suffrages exprimés.

ARTICLE 7 : Règlement intérieur

Le comité syndical établit un règlement intérieur qui précise les modalités d'application des présents statuts.

ARTICLE 8 : Bureau

Le comité syndical élit en son sein un bureau composé du Président et d'un vice-président et de six membres titulaires.

Il se réunit sur convocation du Président qui peut faire appel à des personnalités compétentes à titre consultatif notamment en matières administrative, technique, environnementale et économique.

ARTICLE 9 : Compétences du bureau

Le bureau peut être chargé par délégation du comité syndical, du règlement de certaines affaires, à l'exception de missions listées à l'article L 5211-10 du CGCT.

Le Président rend compte des travaux du bureau lors des réunions du comité syndical.

TITRE 3 : DISPOSITIONS FINANCIERE ET COMPTABLE :

ARTICLE 10 : Budget du syndicat mixte

Les dépenses du syndicat mixte correspondent à la mise en œuvre de ses attributions définies à l'article 2 des présents statuts.

Article 11 : Recettes du syndicat mixte

Les recettes du syndicat mixte comprennent notamment :

- Les contributions de ces membres ;
- Les subventions et fonds de concours ;
- Les produits des emprunts ;
- La vente ou la location de biens meubles ou immeubles ;
- Les participations, reversements ou contributions définies par Convention ;
- Les dons et les legs ;
- La récupération ou la compensation de la TVA ;
- Toute autre ressource autorisée par la Loi.

Les règles de la comptabilité publique s'appliquent au syndicat mixte.

Les fonctions de Receveur du Syndicat Mixte sont exercées par le Comptable Public de la Trésorerie de Sarlat.

ARTICLE 12 : Participation des membres adhérents aux dépenses du syndicat mixte

La contribution des membres adhérents liée aux dépenses qu'aura à supporter le Syndicat est fixée chaque année, par le comité syndical, et est calculée à partir de la somme nécessaire à garantir l'équilibre budgétaire de l'année. La contribution est répartie de la manière suivante :

- 60 % pour la Communauté de communes du Pays de Fénelon
- 40% pour la Communauté communes Sarlat Périgord Noir

ARTICLE 13 : Modification des statuts

Conformément à l'article L.5711-1 et suivants du code général des collectivités territoriales (CGCT), les modifications statutaires sont décidées par délibérations concordantes du comité syndical et des conseils communautaires des communautés de communes membres se prononçant à la majorité qualifiée, conformément aux dispositions des articles L.5211-17 à L.5211-20 du CGCT.

Périmètre de compétence

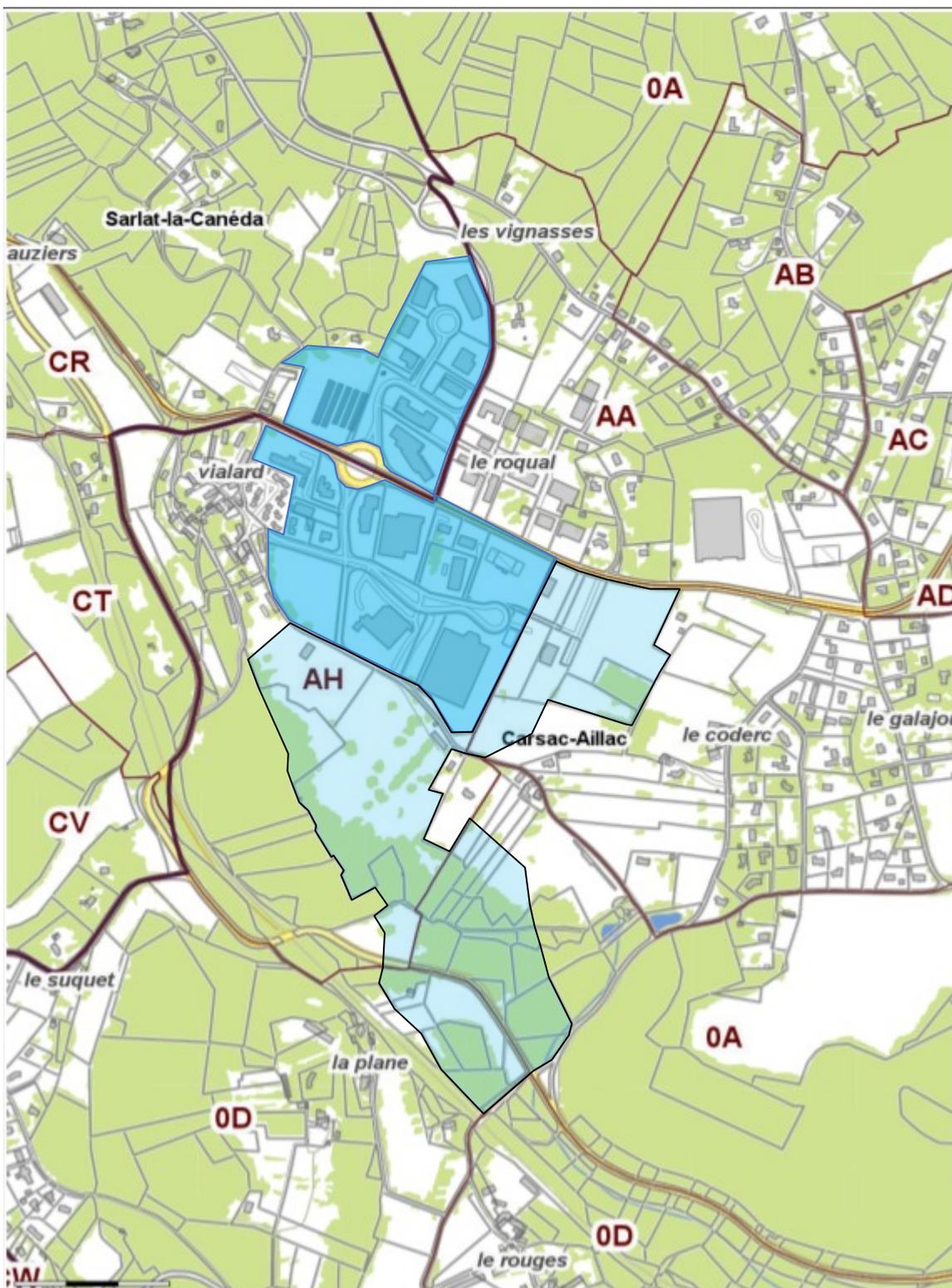
Commune de Sarlat-La Canéda

Section	N° de parcelles	Contenance en m ²	Surface concernée par le projet en m ²
CI	42	4450	4450
CI	45	7984	7984
CI	43	12495	12495
CI	44	152	152
CI	40	9729	9729
CI	41	4283	4283
CI	53	1060	1060
CN	173	14 953	14953
CN	178	550	550
CN	221	18	18
CN	385	8715	8715
CN	218	469	469
CN	222	1846	1846
CN	250	14	14
CN	254	140	140
CN	255	3485	3485
CN	257	2050	2050
CN	256	7397	7397
CN	247	4000	4000
CN	251	1342	1342
CN	245	2005	2005
CN	382	5594	5594
CN	380	7100	7100
CN	384	2301	2301

Commune de Carsac-Aillac

Section	N° de parcelles	Contenance en m ²	Surface concernée par le projet en m ²
AH	9 P	15 472	2 696
AH	18 P	40 244	8 968
AH	19 P	21 323	15 525
AH	99	50 320	50 320
AH	10p	7 071	5 408
AH	11p	400	161
AH	11p	400	161
A	2017	2 730	2 730
A	2018	1 006	1 006
A	2019	788	788
A	2023 P	6 690	2 813
A	2033 P	5 990	3 158
A	2036	1 555	1 555
A	2037	4 195	4 195
A	2039	6 403	6 403

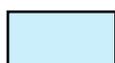
Section	N° de parcelles	Contenance en m ²	Surf
A	2040	2 418	2 418
A	2032p	1 518	909
A	2034	1 054	1 054
A	2035	6 089	6 089
A	2016p	2 724	1 586
A	2013p	3 119	1 449
A	2014p	2 199	781
A	2015p	3 441	2 120
A	2021p	20 609	5 819
D	375	3 569	3 569
D	376	1 325	1 325
D	1353	7 614	7 614
D	371 p	2 404	1 303
D	373p	2 045	1 787
D	374	3 794	3 794
D	369	118	118
D	1352	1 090	1 090
D	1350p	3 919	2 663
AE	3	16 244	16 244
AE	11	3 891	3 891
AE	13p	17 264	6 237
AE	12	4 809	4 809



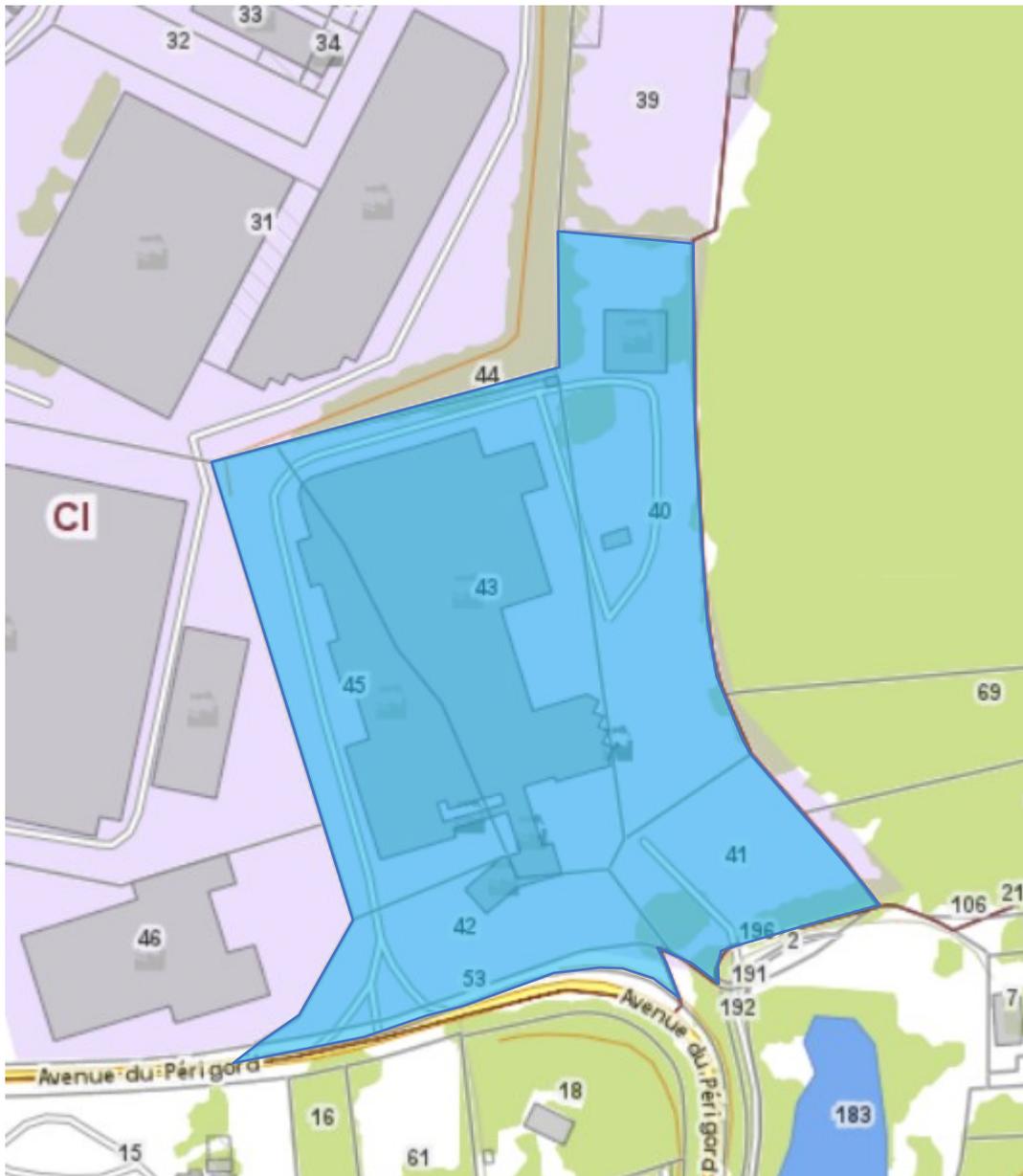
— Limite communale

— Limite cadastrale

 Périmètre de compétence - Zone d'activité existante

 Périmètre de compétence - Projet d'extension

ZONE D'ACTIVITÉ DE MADRAZÈS - COMMUNE DE SARLAT-LA CANÉDA



 Périmètre de compétence

DEPARTEMENT

DORDOGNE

**DELIBERATION DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
SARLAT-PERIGORD NOIR**

Séance du 11 avril 2022



L'an deux mille vingt-deux, et le 11 avril à 18 h 00, le Conseil de la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, selon convocation en date du 4 avril 2022, à la Salle des Fêtes de Marcillac Saint Quentin, sous la présidence de Jean-Jacques de Peretti, Président.

Madame Marie-Pierre DELATTAIGNANT est désignée comme secrétaire de séance.

Membres en exercice	37
Présents	29
Représentés	4
Votants	33
Abstentions	0
Exprimés	33
Pour	33
Contre	0

Présents :

Jean-Jacques de PERETTI, Benoit SECRESTAT, Marie-Pierre DELATTAIGNANT, Jean-Michel PERUSIN, Patrick SALINIE, Frédéric TRAVERSE, Didier DELIBIE, Patrick ALDRIN, Fabienne LAGOUBIE, Michel ANDRE, Jean-Luc ASTIE, Carine AUDIT, Marlies CABANEL, Jean-Marie CHAUMEL, François COQ, Sylvie DELBARY, Fabrice GAREYTE, Gérard GATINEL, Thierry GAUTHIER, Brigitte JALES, Olivier LAMONZIE, Christophe NAJEM, Serge PARRE, Marc PINTA-TOURRET, Claudine PRADAT, Christian ROBLES, Etienne ROUQUIE, Guy STIEVENARD, Marie-Pierre VALETTE.

Procurations :

Elise BOUYSSOU à Marc PINTA-TOURRET, Carlos DA COSTA à Fabienne LAGOUBIE, Monica DUBOST à Jean-Michel PERUSIN, Basile FANIER à Gérard GATINEL.

Absents excusés :

Jérôme PEYRAT, Célia CASTAGNAU, Maryline FLAQUIERE, Julie NEGREVERGNE.

Délibération N°2022-33

**SYNDICAT INTERCOMMUNAUTAIRE DE DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE DU SARLADAIS (SIDES) : DESIGNATION DE
REPRESENTANTS**

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil communautaire, la modification statutaire du Syndicat Intercommunautaire de développement du Sarladais (SIDES), et notamment à l'article 6, qui prévoit 4 délégués titulaires et 4 délégués suppléants par Communauté de communes adhérentes, au lieu de 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants.

Conformément aux statuts, il convient de délibérer sur la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant.

Monsieur le Président propose la désignation de délégués au comité syndical du SIDES, tels que prévu par l'article 6 des statuts. Il rappelle la composition des représentants au SIDES :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Jean-Jacques de PERETTI	Christophe NAJEM
Marie-Pierre VALETTE	Jérôme PEYRAT
Benoit SECRESTAT	Jean-Michel PERUSIN

Vu la délibération du conseil communautaire N°2022-44 du 24 juillet 2020,
Vu la délibération du SIDES en date du 21 mars 2022, relative à la modification des statuts,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **INDIQUE** que Monsieur PERUSIN Jean-Michel membre du SIDES devient titulaire ;
- **DÉSIGNE** Madame LAGOUBIE Fabienne et Monsieur LAMONZIE Olivier délégués suppléants au Comité Syndical du SIDES ;
- **RAPPELLE** la composition des membres du SIDES :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Jean-Jacques de PERETTI	Christophe NAJEM
Marie-Pierre VALETTE	Jérôme PEYRAT
Benoit SECRESTAT	Olivier LAMONZIE
Jean-Michel PERUSIN	Fabienne LAGOUBIE

- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches nécessaires pour la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme
Le Président,
Jean-Jacques de Peretti



DEPARTEMENT

DORDOGNE



**DELIBERATION DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
SARLAT-PERIGORD NOIR**

Séance du 11 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, et le 11 avril à 18 h 00, le Conseil de la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, selon convocation en date du 4 avril 2022, à la Salle des Fêtes de Marcillac Saint Quentin, sous la présidence de Jean-Jacques de Peretti, Président.

Madame Marie-Pierre DELATTAIGNANT est désignée comme secrétaire de séance.

Membres en exercice	37
Présents	29
Représentés	4
Votants	33
Abstentions	0
Exprimés	33
Pour	33
Contre	0

Présents :

Jean-Jacques de PERETTI, Benoit SECRESTAT, Marie-Pierre DELATTAIGNANT, Jean-Michel PERUSIN, Patrick SALINIE, Frédéric TRAVERSE, Didier DELIBIE, Patrick ALDRIN, Fabienne LAGOUBIE, Michel ANDRE, Jean-Luc ASTIE, Carine AUDIT, Marlies CABANEL, Jean-Marie CHAUMEL, François COQ, Sylvie DELBARY, Fabrice GAREYTE, Gérard GATINEL, Thierry GAUTHIER, Brigitte JALES, Olivier LAMONZIE, Christophe NAJEM, Serge PARRE, Marc PINTA-TOURRET, Claudine PRADAT, Christian ROBLES, Etienne ROUQUIE, Guy STIEVENARD, Marie-Pierre VALETTE.

Procurations :

Elise BOUYSSOU à Marc PINTA-TOURRET, Carlos DA COSTA à Fabienne LAGOUBIE, Monica DUBOST à Jean-Michel PERUSIN, Basile FANIER à Gérard GATINEL.

Absents excusés :

Jérôme PEYRAT, Célia CASTAGNAU, Maryline FLAQUIERE, Julie NEGREVERGNE.

Délibération N°2022-34

**CESSION D'UN BIEN PAR L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER
DE NOUVELLE AQUITAINE (EPFNA) MODIFICATION DE LA
DELIBERATION N°2022-03 DU 17 FEVRIER 2022**

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil communautaire la délibération N°2022-03 du 17 février 2022 prise par la Communauté de communes qui autorisait la cession de parcelles à France Tabac par l'Etablissement Public Foncier (EPF), à l'entreprise FAULKMAN INVESTISMENTS SL.

Suite au découpage parcellaire par le géomètre, la surface de cession sur la parcelle CI 78p a été modifiée. Il faut donc redélibérer pour rectifier la contenance de la parcelle CI 78p vendue à l'entreprise. Ainsi, les surfaces des parcelles proposées à la vente sont : pour la parcelle CI 31, 33 794 m² (inchangée) et pour la parcelle CI 78p, 515 m², au lieu de 150 m².

Vu la délibération de la Communauté de Communes Sarlat Périgord Noir relative à la signature d'une convention opérationnelle avec EPF Nouvelle-Aquitaine pour le site de France Tabac en date 2 décembre 2019,
Vu la convention opérationnelle n°24-19-159 d'action foncière pour la requalification d'une friche industrielle en date du 21 juillet 2020,
Vu la délibération n° 2022-03 du 17 février 2022 relative à la cession d'un bien par l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine – Validation du Prix de cession.

Le Conseil communautaire après, en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la modification de la surface de la parcelle CI 78p vendue à l'entreprise FAULKMAN INVESTISMENTS SL, de 515 m², conformément au document «validation du Prix de cession» annexé à la présente délibération ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches nécessaires pour la mise en œuvre de la présente délibération ;
- **DIT** que les autres dispositions de la délibération sont inchangées.

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Le Président

Jean-Jacques de Peretti



Cession d'un bien par l'Établissement public foncier de Nouvelle Aquitaine

VALIDATION DU PRIX DE CESSION

(À retourner par courrier électronique : contact@epfna.fr ou par courrier postal : EPF NA, 107 boulevard du Grand Cerf, CS 70432, 86011 Poitiers cedex)

1) Désignation des biens cédés par l'EPF « SCI France TABAC – Parcelle CI n°31-78p »

Parcelles bâties, situées Les Eyrards sur la Commune de SARLAT LA CANEDA, cadastrées section CI n°31 et n°78p, pour une contenance totale de 34 309 m².

2) Désignation de l'acquéreur

Nom : FAULKMAN INVESTISMENTS SL

Adresse : ZONA BENIMARCO COSTERA 54A – FANADIX - 03720 BENISSA ALICANTE – Espagne - CIF : B54818752

3) Détail du prix de cession (HT) arrêté au 25/01/2022

➤ Acquisition 1 300 000,00 €

Prix de cession HT	1 300 000,00 €
Prix TTC	1 300 000,00 €

4) Apurement des comptes

L'apurement du compte de gestion sera réalisé sur facture à la collectivité signataire de la convention en dehors de l'acte de cession. L'envoi de la facture d'apurement se fera pour les actes qui se signeront cette année sur la période s'étalant du 1er janvier au 31.07.2022, une date butoir au 30.06.2023 puis pour les actes qui se signeront du 01.08.2022 au 31.12.2022, une date butoir au 30.06.2024.

5) Coordonnées du Notaire rédacteur de l'acte

Maître Kristel COURT – 45 Allée de Chartres 33 000 BORDEAUX

À Sarlat la Caneda, le _____

Monsieur Jean Jacques de Peretti
Président
Signature et Cachet

DEPARTEMENT

DORDOGNE



**DELIBERATION DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
SARLAT-PERIGORD NOIR**

Séance du 11 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, et le 11 avril à 18 h 00, le Conseil de la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, selon convocation en date du 4 avril 2022, à la Salle des Fêtes de Marcillac Saint Quentin, sous la présidence de Jean-Jacques de Peretti, Président.

Madame Marie-Pierre DELATTAIGNANT est désignée comme secrétaire de séance.

Membres en exercice	37
Présents	29
Représentés	4
Votants	33
Abstentions	0
Exprimés	33
Pour	33
Contre	0

Présents :

Jean-Jacques de PERETTI, Benoit SECRESTAT, Marie-Pierre DELATTAIGNANT, Jean-Michel PERUSIN, Patrick SALINIE, Frédéric TRAVERSE, Didier DELIBIE, Patrick ALDRIN, Fabienne LAGOUBIE, Michel ANDRE, Jean-Luc ASTIE, Carine AUDIT, Marlies CABANEL, Jean-Marie CHAUMEL, François COQ, Sylvie DELBARY, Fabrice GAREYTE, Gérard GATINEL, Thierry GAUTHIER, Brigitte JALES, Olivier LAMONZIE, Christophe NAJEM, Serge PARRE, Marc PINTA-TOURRET, Claudine PRADAT, Christian ROBLES, Etienne ROUQUIE, Guy STIEVENARD, Marie-Pierre VALETTE.

Procurations :

Elise BOUYSSOU à Marc PINTA-TOURRET, Carlos DA COSTA à Fabienne LAGOUBIE, Monica DUBOST à Jean-Michel PERUSIN, Basile FANIER à Gérard GATINEL.

Absents excusés :

Jérôme PEYRAT, Célia CASTAGNAU, Maryline FLAQUIERE, Julie NEGREVERGNE.

Délibération N°2022-35

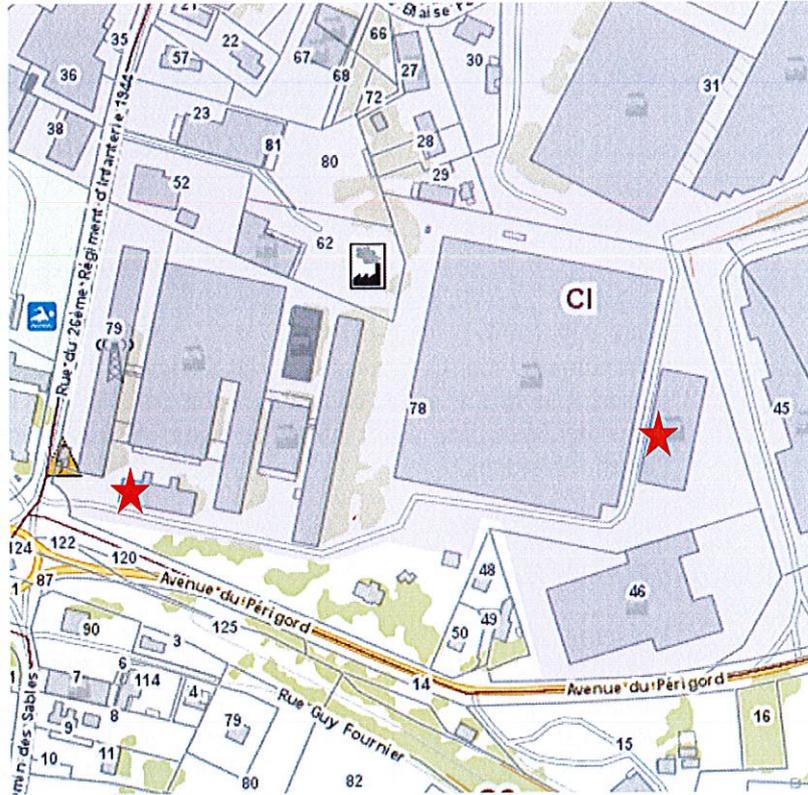
**CESSION D'UN BIEN PAR L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER
DE NOUVELLE AQUITAINE (EPFNA) - VALIDATION DU PRIX DE
CESSION**

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil communautaire que l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine (EPFNA) a acquis le 13 septembre 2021 notamment, les parcelles CI 78 (ancienne numérotation) et CI 31, du site de France Tabac, dans la zone d'activité de Madrazès, à Sarlat-la Canéda.

Dans ce cadre, l'EPF propose de vendre les parcelles cadastrées CI 84, CI 104, CI 105 et CI 107, à la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir pour un montant de 50 000 € TTC.
Le découpage parcellaire de cette parcelle est en cours.

Il précise qu'afin de mener à bien ce projet, une convention opérationnelle entre l'EPF Nouvelle-Aquitaine et la Communauté de communes a été signée le 21 juillet 2020.

Le règlement d'intervention de l'EPF rappelle que celui-ci peut céder un bien à un acquéreur privé avec l'accord de la collectivité.



En effet la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir (CCSPN) souhaite acquérir le bâtiment administratif, pour y accueillir le siège de la CCSPN et le bâtiment I pour y installer le service voirie, s'ajoute également la parcelle d'assise des voiries et des réseaux.

Vu la délibération de la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir relative à la signature d'une convention opérationnelle avec EPF Nouvelle-Aquitaine pour le site de France Tabac en date 2 décembre 2019,

Vu la convention opérationnelle n°24-19-159 d'action foncière pour la requalification d'une friche industrielle en date du 21 juillet 2020,

Le Conseil communautaire après, en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **VALIDE** la cession, par l'EPF Nouvelle-Aquitaine, des parcelles cadastrée CI 84, CI 104, CI 105 et CI 107, situées à Sarlat-la Canéda au profit de Communauté de Communes Sarlat Périgord Noir, pour un montant de 50 000 € TTC ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer « validation de cession » et tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération ;
- **DIT** que les crédits seront inscrits au budget 2022.

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme
Le Président,
Jean-Jacques de Peretti



Cession d'un bien par l'Établissement public foncier de Nouvelle Aquitaine

VALIDATION DU PRIX DE CESSION

(À retourner par courrier électronique : contact@epfna.fr ou par courrier postal : EPF NA, 107 boulevard du Grand Cerf, CS 70432, 86011 Poitiers cedex)

1) Désignation des biens cédés par l'EPF « SCI France TABAC – Parcelle CI n°78p »

Parcelles bâties, situées Les Eyrards sur la Commune de SARTLAT LA CANEDA, cadastrées section CI n°84, 104, 105 et 107 pour une contenance totale de 22 089 m².

2) Désignation de l'acquéreur

Nom : Communauté de Communes Sarlat en Périgord Noir

Adresse : Place Marc Buisson 24200 SARTLAT LA CANEDA

3) Détail du prix de cession (HT) arrêté au 06/04/2022

- | | |
|--|-------------|
| ➤ Régime sur la Marge (CI n°84 et 104) | 10 856,08 € |
| ➤ Régime sur la Totalité (CI n°105 et 107) | 32 619,93 € |

Prix de cession HT	43 476,01 €
TVA sur Totalité	6 523,99 €
Prix TTC	50 000,00 €

4) Apurement des comptes

L'apurement du compte de gestion sera réalisé sur facture à la collectivité signataire de la convention en dehors de l'acte de cession. L'envoi de la facture d'apurement se fera pour les actes qui se signeront cette année sur la période s'étalant du 1er janvier au 31.07.2022, une date butoir au 30.06.2023 puis pour les actes qui se signeront du 01.08.2022 au 31.12.2022, une date butoir au 30.06.2024.

5) Coordonnées du Notaire rédacteur de l'acte

Maître Kristel COURT – 45 Allée de Chartres 33 000 BORDEAUX

À Sarlat la Caneda, le _____

Monsieur Jean Jacques de Peretti
Président
Signature et Cachet



DEPARTEMENT

DORDOGNE

**DELIBERATION DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
SARLAT-PERIGORD NOIR****Séance du 11 avril 2022**

L'an deux mille vingt-deux, et le 11 avril à 18 h 00, le Conseil de la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, selon convocation en date du 4 avril 2022, à la Salle des Fêtes de Marcillac Saint Quentin, sous la présidence de Jean-Jacques de Peretti, Président.

Madame Marie-Pierre DELATTAIGNANT est désignée comme secrétaire de séance.

Présents :

Jean-Jacques de PERETTI, Benoit SECRESTAT, Marie-Pierre DELATTAIGNANT, Jean-Michel PERUSIN, Patrick SALINIE, Frédéric TRAVERSE, Didier DELIBIE, Patrick ALDRIN, Fabienne LAGOUBIE, Michel ANDRE, Jean-Luc ASTIE, Carine AUDIT, Marlies CABANEL, Jean-Marie CHAUMEL, François COQ, Sylvie DELBARY, Fabrice GAREYTE, Gérard GATINEL, Thierry GAUTHIER, Brigitte JALES, Olivier LAMONZIE, Christophe NAJEM, Serge PARRE, Marc PINTA-TOURRET, Claudine PRADAT, Christian ROBLES, Etienne ROUQUIE, Guy STIEVENARD, Marie-Pierre VALETTE.

Procurations :

Elise BOUYSSOU à Marc PINTA-TOURRET, Carlos DA COSTA à Fabienne LAGOUBIE, Monica DUBOST à Jean-Michel PERUSIN, Basile FANIER à Gérard GATINEL.

Absents excusés :

Jérôme PEYRAT, Célia CASTAGNAU, Maryline FLAQUIERE, Julie NEGREVERGNE.

Membres en exercice	37
Présents	29
Représentés	4
Votants	33
Abstentions	0
Exprimés	33
Pour	33
Contre	0

Délibération N°2022-36**ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2022 : FIXATION DU NOMBRE DE REPRESENTANTS DU PERSONNEL ET PARITARISME AU SEIN DU COMITE SOCIAL TERRITORIAL LOCAL COMMUN ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD-NOIR, LA COMMUNE DE SARLAT-LA CANEDA ET LE CIAS PERIGORD -NOIR**

Monsieur le Président rappelle que les élections professionnelles se dérouleront, le 8 décembre 2022.

A cette occasion, le Comité Social Territorial (CST) sera mis en place.

Conformément à la réglementation en vigueur, les organisations syndicales départementales ont été consultées le 23 mars 2022 sur la mise en place de ce CST local commun et en particulier concernant les questions suivantes:

- la fixation du nombre de représentants titulaires du personnel au vu des effectifs établis au 1^{er} janvier 2022 ;
- la répartition équilibrée femmes/hommes :
 - o Femmes : 56,56%
 - o Hommes : 43,44%
- la composition paritaire entre les deux collèges (maintien ou suppression du paritarisme numérique) ainsi que le nombre de représentants du collège employeur ;
- les modalités du recueil du vote du collège employeur.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment ses articles 32 et suivants,

Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,

Vu le décret n°2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,

Vu la circulaire du 26 mars 2018 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes pour la composition des listes de candidats aux élections professionnelles des organismes consultatifs de la fonction publique territoriale,

Considérant la délibération du Conseil communautaire de la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir (CCSPN) en date du 14 mars 2022 autorisant la création d'un Comité Social Territorial local commun entre la Communauté de communes, le CIAS Périgord Noir et la Commune de Sarlat-La-Canéda ;

Considérant la délibération du Conseil d'administration du CIAS Périgord Noir en date du 17 mars 2022 autorisant la création d'un Comité Social Territorial local commun entre la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir, le CIAS Périgord Noir et la Commune de Sarlat-La-Canéda ;

Considérant la délibération du Conseil municipal de la Commune de Sarlat en date du 18 mars 2022 autorisant la création d'un comité social territorial local commun entre la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir, le CIAS Périgord Noir et la Commune de Sarlat-La-Canéda ;

Considérant que la consultation des organisations syndicales est intervenue le 23 mars 2022, soit 6 mois au moins avant la date du scrutin du 8 décembre 2022 ;

Considérant que l'effectif apprécié au 1^{er} janvier 2022 servant à déterminer le nombre de représentants titulaires du personnel est de 366 agents ;

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil communautaire de :

- fixer à 6 le nombre de représentants titulaires du personnel, et en nombre égal de représentants suppléants ;
- décider du paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants du collège employeur égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants comme suit :
 - o Commune de Sarlat-La Canéda = 3 sièges
 - o Communauté de Communes (EPCI) = 2 sièges
 - o CIAS (établissement public rattaché) = 1 siège

- décider du paritarisme de fonctionnement avec le recueil de l'avis des représentants du collège employeur en complément de l'expression de l'avis des représentants du personnel.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **FIXE** le nombre de représentants titulaires du personnel à 6 et en nombre égal et un nombre de représentants suppléants ;
- **APPROUVE** le maintien du paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants du collège employeur égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants comme suit :
 - o Commune de Sarlat-La Canéda = 3 sièges
 - o Communauté de Communes (EPCI) = 2 sièges
 - o CIAS (établissement public rattaché) = 1 siège ;
- **DÉCIDE** le recueil, par le Comité Social Territorial Commun (CST), de l'avis des représentants du collège employeur ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à effectuer toute les démarches nécessaires pour la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme
Le Président,

Jean-Jacques de Peretti •





DEPARTEMENT

DORDOGNE

**DELIBERATION DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
SARLAT-PERIGORD NOIR****Séance du 11 avril 2022**

L'an deux mille vingt-deux, et le 11 avril à 18 h 00, le Conseil de la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, selon convocation en date du 4 avril 2022, à la Salle des Fêtes de Marcillac Saint Quentin, sous la présidence de Jean-Jacques de Peretti, Président.

Madame Marie-Pierre DELATTAIGNANT est désignée comme secrétaire de séance.

Membres en exercice	37
Présents	29
Représentés	4
Votants	33
Abstentions	0
Exprimés	33
Pour	33
Contre	0

Présents :

Jean-Jacques de PERETTI, Benoit SECRESTAT, Marie-Pierre DELATTAIGNANT, Jean-Michel PERUSIN, Patrick SALINIE, Frédéric TRAVERSE, Didier DELIBIE, Patrick ALDRIN, Fabienne LAGOUBIE, Michel ANDRE, Jean-Luc ASTIE, Carine AUDIT, Marlies CABANEL, Jean-Marie CHAUMEL, François COQ, Sylvie DELBARY, Fabrice GAREYTE, Gérard GATINEL, Thierry GAUTHIER, Brigitte JALES, Olivier LAMONZIE, Christophe NAJEM, Serge PARRE, Marc PINTA-TOURRET, Claudine PRADAT, Christian ROBLES, Etienne ROUQUIE, Guy STIEVENARD, Marie-Pierre VALETTE.

Procurations :

Elise BOUYSSOU à Marc PINTA-TOURRET, Carlos DA COSTA à Fabienne LAGOUBIE, Monica DUBOST à Jean-Michel PERUSIN, Basile FANIER à Gérard GATINEL.

Absents excusés :

Jérôme PEYRAT, Célia CASTAGNAU, Maryline FLAQUIERE, Julie NEGREVERGNE.

Délibération N°2022-37**MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DES EMPLOIS PERMANENTS : CREATION D'UN POSTE FILIERE ADMINISTRATIVE**

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil communautaire que conformément à l'article 34 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement public.

Il appartient donc au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations du fonctionnaire,

Vu la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la Loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté, notamment ses articles 162 et 167,

Vu la Loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,

Vu le Décret n°88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la Loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

Vu le Décret n°2015-1912 du 29 décembre 2015 portant diverses dispositions relatives aux agents contractuels de la fonction publique territoriale (JO du 31 décembre 2015),

Vu le Décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels.

Considérant le tableau des effectifs du 28 février 2022,

Considérant que la continuité des services publics de la Communauté de communes nécessite la création d'un emploi permanent pour assurer la qualité du service rendu auprès des usagers,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Président à créer au tableau des effectifs un emploi permanent au grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, relevant de la catégorie C, à temps complet (35 heures), pour être pourvu à compter du 1^{er} juin 2022,
- **DIT** que les crédits correspondants seront inscrits au Budget Primitif 2022.

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Le Président,

Jean-Jacques de Peretti



**DELIBERATION DU CONSEIL
 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
 SARLAT-PERIGORD NOIR**

DEPARTEMENT

DORDOGNE



Séance du 11 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, et le 11 avril à 18 h 00, le Conseil de la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, selon convocation en date du 4 avril 2022, à la Salle des Fêtes de Marcillac Saint Quentin, sous la présidence de Jean-Jacques de Peretti, Président.

Madame Marie-Pierre DELATTAIGNANT est désigné comme secrétaire de séance.

Membres en exercice	37
Présents	29
Représentés	4
Votants	33
Abstentions	0
Exprimés	33
Pour	33
Contre	0

Présents :

Jean-Jacques de PERETTI, Benoit SECRESTAT, Marie-Pierre DELATTAIGNANT, Jean-Michel PERUSIN, Patrick SALINIE, Frédéric TRAVERSE, Didier DELIBIE, Patrick ALDRIN, Fabienne LAGOUBIE, Michel ANDRE, Jean-Luc ASTIE, Carine AUDIT, Marlies CABANEL, Jean-Marie CHAUMEL, François COQ, Sylvie DELBARY, Fabrice GAREYTE, Gérard GATINEL, Thierry GAUTHIER, Brigitte JALES, Olivier LAMONZIE, Christophe NAJEM, Serge PARRE, Marc PINTA-TOURRET, Claudine PRADAT, Christian ROBLES, Etienne ROUQUIE, Guy STIEVENARD, Marie-Pierre VALETTE.

Procurations :

Elise BOUYSSOU à Marc PINTA-TOURRET, Carlos DA COSTA à Fabienne LAGOUBIE, Monica DUBOST à Jean-Michel PERUSIN, Basile FANIER à Gérard GATINEL.

Absents excusés :

Jérôme PEYRAT, Célia CASTAGNAU, Maryline FLAQUIERE, Julie NEGREVERGNE.

Délibération N°2022-38

**PROTECTION ET MISE EN VALEUR DES COURS D'EAU :
 VALIDATION DU BILAN 2021 ET DU PROGRAMME D' ACTIONS
 2022**

Monsieur le Président informe les membres du Conseil communautaire que le poste de technicien rivière interviendra, pour l'année 2022, sur les bassins versants des cours d'eau Cuze et Enéa. La déclaration d'intérêt général du programme pluriannuel de restauration et de gestion du bassin versant de l'Enéa a été prorogée de 2 ans. Il informe le Conseil communautaire du bilan des opérations menées en 2021 et des interventions prévues pour l'année en cours.

Frais de fonctionnement :

Pour l'année 2021, le montant des dépenses définitives en fonctionnement s'élève à **45 998,48 € HT**.
 Le montant des dépenses prévisionnelles est estimé à **45 278,48 € HT** pour l'année 2022.

Les frais relatifs au poste du technicien rivière :

Pour l'année 2022 et afin de poursuivre la mission du technicien rivière, la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir sollicite l'aide financière

- de l'Agence de l'Eau à hauteur de 50 % soit 22 639,24 €
- du Conseil départemental à hauteur d'un forfait de 4 800€

Les 39,4 % restants sont à la charge des Communautés de communes soit 17 839,24 €.

Frais d'investissement :

Pour l'année 2021 le montant des dépenses définitives en investissement s'élève à **67 200 € HT**, et le montant des dépenses prévisionnelles pour 2022 est estimé à **50 840 € HT**.

Enéa**Les opérations prévues en 2022 sont les suivantes :**

- Renaturation du cours d'eau du Vedel : 23 800€ HT
- Relevé topographique en complément de l'étude hydraulique du Merdansou : 7 040€ HT
- Aménagement de la vanne du Moulin de Roffy : 10 000€ HT
- Complément en plantation de ripisylve : 8 000€ HT
- Entretien des plantations : 2 000€ HT

Les dépenses liées à ces opérations s'élèvent à : 50 840 € HT

Pour mener ces opérations, la Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir sollicite l'aide financière :

- de l'Agence de l'Eau à hauteur de 45 % soit **22 878 € HT**
- le Conseil Régional à hauteur de 20 % soit **10 168 € HT**
- le Conseil Départemental à hauteur de 15 % soit **7 626 € HT**
- les 20 % restant pour l'opération de plantation et pour la diversification des habitats aquatiques sont à la charge des Communautés de communes soit **10 168 € HT**

Bilan 2021

Fonctionnement HT Technicien rivière (80 % du temps de l'agent)			
Dépenses		Recettes	
Frais de Poste Technicien rivière	32 190,40 €	Agence de l'eau 50%	22 999,24 €
Frais indirect	6 438,08 €	Conseil Départemental (forfait)	4 800,00 €
Frais divers	1 900,00 €	CCSPN / CCPF	18 199,24 €
Dépenses ponctuelles sur factures	5 470,00 €		
TOTAL	45 998,48 €	TOTAL	45 998,48 €

Investissement HT			
<u>ENEa</u>			
Dépenses		Recettes	
Renaturation Massoulie	51 750,00 €	Agence de l'eau 45 %	23 287,50 €
		Conseil Départemental 15 %	7 762,50 €
		Conseil Régional 20%	10 350,00 €
		CCPF / CCSPN 20 %	10 350,00 €
Etude hydraulique du Merdansou	8 575,00 €	Agence de l'eau 45 %	3 858,75 €
		Conseil Départemental 15 %	1 286,25 €
		Conseil Régional 20%	1 715,00 €
		CCPF / CCSPN 20 %	1 715,00 €
Etude complémentaire d'un affluent de l'Enéa et effacement d'étang	6 875,00 €	Agence de l'eau 45 %	3 093,75 €
		Conseil Départemental 15 %	1 031,25 €
		Conseil Régional 20%	1 375,00 €
		CCPF / CCSPN 20 %	1 375,00 €
TOTAL	67 200,00 €	TOTAL	67 200,00 €



Prévisionnel 2022

Fonctionnement HT Technicien rivière (80 % du temps de l'agent)			
Dépenses		Recettes	
Frais de Poste Technicien rivière	32 190,40 €	Agence de l'eau 50%	22 639,24 €
Frais indirect	6 438,08 €	Conseil Départemental (forfait)	4 800,00 €
Frais divers	1 900,00 €	CCSPN / CCPF 39,4 %	17 839,24 €
Dépenses ponctuelles sur factures	4 750,00 €		
TOTAL	45 278,48 €	TOTAL	45 278,48 €

Investissement HT			
<u>ENEA</u>			
Dépenses		Recettes	
Renaturation Vedel 140 ml	23 800,00 €	Agence de l'eau 45 %	10 710,00 €
		Conseil Départemental 15 %	3 570,00 €
		Conseil Régional 20%	4 760,00 €
		CCPF / CCSPN 20 %	4 760,00 €
Relevé topographique en complément de l'étude hydraulique du Merdansou	7 040,00 €	Agence de l'eau 45 %	3 168,00 €
		Conseil Départemental 15 %	1 056,00 €
		Conseil Régional 20%	1 408,00 €
		CCPF / CCSPN 20 %	1 408,00 €
Aménagement de la vanne du Moulin de Roffy	10 000,00 €	Agence de l'eau 45 %	4 500,00 €
		Conseil Départemental 15 %	1 500,00 €
		Conseil Régional 20%	2 000,00 €
		CCPF / CCSPN 20 %	2 000,00 €
Complément plantation 1000 ml	8 000,00 €	Agence de l'eau 45 %	3 600,00 €
		Conseil Départemental 15 %	1 200,00 €
		Conseil Régional 20%	1 600,00 €
		CCPF / CCSPN 20 %	1 600,00 €
Entretien plantation 1817 ml	2 000,00 €	Agence de l'eau 45 %	900,00 €
		Conseil Départemental 15 %	300,00 €
		Conseil Régional 20%	400,00 €
		CCPF / CCSPN 20 %	400,00 €
TOTAL	50 840,00 €	TOTAL	50 840,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité,

- **PREND ACTE** du bilan des opérations réalisées en 2021 ;
- **SOLLICITE** les aides de l'Agence de l'eau, du Conseil départemental et du Conseil Régional pour les subventions indiquées ci-dessus ;
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2022 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Le Président,

Jean-Jacques de Peretti





DEPARTEMENT

DORDOGNE



**DELIBERATION DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
SARLAT-PERIGORD NOIR**

Séance du 11 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, et le 11 avril à 18 h 00, le Conseil de la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, selon convocation en date du 4 avril 2022, à la Salle des Fêtes de Marcillac Saint Quentin, sous la présidence de Jean-Jacques de Peretti, Président.

Madame Marie-Pierre DELATTAIGNANT est désignée comme secrétaire de séance.

Membres en exercice	37
Présents	29
Représentés	4
Votants	33
Abstentions	0
Exprimés	33
Pour	33
Contre	0

Présents :

Jean-Jacques de PERETTI, Benoit SECRESTAT, Marie-Pierre DELATTAIGNANT, Jean-Michel PERUSIN, Patrick SALINIE, Frédéric TRAVERSE, Didier DELIBIE, Patrick ALDRIN, Fabienne LAGOUBIE, Michel ANDRE, Jean-Luc ASTIE, Carine AUDIT, Marlies CABANEL, Jean-Marie CHAUMEL, François COQ, Sylvie DELBARY, Fabrice GAREYTE, Gérard GATINEL, Thierry GAUTHIER, Brigitte JALES, Olivier LAMONZIE, Christophe NAJEM, Serge PARRE, Marc PINTA-TOURRET, Claudine PRADAT, Christian ROBLES, Etienne ROUQUIE, Guy STIEVENARD, Marie-Pierre VALETTE.

Procurations :

Elise BOUYSSOU à Marc PINTA-TOURRET, Carlos DA COSTA à Fabienne LAGOUBIE, Monica DUBOST à Jean-Michel PERUSIN, Basile FANIER à Gérard GATINEL.

Absents excusés :

Jérôme PEYRAT, Célia CASTAGNAU, Maryline FLAQUIERE, Julie NEGREVERGNE.

Délibération N°2022-39

**TAUX DE LA FISCALITE MIXTE ET DE LA CONTRIBUTION FONCIERE
DES ENTREPRISES (CFE)**

Monsieur le Président propose pour l'exercice 2022 le maintien des taux de la fiscalité « ménages », c'est à dire les taxes sur le foncier bâti et le foncier non bâti, et le maintien du taux de la CFE.

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 28 mars 2022,

Les membres du Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

➤ **FIXE** les taux comme suit :

Nature de la Taxe	Bases Prévisionnelles 2022	Vote des taux 2022	Produits attendus 2022
Taxe foncière bâti	24 115 000 €	2,65 %	639 048 €
Taxe foncière non bâti	399 600 €	15,10 %	60 340 €
C.F.E.	6 904 000 €	28,38%	1 959 355 €
Produit attendu des taxes à taux voté			2 658 743 €

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme
Le Président,
Jean-Jacques de Peretti



ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2022

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2022

	Bases d'imposition effectives 2021	Taux de référence pour 2022	Taux d'imposition plafonné pour 2022	Bases d'imposition prévisionnelles 2022	Produit de référence (col. 4 x col.2 ou 3)	Taux voté	Produit correspondant (col. 4 x col. 6)
	1	2	3	4	5	6	7
Cotisation foncière des entreprises	6 859 831	28,38	>>>	6 904 000	1 959 355	28,38	1 959 355
	Réserve de taux capitalisée	Réserve de taux utilisée	Taux mis en réserve	Durée retenue si décision de modifier la durée d'intégration			
	Bases d'imposition effectives 2021	Taux de référence pour 2022	Taux moyens pondérés des communes si fusion	Bases d'imposition prévisionnelles 2022	Produit fiscal de référ. (col. 4 x col. 2 ou 3)	Taux voté	Produit correspondant (col. 4 x col. 6)
	1	2	3	4	5	6	7
Taxe foncière (bâti)	23 176 113	2,65		24 115 000	639 048	2,65	639 048
Taxe foncière (non bâti)	385 290	15,10		399 600	60 340	15,10	60 340
			Produit de référence des taxes foncières		699 388	Total	699 388

Aide au calcul des taux additionnels par variation proportionnelle (il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée)

Taxes additionnelles	Taux de référence pour 2022	Coefficient de variation proportionnelle	Taux proportionnels
	8	9 Produit attendu des TF	10 11
Taxe foncière (bâti)	2,65	699 388	2,65
Taxe foncière (non bâti)	15,10	699 388 (6 décimales)	15,10
		Produit de référence des TF	699 388

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2022

CVAE	IFER	TASCOM	TH	Taxe add. FNB	Fraction de TVA nationale	Total
981 470	86 079	462 123	604 819	40 939	2 167 473	4 342 903
Alloc. compensatrices	275 023	DCRTP		Versement FNGIR	Contribution FNGIR	355 504

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2022

Produit attendu des taxes à taux votés (col. 7)	+	Total autres ressources (cadre II)	+	Allocations compensatrices + DCRTP	+	Versement FNGIR	-	Contribution FNGIR	+	Fraction de TVA nationale	=	Montant total prévis. 2022 de fiscalité directe locale
2 658 743		2 175 430		275 023				355 504		2 167 473		6 921 165

À PERIGUEUX
le 17 MARS 2022

le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES
BIANCHINI DIDIER

le Préfet,
le

le Président,
le

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2022

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES	2. BASES NON TAXÉES	5. PRODUIT DES IFER
<u>Taxe foncière (bâti) :</u> a. Personnes de condition modeste..... b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte..... c. Exonération de longue durée (logements sociaux)..... d. Locaux industriels..... 14 002 <u>Taxe foncière (non bâti)..... 4</u> <u>Cotisation foncière des entreprises (CFE) :</u> a. Réduction des bases des créations d'établissements.. 417 b. Exonération en zones d'aménagement du territoire... c. Base minimum..... 53 850 d. Locaux industriels..... 201 070 e. Autres allocations..... 3 354 <u>Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises..... 2 326</u> <u>Dotation pour perte de THLV.....</u> <u>Dotation TH (Mayotte).....</u>	<u>Bases exonérées par le conseil communautaire</u> Taxe foncière (bâti)..... Taxe foncière (non bâti)..... Cotisation foncière des entreprises (CFE)..... 22 060 <u>Bases exonérées par la loi</u> Taxe foncière (bâti)..... 528 391 Taxe foncière (non bâti)..... Cotisation foncière des entreprises (CFE)..... 970 802 <u>Bases exonérées par la loi au titre des terres agricoles...</u> 86 202 3. CVAE a. Part nette versée par les entreprises..... 540 956 b. Part dégrevée..... 440 514 c. Exonérations non compensées..... 1 253 4. TAXE D'HABITATION a. Bases hors résidences principales et locaux vacants... 6 393 438 b. Bases des locaux vacants soumis à la THLV..... c. Taux figé de taxe d'habitation..... 9,46	Éoliennes et hydroliennes Centrales électriques Centrales photovoltaïques Centrales hydrauliques Transformateurs <div style="text-align: right;">30 164</div> Stations radioélectriques <div style="text-align: right;">53 659</div> Gaz (stockage, transport...) <div style="text-align: right;">2 256</div>
6. FRACTION DE TVA <div style="text-align: right;">2 167 473</div>		

7. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX DE COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES

	Taux maximal de droit commun 11	Taux maximum dérogatoire 12	Taux maximum avec rattrapage 13	Taux moyen 75 % 14	Taux maximum avec capitalisation 15	Taux maximum avec majoration spéciale 16
1 ^{ère} année de FPU						
Régime de croisière	28,18	28,38		18,86	28,18	
	Coefficients de variation du taux moyen pondéré		Taux moyen pondéré en cas de changement de périmètre 19	Plafonnement du taux de CFE		
	Taxe foncière (bâti) 17	Taxes foncières (bâti et non bâti) 18		Taux moyen communal 2022 (niveau national) 20	Taux plafond 2022 21	
Régime de croisière	0,999358	0,993106		26,50	53,00	

Majoration spéciale du taux de CFE	
Taux moyen pondéré des taxes foncières de 2021	
national /////	de l'EPCI /////
Taux maximum de la majoration spéciale /////	

DEPARTEMENT

DORDOGNE

Sarlat
Périgord Noir

COMMUNAUTE DE COMMUNES

**DELIBERATION DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
SARLAT-PERIGORD NOIR****Séance du 11 avril 2022**

L'an deux mille vingt-deux, et le 11 avril à 18 h 00, le Conseil de la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, selon convocation en date du 4 avril 2022, à la Salle des Fêtes de Marcillac Saint Quentin, sous la présidence de Jean-Jacques de Peretti, Président.

Madame Marie-Pierre DELATTAIGNANT est désignée comme secrétaire de séance.

Membres en exercice	37
Présents	29
Représentés	4
Votants	33
Abstentions	0
Exprimés	33
Pour	33
Contre	0

Présents :

Jean-Jacques de PERETTI, Benoit SECRESTAT, Marie-Pierre DELATTAIGNANT, Jean-Michel PERUSIN, Patrick SALINIE, Frédéric TRAVERSE, Didier DELIBIE, Patrick ALDRIN, Fabienne LAGOUBIE, Michel ANDRE, Jean-Luc ASTIE, Carine AUDIT, Marlies CABANEL, Jean-Marie CHAUMEL, François COQ, Sylvie DELBARY, Fabrice GAREYTE, Gérard GATINEL, Thierry GAUTHIER, Brigitte JALES, Olivier LAMONZIE, Christophe NAJEM, Serge PARRE, Marc PINTA-TOURRET, Claudine PRADAT, Christian ROBLES, Etienne ROUQUIE, Guy STIEVENARD, Marie-Pierre VALETTE.

Procurations :

Elise BOUYSSOU à Marc PINTA-TOURRET, Carlos DA COSTA à Fabienne LAGOUBIE, Monica DUBOST à Jean-Michel PERUSIN, Basile FANIER à Gérard GATINEL.

Absents excusés :

Jérôme PEYRAT, Célia CASTAGNAU, Maryline FLAQUIERE, Julie NEGREVERGNE.

Délibération N°2022-40**TAUX DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES
MENAGERES (TEOM) 2022**

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil communautaire qu'en matière de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) le Conseil doit voter un taux individualisé pour chaque commune membre de la Communauté de communes.

Il communique au Conseil les bases notifiées par les services de l'Etat (état 1259 TEOM) pour chaque commune membre et propose de voter les taux pour l'année 2022.

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 28 mars 2022,

Les membres du Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

➤ **VOTE** les taux de la TEOM 2022 comme suit :

	Bases prévisionnelles 2022	Taux 2022	Recettes 2022
Beynac et Cazenac	717 791	17,40%	124 896 €
La Roque Gageac	762 519	14,49%	110 489 €
Marcillac Saint -Quentin	789 495	13,32%	105 161 €
Marquay	615 297	13,05%	80 296 €
Proissans	987 216	9,29%	91 712 €
St André Allas	797 807	12,87%	102 678 €
St Vincent De Cosse	572 683	10,36%	59 330 €
St Vincent Le Paluel	261 066	10,48%	27 360 €
Ste Nathalie	571 954	11,12%	63 601 €
Salat La Canéda	15 192 098	16,78%	2 549 234 €
Tamniès	443 687	16,17%	71 744 €
Vézac	883 466	12,59%	111 228 €
Vitrac	1 270 747	10,91%	138 638 €
TOTAL	23 865 826	15,24%	3 636 368 €

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme
Le Président,
Jean-Jacques de Peretti



ETAT DE NOTIFICATION DES BASES D'IMPOSITION PREVISIONNELLES

A LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

TAXE INSTITUTEE PAR L'EPCI

Envoyé en préfecture le 13/04/2022
 Reçu en préfecture le 13/04/2022
 Affiché le 
 ID : 024-200027217-20220411-2022_40-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES : 904 SARLAT-PERIGORD NOIR

Bases exonérées sur délibération :
 Pas de plafonnement institué : >>>>>>
 Coefficient : >>>>>>
 Bases définitives de l'année précédente :
 Bases prévisionnelles d'imposition : 0

I-COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE

=====

ZIP	BASES PREVISIONNELLES	TAUX	PRODUITS ATTENDUS
Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir	23 865 826	15,24 %	3 636 368

A PERIGUEUX, le 30 mars 2022
 Le Directeur Départemental des Finances Publiques,
 BIANCHINI DIDIER

A , le
 Le Préfet,

A Sarlat-La Canéda , le 15 avril 2022
 Le Président,

ETAT DE NOTIFICATION DES BASES D'IMPOSITION PREVISIONNELLES

Envoyé en préfecture le 13/04/2022

A LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le



ID : 024-200027217-20220411-2022_40-DE

TAXE PERCUE PAR L'EPCI EN LIEU ET PLACE D'UN SYNDICAT MIXTE

COMMUNAUTE DE COMMUNES : 904 SARLAT-PERIGORD NOIR

POUR LE SYNDICAT : 004 SICTOM PERIGORD NOIR

Bases exonérées sur délibération : 268 268

Pas de plafonnement institué : >>>>>>

Coefficient : >>>>>>

Bases définitives de l'année précédente : 22 970 698

Bases prévisionnelles d'imposition : 23 865 826

I-COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE

ZIP	BASES PREVISIONNELLES	TAUX	PRODUITS ATTENDUS
04 BEYNAC ET CAZENAC	717 791	17,40 %	124 896
25 MARCILLAC ST QUENTIN	789 495	13,32 %	105 161
26 MARQUAY	615 297	13,05 %	80 296
36 PROISSANS	987 216	9,29 %	91 712
37 LA ROQUE GAGEAC	762 519	14,49 %	110 489
39 ST ANDRE D ALLAS	797 807	12,87 %	102 678
49 STE NATHALENE	571 954	11,12 %	63 601
51 ST VINCENT DE COSSE	572 683	10,36 %	59 330
52 ST VINCENT LE PALUEL	261 066	10,48 %	27 360

ETAT DE NOTIFICATION DES BASES D'IMPOSITION PREVISIONNELLES

Envoyé en préfecture le 13/04/2022

A LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le



ID : 024-200027217-20220411-2022_40-DE

TAXE PERCUE PAR L'EPCI EN LIEU ET PLACE D'UN SYNDICAT MIXTE

COMMUNAUTE DE COMMUNES : 904 SARLAT-PERIGORD NOIR

POUR LE SYNDICAT : 004 SICTOM PERIGORD NOIR

Bases exonérées sur délibération : 268 268

Pas de plafonnement institué : >>>>>>

Coefficient : >>>>>>

Bases définitives de l'année précédente : 22 970 698

Bases prévisionnelles d'imposition : 23 865 826

I-COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE

ZIP	BASES PREVISIONNELLES	TAUX	PRODUITS ATTENDUS
54 SARLAT	15 192 098	16,78 %	2 549 234
57 TAMNIES	443 687	16,17 %	71 744
62 VEZAC	883 466	12,59 %	111 228
63 VITRAC	1 270 747	10,91 %	138 638

A PERIGUEUX, le 30 mars 2022

A

, le

A Sarlat-La Canéda , le 15 avril 2022

Le Directeur Départemental des Finances Publiques,

Le Préfet,

Le Président,

BIANCHINI DIDIER

III- COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE

COMMUNAUTE DE COMMUNES : 904 SARLAT-PERIGORD NOIR

Envoyé en préfecture le 13/04/2022

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le



ID : 024-200027217-20220411-2022_40-DE P

Zone Intercommunale de Perception	COMMUNES	Zone Infra Communale	BASES D'IMPOSITION PREVISIONNELLES
04 BEYNAC ET CAZENAC	040 BEYNAC ET CAZENAC	P	717 791
25 MARCILLAC ST QUENTIN	252 MARCILLAC ST QUENTIN	P	789 495
26 MARQUAY	255 MARQUAY	P	615 297
36 PROISSANS	341 PROISSANS	P	987 216
37 LA ROQUE GAGEAC	355 LA ROQUE GAGEAC	P	762 519
39 ST ANDRE D ALLAS	366 ST ANDRE D'ALLAS	P	797 807
49 STE NATHALENE	471 STE NATHALENE	P	571 954
51 ST VINCENT DE COSSE	510 ST VINCENT DE COSSE	P	572 683
52 ST VINCENT LE PALUEL	512 ST VINCENT LE PALUEL	P	261 066
54 SARLAT	520 SARLAT	P	15 192 098
57 TAMNIES	544 TAMNIES	P	443 687
62 VEZAC	577 VEZAC	P	883 466
63 VITRAC	587 VITRAC	P	1 270 747

DEPARTEMENT

DORDOGNE

**DELIBERATION DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
SARLAT-PERIGORD NOIR**

Séance du 11 avril 2022



L'an deux mille vingt-deux, et le 11 avril à 18 h 00, le Conseil de la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, selon convocation en date du 4 avril 2022, à la Salle des Fêtes de Marcillac Saint Quentin, sous la présidence de Jean-Jacques de Peretti, Président.

Madame Marie-Pierre DELATTAIGNANT est désignée comme secrétaire de séance.

Membres en exercice	37
Présents	29
Représentés	4
Votants	33
Abstentions	0
Exprimés	33
Pour	33
Contre	0

Présents :

Jean-Jacques de PERETTI, Benoit SECRESTAT, Marie-Pierre DELATTAIGNANT, Jean-Michel PERUSIN, Patrick SALINIE, Frédéric TRAVERSE, Didier DELIBIE, Patrick ALDRIN, Fabienne LAGOUBIE, Michel ANDRE, Jean-Luc ASTIE, Carine AUDIT, Marlies CABANEL, Jean-Marie CHAUMEL, François COQ, Sylvie DELBARY, Fabrice GAREYTE, Gérard GATINEL, Thierry GAUTHIER, Brigitte JALES, Olivier LAMONZIE, Christophe NAJEM, Serge PARRE, Marc PINTA-TOURRET, Claudine PRADAT, Christian ROBLES, Etienne ROUQUIE, Guy STIEVENARD, Marie-Pierre VALETTE.

Procurations :

Elise BOUYSSOU à Marc PINTA-TOURRET, Carlos DA COSTA à Fabienne LAGOUBIE, Monica DUBOST à Jean-Michel PERUSIN, Basile FANIER à Gérard GATINEL.

Absents excusés :

Jérôme PEYRAT, Célia CASTAGNAU, Maryline FLAQUIERE, Julie NEGREVERGNE.

Délibération N°2022-41

BUDGET PRIMITIF 2022 – BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil communautaire le projet du budget primitif des recettes et des dépenses pour l'exercice 2022 du budget principal et expose les motifs de ces propositions.

Vu le projet dressé,

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 28 mars 2022,

Les membres du Conseil communautaire, après avoir entendu les motifs, à l'unanimité,

- **ARRETE** aux sommes portées, les prévisions de recettes et le montant des dépenses à opérer pour l'exercice 2022 au titre de ce budget annexe primitif et s'élevant à :

Fonctionnement : 19 380 592,72 €
Investissement : 10 108 433,80 €

- **DECIDE de voter les dépenses et les recettes par chapitre en fonctionnement, et par chapitre ou opération en investissement tel que définies ci-après :**

Fonctionnement					
Chap	Libellés	Dépenses	Chap	Libellés	Recettes
011	Charges à caractère général	1 821 092,00	013	Atténuations de charges	80 000,00
012	Charges de personnel	5 667 548,00	70	Produits services, domaine et ventes	1 276 640,00
014	Atténuations de produits	6 403 409,00	73	Impôts et taxes	12 704 935,00
65	Autres charges de gestion courante	2 042 871,00	74	Dotations et participations	2 863 260,00
66	Charges financières	165 000,00	75	Autres produits de gestion courante	60 000,00
67	Charges exceptionnelles	30 000,00	77	Produits exceptionnels	1 000,00
68	Provisions	0,00	042	Opérat° ordre transfert entre sections	450 000,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00	002	Résultat de fonctionnement reporté	1 944 757,72
023	Virement à la section d'investissement	3 000 672,72			
042	Opérat° ordre transfert entre sections	150 000,00			
	TOTAL	19 380 592,72		TOTAL	19 380 592,72
Investissement					
Chap	Libellés	Dépenses	Chap	Libellés	Recettes
001	Déficit antérieur reporté	0	001	Excédent antérieur reporté	545 243,58
020	Dépenses imprévues	100 000,00	021	Virt de la section de fonctionnement	3 000 672,72
040	Travaux en régie	450 000,00	040	Amortissements	150 000,00
204	Subventions d'équipement versées	314 833,00	10	ECTVA Excédent de fonctionnement	825 000,00 295 907,64
			13	Subventions d'équipement (AC)	92 260,00
16	Remboursement Emprunts, cautions	1 250 500,00	16	Emprunts, cautions	1 869 123,28
45	Opération pour compte de tiers	16 116,00	45	Opération pour compte de tiers	164 568,00
			27	Remboursement Prêt	32 304,00
Opérations	Libellés	Dépenses	Opérations	Libellés	Recettes
102	Pôle Culture Jeunesse	4 303 796,97	102	Pôle Culture Jeunesse	2 155 662,08
103	Logements Marquay Tamnies	25 000,00	103	Logements Marquay Tamnies	-
104	Cuze et Enéa	150 497,62	104	Cuze et Enéa	120 818,50
106	École de musique	-	106	École de musique	-
107	Forêt de Campagnac	-	107	Forêt de Campagnac	-
108	P.F.M.B.	-	108	P.F.M.B.	-
112	Aménagement bureaux & bâtiments	31 311,33	112	Aménagement bureaux & bâtiments	-
114	Piscine couverte	-	114	Piscine couverte	-
115	Signalisation routière	68 655,16	115	Signalisation routière	-
117	Sarlatch	25 000,00	117	Sarlatch	31 535,00
119	Voirie	1 391 112,97	119	Voirie	-
121	Urbanisme PLUi	20 000,00	121	Urbanisme PLUi	87 185,00
122	Petite Enfance	63 763,40	122	Petite Enfance	2 400,00
123	Enfance et Jeunesse	57 146,07	123	Enfance et Jeunesse	28 254,00
124	Construction Abattoir	27 844,46	124	Construction Abattoir	28 750,00
125	Véloroute Voie Verte	30 000,00	125	Véloroute Voie Verte	-
126	Aménagement siège CCSPN	932 856,82	126	Aménagement siège CCSPN	278 750,00
127	France Tabac	420 000,00	127	France Tabac	400 000,00
128	Gendarmerie	400 000,00	128	Gendarmerie	-
129	Ratz-Haut	30 000,00	129	Ratz-Haut	-
	TOTAL	10 108 433,80		TOTAL	10 108 433,80

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Le Président,

Jean-Jacques de Peretti



Budget Primitif 2022

Note de Synthèse - Informations financières

(Art L2313-1 du CGCT modifié par la loi NOTRé n° 2015-991 du 7 août 2015)

Séance du Conseil Communautaire du 11 avril 2022

SOMMAIRE

I.	Le Budget Principal.....	2
A.	Synthèse	2
1.	Le Budget Primitif Global.....	2
2.	Le détail par Chapitre et Opération.....	2
B.	Le Fonctionnement.....	4
1.	Les Dépenses	4
2.	Les Recettes.....	6
C.	L'investissement.....	8
1.	Les principaux investissements et leurs financements	8
2.	Les travaux en régie.....	10
3.	L'autofinancement	10
D.	La dette.....	11
1.	Profil d'extinction de la dette.....	11
2.	Flux de remboursement	12
3.	Dette par prêteurs.....	12
4.	Répartition de la dette par type de taux.....	13
II.	Les budgets annexes.....	13
A.	Le SPANC	13
B.	La ZAE de la Borne 120	14
1.	La section de fonctionnement :.....	14
2.	La section d'investissement :.....	14
C.	La Résidence Habitat Jeunes	14
1.	La section de fonctionnement :.....	14
2.	La section d'investissement :.....	15
III.	Le budget consolidé.....	15
IV.	L'épargne et la capacité de désendettement.....	16

I. Le Budget Principal

A. SYNTHESE

1. LE BUDGET PRIMITIF GLOBAL

Fonctionnement :	19 380 592,72 €
Investissement :	10 108 433,80 €
Global	29 489 026,52 €

2. LE DETAIL PAR CHAPITRE ET OPERATION

Fonctionnement					
Chap.	Libellés	Dépenses	Chap.	Libellés	Recettes
011	Charges à caractère général	1 821 092,00	013	Atténuations de charges	80 000,00
012	Charges de personnel	5 667 548,00	70	Produits services, domaine et ventes	1 276 640,00
014	Atténuations de produits	6 403 409,00	73	Impôts et taxes	12 704 935,00
65	Autres charges de gestion courante	2 042 871,00	74	Dotations et participations	2 863 260,00
66	Charges financières	165 000,00	75	Autres produits de gestion courante	60 000,00
67	Charges exceptionnelles	30 000,00	77	Produits exceptionnels	1 000,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00	042	Opérations d'ordre, transfert entre sections	450 000,00
023	Virement à la section d'investissement	3 000 672,72	002	Résultat de fonctionnement reporté	1 944 757,72
042	Opérations d'ordre, transfert entre sections	150 000,00			
TOTAL		19 380 592,72	TOTAL		19 380 592,72

Investissement

Chap.	Libellés	Dépenses	Chap.	Libellés	Recettes
001	Déficit antérieur reporté	0	001	Excédent antérieur reporté	545 243,58
020	Dépenses imprévues	100 000,00	021	Virement de la section de fonctionnement	3 000 672,72
040	Travaux en régie	450 000,00	040	Amortissements	150 000,00
204	Subventions d'équipement versées	314 833,00	10	FCTVA	825 000,00
				Excédent de fonctionnement	295 907,64
			13	Subventions d'équipement (AC)	92 260,00
16	Remboursement Emprunts	1 250 500,00	16	Emprunts, cautions	1 869 123,28
45	Opération pour compte de tiers	16 116,00	45	Opération pour compte de tiers	164 568,00
			27	Remboursement Prêt	32 304,00
Opérations	Libellés	Dépenses	Opérations	Libellés	Recettes
102	Pôle Culture Jeunesse	4 303 796,97	102	Pôle Culture Jeunesse	2 155 662,08
103	Logements Marquay Tamnies	25 000,00	103	Logements Marquay Tamnies	-
104	Cuze et Enéa	150 497,62	104	Cuze et Enéa	120 818,50
106	École de musique	-	106	École de musique	-
107	Forêt de Campagnac	-	107	Forêt de Campagnac	-
108	P.F.M.B.	-	108	P.F.M.B.	-
112	Aménagement bureaux & bâtiments	31 311,33	112	Aménagement bureaux & bâtiments	-
114	Piscine couverte	-	114	Piscine couverte	-
115	Signalisation routière	68 655,16	115	Signalisation routière	-
117	Sarlatch	25 000,00	117	Sarlatch	31 535,00
119	Voirie	1 391 112,97	119	Voirie	-
121	Urbanisme PLUi	20 000,00	121	Urbanisme PLUi	87 185,00
122	Petite Enfance	63 763,40	122	Petite Enfance	2 400,00
123	Enfance et Jeunesse	57 146,07	123	Enfance et Jeunesse	28 254,00
124	Construction Abattoir	27 844,46	124	Construction Abattoir	28 750,00
125	Véloroute Voie Verte	30 000,00	125	Véloroute Voie Verte	-
126	Aménagement siège CCSPN	932 856,82	126	Aménagement siège CCSPN	278 750,00
127	France Tabac	420 000,00	127	France Tabac	400 000,00
128	Gendarmerie	400 000,00	128	Gendarmerie	-
129	Ratz-Haut	30 000,00	129	Ratz-Haut	-
TOTAL		10 108 433,80	TOTAL		10 108 433,80

B. LE FONCTIONNEMENT

1. LES DEPENSES

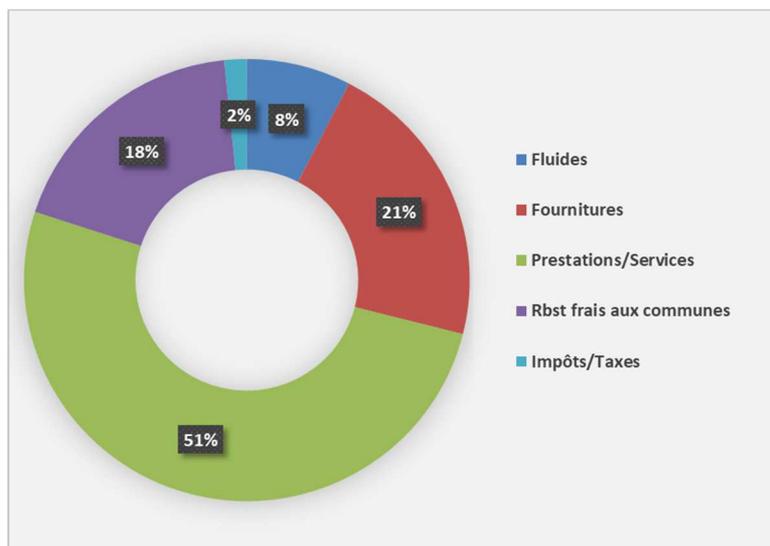
a) Charges à caractère général (chap. 011)

1 821 092 € : + 397 620 € par rapport à la réalisation 2021

Pour les services, les dépenses constatées en 2021 (1 423 500 €) sont reconduites en 2022. Toutefois l'enveloppe financière prévue au chapitre 011 est majorée de 397 620 € (+22%) pour tenir compte :

1. Des dépenses supportées au titre de la mobilité (311 000 €) :
 - Coût du transport aux conditions du marché conclu avec Périgord voyage 201 000 €,
 - Facturation des charges supportées par la ville de Sarlat en 2021 (transport, charges directes et de structure) au titre de la délégation du transport scolaire : 110 000 €.
2. D'autres dépenses de fonctionnement engagées en 2021 (démarche QVT, convention PVD) qui seront effectives en 2022, pour un montant de 45 000 €,
3. De l'augmentation prévisionnelle des tarifs de l'énergie et des carburants, évaluée à +25%, représentant un montant de 35 000 €.

La répartition par rubrique de charge est proposée dans le graphique ci-dessous :



b) Le Personnel (chap. 012)

5 667 548 € : en augmentation de 206 729 € par rapport à la réalisation 2021

Comme pour le chapitre 011, l'augmentation s'explique pour partie par l'impact du transfert de la mobilité et charges refacturées par la commune de Sarlat au titre de la délégation du transport scolaire. Pour un montant de 50 000 € correspondant aux charges du 2nd semestre 2021.

Les autres faits marquants en 2022 sont :

- La prise en compte en année pleine des recrutements effectués en 2021 (chargé de mission Petites Villes de Demain et coordinatrice du service Accueil/secrétariat) ;

- Les évolutions réglementaires (revalorisation des grilles statutaires des agents de catégorie C en octobre 2021 puis en janvier 2022, évolution du cadre d'emploi des auxiliaires de puériculture qui changent de catégorie) ;
- Le versement de l'indemnité inflation (100 € par agent).
- Une provision de 40 000 € pour anticiper une progression des charges refacturées au titre de la convention de prestation de service.

L'augmentation de la masse salariale à isopérimètre est contenue : +1,97 % (+ 107 430 €)

c) Autres charges de gestion (Chap 65)

2 042 871 € : en progression de 54 674 €

- La subvention versée au CIAS est prévue à 920 000 € (900 000 € versés en 2021) ;
- La contribution au SDIS (contingent incendie) progresse de 11 361 €, et s'établit à 825 367 € ;
- Le montant des subventions aux associations est prévu à hauteur de 130 000 €.

d) Les charges financières (Chap 66)

165 000 € : en baisse de 18 124 €

Il s'agit des intérêts sur les emprunts en cours, des commissions d'engagement.

e) Les reversements aux communes et autres structures

6 203 409 € comprenant :

- Les Attributions de Compensation (AC) : 560 000 €

Elles représentent une partie de fiscalité reversée aux communes membres calculée par la CLECT lors des transferts de compétences à la création de la Communauté de communes et celles qui ont suivies (lecture publique, PLU...). Le montant 2022 résulte du cumul de l'AC existante (413 000 €) et de l'impact financier estimé du transfert de la compétence mobilité (100 000 €), et de la régularisation de 2021(50 000 €).

- La Dette des communes : 45 909 €

Elle permet de compenser les emprunts contractés par les communes membres pour des travaux effectués sur des voies communales avant le transfert de la compétence à la CCSPN.

- La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : 3 700 000 €

Cette taxe, votée et perçue, par la CCSPN, est entièrement reversée au SICTOM du Périgord Noir à qui la collectivité a transféré la compétence. Les éléments transmis par le SICTOM sont établis sur les bases prévisionnelles 2022. Le produit attendu est de 3 636 368 €.

- La Taxe de séjour : 1 432 000€

Depuis 2021, la CCSPN perçoit au travers d'une régie de recette le produit de la taxe de séjour, et en reverse intégralement le produit à l'Office du Tourisme. Le reversement 2022 à l'Office de Tourisme correspondant au produit attendu de la Taxe de séjour pour 1 200 000 €, majoré de 232 000 € qui n'ont pu être reversés en 2021

- Le Syndicat Intercommunautaire de Développement Economique en Sarladais (SIDES) :
60 000 €

Les statuts du SIDES évoluent en 2022. Les communautés de communes Pays de Fénelon et Sarlat Périgord verseront une contribution annuelle permettant à la fois de garantir l'équilibre budgétaire et de financer les investissements programmés (extension, construction de l'abattoir). Jusqu'alors les 2 EPCI reversaient le produit de la fiscalité économique perçue pour les entreprises de la zone de Vialard.

- Le Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) :
250 000 €.

Ce fonds permet de prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour le reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. En 2021, la Communauté de communes a perdu son éligibilité. Cela signifie qu'elle ne perçoit plus de reversement et que sa contribution est majorée.

f) Les atténuations de produits (Chap. 014) :

- Le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) : 355 000 €

Le FNGIR est un mécanisme de redistribution horizontale des ressources entièrement alimenté par les Collectivités Locales et les groupements « gagnants » du fait de la réforme de la Taxe Professionnelle. Le montant inscrit en 2021 est identique depuis 2014.

g) Les dépenses imprévues (Chap. 022) :

100 000 €

Permettront d'alimenter en tant que de besoin des dépenses non prévues au budget. Le 1^{er} semestre étant achevé, il n'est pas utile d'inscrire un montant trop élevé.

h) Les dotations aux amortissements

150 000 €

Prélevées sur la section de fonctionnement, elles contribuent à l'autofinancement de nouveaux investissements.

i) Le virement à la Section d'investissement.

3 000 673 €

Représente la capacité d'autofinancement brute dégagée sur le fonctionnement. Pour mémoire le montant 2021 était de 1 267 059 €. En 2022, ce montant résulte principalement de l'excédent de fonctionnement cumulé qui avoisine 2 millions d'€.

2. LES RECETTES

a) L'excédent de fonctionnement reporté (Chap. 002)

1 944 758 €

Représente la part du résultat que l'on peut reporter en fonctionnement après la couverture du déficit d'investissement. En 2021, l'excédent de fonctionnement reporté était de 479 000 €.

b) Les atténuations de charges (Chap 013)

80 000 €

Il s'agit des remboursements des salaires des agents en arrêt de travail.

c) Les travaux en régie (Chap 042 – 72)

450 000 €

Ils comptabilisent la valeur de l'intervention du service voirie et les fournitures mises en œuvre sur la voirie communautaire. Cette recette vient annuler la charge de fonctionnement pour être transférée en dépense de la section d'investissement.

d) Les produits des services et ventes directes (Chap 70)

1 276 640 € en diminution de 38 500 € par rapport au réalisé 2021

Cette diminution s'explique principalement par :

- Les mutations de personnel communautaire vers la commune de Sarlat : agents du service fauchage en 2021, agent du service scolaire courant 2022 ;
- La moindre refacturation au SPANC de la rémunération d'Hélène Delroc.

e) La fiscalité (Chap 73)

12 704 935 € soit + 634 085 €

On distingue pour la Communauté de commune la fiscalité reversée (Taxe de séjour et Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) de la fiscalité « nette » provenant de la fiscalité des ménages et de la fiscalité économique.

Fiscalité des ménages (3 519 000 €) :

- Le produit des taxes foncières : 736 000 € (+ 23 500 €)
- La taxe d'habitation : 605 000 € (+ 19 900€)
- La fraction de TVA : 2 178 000 € (+ 61 000 €)

Fiscalité économique (4 029 000 €) :

- Le produit de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : 1 960 000 € (+ 11 000 €)
- La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) : 968 000 € (- 15 000 €)
- La taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) : 460 000 € (+ 5 000 €)
- L'imposition forfaitaire des entreprises de réseaux (IFER) : 85 000 € (+ 2 700 €)
- Le versement mobilité (VM) : 540 000 €

Fiscalité reversée (3 519 000 €) :

- La taxe de séjour : 1 200 000 €
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) : 3 700 000 € (+ 300 000 €)
-

Les Attributions de Compensation (228 141 €) versées par certaines communes résultent des transferts de compétences qui sont intervenus depuis la création de la CCSPN en 2011. En 2022, l'AC de Sarlat évoluera avec un solde « défavorable » pour la CCSPN suite au transfert de la compétence mobilité.

La Dette des communes (32 794 €) versée par certaines communes, permet de compenser les emprunts contractés par la Communauté de communes Sarlat Périgord Noir pour des travaux de réhabilitation des Centres Bourg effectués avant le transfert de cette compétence aux communes concernées.

f) Les Dotations et Subventions (Chap 74)

2 863 260 €

- La DGF 1 266 000 €, pas notifiée au moment de la construction budgétaire, prévue en baisse de 6 000 € ;
- La participation du département au fonctionnement des Relais Assistantes Maternelles (18 000 €), le financement par l'Etat des postes Chargé de mission PVD (40 500 €) et Conseillère numérique (25 000 €), la participation de la Région aux dépenses engagées pour le projet PVD (36 000 €) ;
- La participation de la CAF pour l'accueil des enfants en centre de loisirs et les crèches pour 1 100 000 € ;
- Les compensations de fiscalité par l'Etat pour 275 000 €, majoritairement au titre de la CET.

g) Les autres produits de gestion courante (Chap 75)

60 000 € Correspondent aux loyers des logements de Tamniès et celui de Marquay, le local artisanal de Vézac et la redevance pour les antennes sur le bâtiment Sarlatech.

C. L'INVESTISSEMENT

1. LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS ET LEURS FINANCEMENTS

a) Opération 102 : Pôle Culture et Jeunesse

- Les restes à réaliser des dépenses engagées pour la construction de la Médiathèque et de l'Ecole de musique, s'élèvent à 2 765 800 €. Elles intègrent l'acquisition de nouvelles collections (385 000 €);
- En 2022, il est proposé d'inscrire 700 000 € pour les travaux d'aménagement paysager des abords, 339 000 € pour la création de l'esplanade coté école de musique, et 25 000 € pour l'acquisition d'un véhicule pour le personnel de la médiathèque et la conseillère numérique ;
- Les restes à réaliser de recettes s'élèvent à 2 972 000 €. Ils intègrent les financements supplémentaires obtenus en 2021 de la DRAC pour l'acquisition d'un véhicule (11 000 €) et d'équipements techniques (37 750 €) et du Conseil départemental (256 000 €) suite à la réévaluation du montant des travaux.

b) Opération 104 : Cuze et Enéa

- Les dépenses s'élèvent à 150 500 €. Elles concernent les dépenses engagées en 2021 (renaturation du Massoulie, étude hydraulique du Merdansou et une étude complémentaire d'un affluent de l'Enéa) et celles programmées en 2022 : Renaturation Vedel, aménagement de la vanne du Moulin de Roffy, complément de plantations.
- Ces projets sont financés par la Région Nouvelle Aquitaine, le Département de la Dordogne, l'Agence de l'Eau et la Communauté de communes Pays de Fénelon. Certaines recettes non perçues en 2021 constituent les RAR pour 65 600 € ; les nouvelles inscriptions (55 000 €) concernent le financement des travaux programmés en 2022.

c) Opération 112 : Bureaux et bâtiments

30 000 € consacrés au remplacement de matériel informatique devenu obsolète, à l'achat de logiciels, de licences.

d) Opération 114 : Piscine couverte

Suite à l'engagement du Conseil départemental de construire un Centre aquatique en sarladais, les RAR correspondant à une seconde tranche d'étude par l'ATD ont été supprimés.

e) Opération 115 : Signalisation routière :

- Signalisation verticale (panneaux) 20 000 € ;
- Signalisation horizontale (peinture routière) prévue à hauteur de 40 000 €.

f) Opération 117 : Sarlatch

35 000 € sont prévus pour financer le partenariat avec UNITEC et des frais d'études et d'ingénierie.

g) Opération 119 : La voirie

Les travaux de voirie sont programmés pour un montant de 894 000 € pour les travaux dans le cadre du marché en cours. L'acquisition d'une pelle sur roue (type Mécacac) est envisagée pour 186 000 €. 10 000 € sont prévus pour financer les études préalables (DICT notamment) aux travaux.

h) Opération 121 : PLUI

- 20 000 € pour le règlement des études liées à la réalisation du PLUI et du RLPI ;
- De nouvelles recettes sont prévues : actualisation des financements DGD et Appels à projet pour 10 800 €, financement complémentaire du département CPT (20 785 €) pour financer les prestations supplémentaires au titre du PLUI.

i) Opération 122 : Petite enfance

50 000 € pour l'achat de matériel, mobilier, informatique et travaux sur les structures Petite Enfance

j) Opération 123 : Enfance Jeunesse

50 000 € pour l'achat de matériel, mobilier, informatique et travaux sur les centres de loisirs (Ratz-Haut et Enéa).

k) Opération 124 : Construction abattoir

Les dépenses engagées en 2021 (étude de faisabilité, mission d'AMO) pour 28 750 € seront remboursées par le budget du SIDES qui porte désormais le projet.

l) Opération 125 : Véloroute Voie verte

30 000 € pour des études et l'acquisition de terrains.

m) Opération 126 : Aménagement du siège de la CCSPN

- Un montant de 900 000 € est prévu pour financer les travaux (825 000 €), l'acquisition d'équipements informatiques (35 000 €) et de mobilier (40 000 €).
- Le projet est financé par une subvention du Conseil départemental (173 750 € en RAR), une subvention DETR de 105 000 €, qui complète un financement attribué au titre de la DETR 2015 pour l'aménagement des bureaux du service urbanisme, envisagés à l'époque dans le 1^{er} bâtiment de France Tabac.

n) Opération 127 : France Tabac

- Les dépenses 2022 sont évaluées à 420 000 € pour des études d'aménagement, la réalisation de travaux (individualisation des réseaux, création de voirie) et la réhabilitation d'un bâtiment destiné à accueillir le service voirie.
- L'opération France Tabac s'inscrit dans le dispositif France Relance et bénéficie à ce titre du fonds friches à hauteur de 400 000 €.

o) Opération 128 : Gendarmerie

400 000 € en prévision de l'acquisition d'un terrain pour la construction d'une nouvelle gendarmerie.

p) Opération 129 : Ratz-Haut

30 000 € pour la réalisation d'études et le démarrage d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

q) Autres dépenses

- Dépenses imprévues : 100 000 € ;
- 55 000 € pour les subventions attribuées dans le cadre de l'OPAH ;
- 50 000 € pour la prise de participation à la foncière du département ;
- 95 000 € pour le déploiement de la fibre (Périgord Numérique) ;
- 109 000 € pour les travaux de rénovation du Centre de secours de Sarlat.

r) Autres recettes

- Le FCTVA pour 825 000 € ;
- Une partie de l'excédent de fonctionnement 2021 pour 295 908 €, permettant de couvrir le déficit d'investissement cumulé et le solde des RAR de dépenses et recettes de l'exercice 2021.
- L'excédent d'investissement 2021 pour 545 244 €.

2. LES TRAVAUX EN REGIE

450 000 € (voir paragraphe I.B.2.c)

3. L'AUTOFINANCEMENT

a) Le virement de la section de fonctionnement : 3 000 672,72 €

b) Les amortissements : 150 000 €

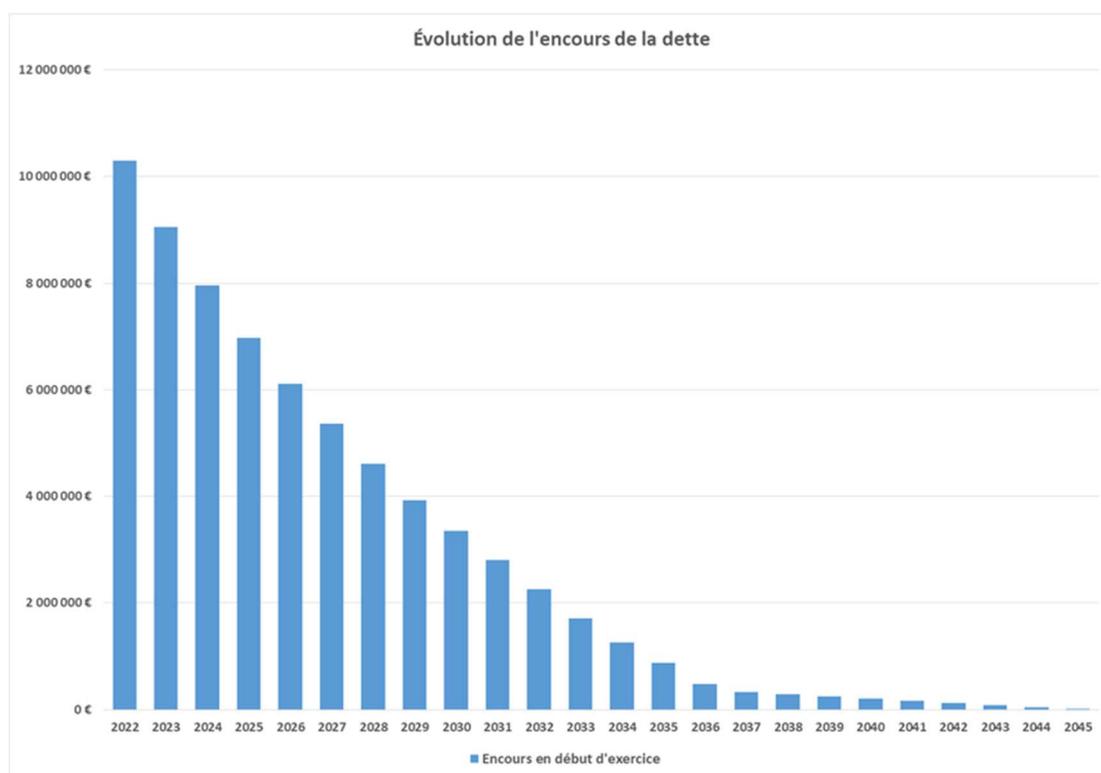
D. LA DETTE

L'encours de la dette du budget principal au 1^{er} janvier 2022 s'élevait à **10 297 043 €**.

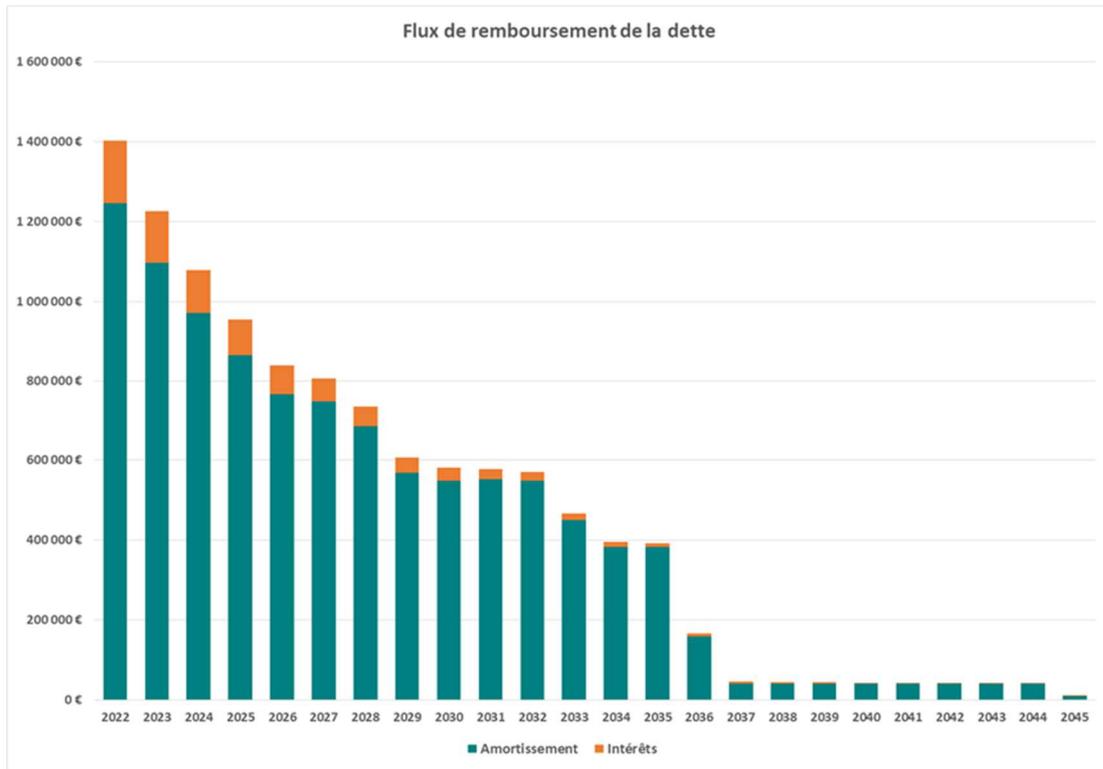
Le financement des travaux programmés en 2022 nécessite de contracter un (des) emprunt(s) pour un montant de **1 868 000 €**.

Sur le budget annexe Résidence Habitat Jeune la dette s'élève à **561 538 €** et correspond à l'emprunt mobilisé en 2019.

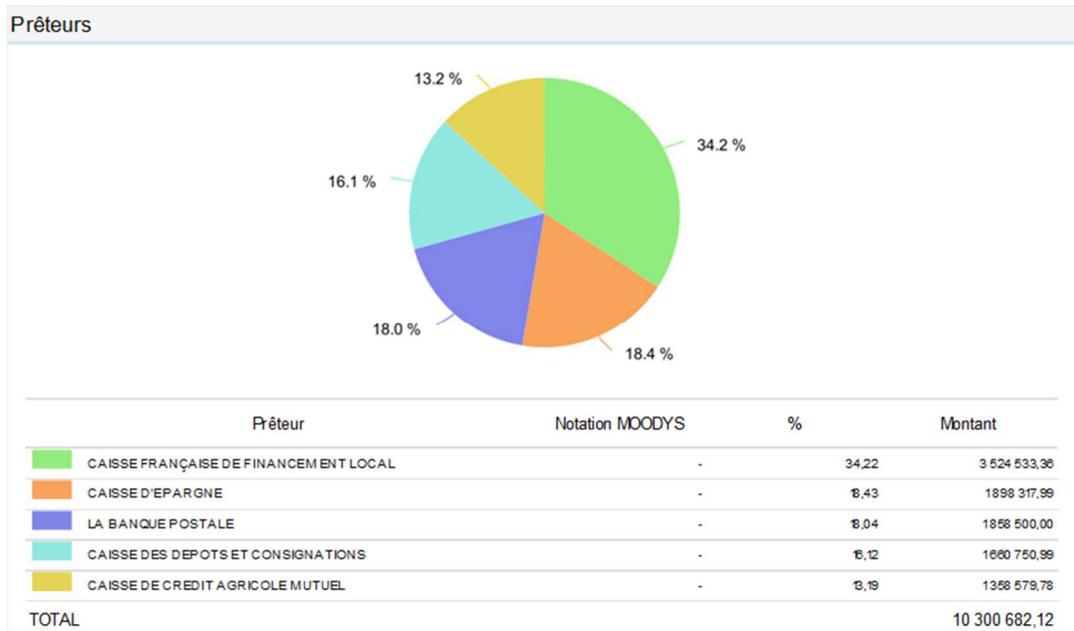
1. PROFIL D'EXTINCTION DE LA DETTE

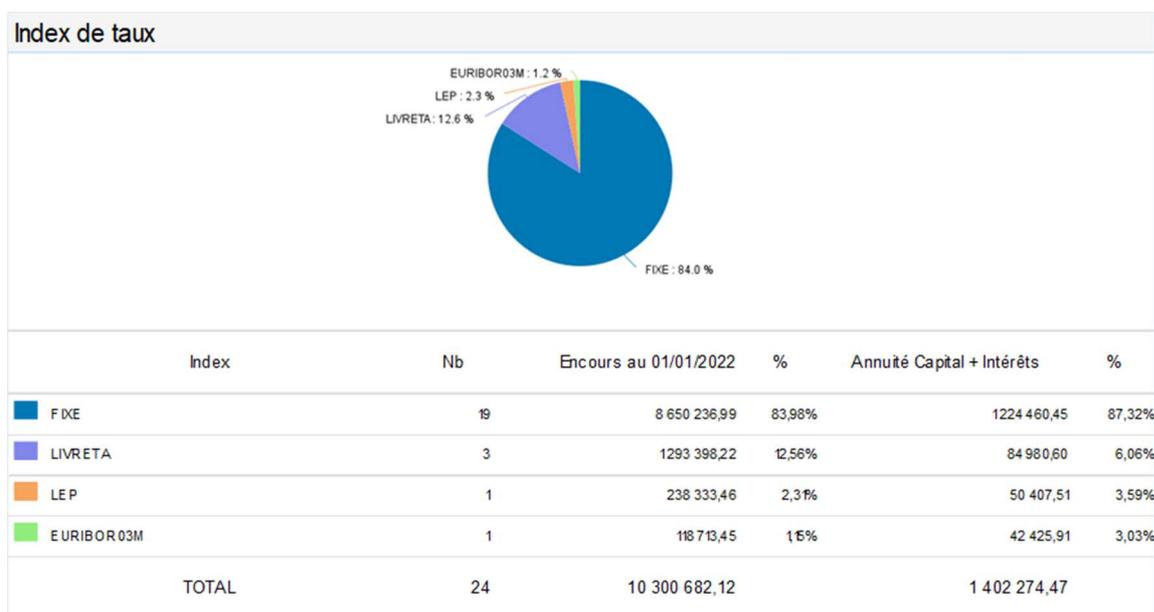


2. FLUX DE REMBOURSEMENT



3. DETTE PAR PRETEURS



4. REPARTITION DE LA DETTE PAR TYPE DE TAUX

Tous les emprunts sont classés dans la **catégorie A-1** selon la charte GISSLER.

II. Les budgets annexes.

A. LE SPANC

FONCTIONNEMENT					
CHAP	LIBELLE	DEPENSES	CHAP	LIBELLE	RECETTES
011	Charges à caractère général	41 150,00	70	Vente de produits	90 000,00
012	Charges de personnel	75 000,00	74	Subventions d'exploitation	-
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	002	Résultat reporté	90 886,49
022	Dépenses imprévues	5 000,00			
023	Virement à la section d'investissement	58 736,49			
042	Opération ordre transfert	-			
TOTAL		180 886,49	TOTAL		180 886,49
INVESTISSEMENT					
CHAP	LIBELLE	DEPENSES	CHAP	LIBELLE	RECETTES
001	Déficit antérieur reporté	-	001	Excédent antérieur reporté	19 570,34
020	Dépenses imprévues	5 306,83	021	Virement de la section d'exploitation	58 736,49
20	Immobilisation incorporelles	-	040	Opération d'ordre	-
21	Immobilisations corporelles	73 000,00	10	Dotations, fonds divers	-
TOTAL		78 306,83	TOTAL		78 306,83

B. LA ZAE DE LA BORNE 120

Fonctionnement					
Chapitre	Libellé	Dépenses	Chapitre	Libellé	Recette
002	Déficit de fonctionnement	55 317,59 €	042	Production stockée	522 276,93 €
011	Charges à caractère général	30 030,00 €	70	Cessions terrains	59 847,59 €
042	Opérations d'ordre	497 276,93 €	77	Subventions exceptionnelles	500,00 €
TOTAL		582 624,52 €	TOTAL		582 624,52 €
Investissement					
Chapitre	Libellé	Dépenses	Chapitre	Libellé	Recette
001	Déficit antérieur reporté	497 276,93 €	040	Opérations d'ordre	497 276,93 €
040	En cours de production de biens	522 276,93 €	024	Cessions des immobilisations	522 276,93 €
TOTAL		1 019 553,86 €	TOTAL		1 019 553,86 €

1. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Les dépenses du chapitre 011 concernent des prévisions d'honoraires et de prestations d'entretien des terrains en cours de vente.

Les cessions de terrains (prévisibles en 2022) sont inscrites pour 60 000 €.

2. LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

Les recettes (522 276,93 €) correspondent au produit de la vente des terrains après aménagement, nécessaire pour « couvrir » les dépenses engagées.

Les crédits des chapitres 040 et 042 sont des opérations d'ordre entre section qui valorisent et comptabilisent le stock de terrains qui peuvent être cédés.

C. LA RESIDENCE HABITAT JEUNES

Fonctionnement					
Chapitre	Libellé	Dépenses	Chapitre	Libellé	Recette
012	Charges de personnel	- €	002	Excédent antérieur reporté	23 550,86 €
66	Charges financières	1 800,00 €			
67	Charges exceptionnelles	10 500,00 €	70	Produits	- €
23	Virement à la section d'investissement	37 250,86 €	74	Dotations et subventions (participations)	26 000,00 €
TOTAL		49 550,86 €	TOTAL		49 550,86 €
Investissement					
Chapitre	Libellé	Dépenses	Chapitre	Libellé	Recette
16	Emprunts et dettes	25 000,00	021	Virement de la section d'exploitation	37 250,86 €
020	Dépenses imprévues	43 061,69			
21	Immobilisations corporelles	-	001	Excédent antérieur reporté	- €
23	Immobilisations en cours	102 371,41	10	Dotations, fonds divers	- €
001	Déficit d'investissement	595 415,49	13	Subventions	728 597,73 €
TOTAL		765 848,59 €	TOTAL		765 848,59 €

1. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :

En dépenses, on trouve les intérêts du prêt pour 1 800 € et une régularisation de charges (Engie) payées par le budget principal en 2020 (10 500 €).

En recettes, on enregistre la contribution des 6 communautés de communes au remboursement du prêt de 590 000 € contracté auprès de la Banque des Territoires en 2019, sur une durée de 25 ans.

2. LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

En dépenses, figurent 102 000 € destinés à payer le solde des marchés de travaux et le remboursement en capital du prêt (25 000 €).

En recettes figure le montant des subventions à percevoir des financeurs (l'Etat, la Région, le Conseil Départemental, le LEADER) pour 728 600 €.

III. Le budget consolidé.

Budget consolidé CCSPN 2022			
Budgets	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Principal	19 380 592,72 €	10 108 433,80 €	29 489 026,52 €
ZAE La Borne 120	582 624,52 €	1 019 553,86 €	1 602 178,38 €
Résidence Habitat Jeunes	49 550,86 €	765 848,59 €	815 399,45 €
SPANC	180 886,49 €	78 306,83 €	259 193,32 €
Budget Global	20 193 654,59 €	11 972 143,08 €	32 165 797,67 €

IV. L'épargne et la capacité de désendettement.

Budget Principal	Budget Primitif 2021
Recettes réelles de fonctionnement	17 435 835 €
Dépenses réelles de gestion	15 964 920 €
Epargne de gestion	1 470 915 €
Annuité de la dette	1 415 000 €
Epargne disponible	55 195 €
Capacité de désendettement	
Endettement au 01.01.22	10 297 043 €
Emprunt à réaliser	1 868 000 €
Capital remboursé	1 250 000 €
Endettement prévisionnel au 31.12.21	10 915 043 €
Capacité de désendettement	9,47 Soit 9 ans et 4 mois



REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI - COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20002721700013

POSTE COMPTABLE :

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : CCSPN - BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	41
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	46
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	68
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	100
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	105
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	106
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	107
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	108
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	109
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	111
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	112
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	113
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	117
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	118
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	119



(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités uniques. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE

COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD
CCSPN - BUDGET PRINCIPAL

I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

I

A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	16588
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	2217
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
7183576	0	382,00	0

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	825,04	314
2	Produit des impositions directes/population	379,88	295
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1023,98	367
4	Dépenses d'équipement brut/population	508,02	71
5	Encours de dette/population	620,75	204
6	DGF/population	76,32	44
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	33,4	40,1
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	99,3	88,3
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	49,6	22,5
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	60,6	54,2

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES
MODALITÉS DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	19 380 592,72	17 435 835,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
R E P O R T S	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 944 757,72
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		19 380 592,72	19 380 592,72

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	6 786 000,00	7 081 907,64
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	3 322 433,80	2 481 282,58
R E P O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 545 243,58
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		10 108 433,80	10 108 433,80
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		29 489 026,52	29 489 026,52

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 462 470,00	0,00	1 821 092,00	1 821 092,00	1 821 092,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 688 183,83	0,00	5 667 548,00	5 667 548,00	5 667 548,00
014	Atténuations de produits	5 395 715,14	0,00	6 403 409,00	6 403 409,00	6 403 409,00
65	Autres charges de gestion courante	2 033 418,00	0,00	2 042 871,00	2 042 871,00	2 042 871,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		14 579 786,97	0,00	15 934 920,00	15 934 920,00	15 934 920,00
66	Charges financières	185 000,00	0,00	165 000,00	165 000,00	165 000,00
67	Charges exceptionnelles	87 500,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	86 600,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		15 038 886,97	0,00	16 229 920,00	16 229 920,00	16 229 920,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 267 058,61		3 000 672,72	3 000 672,72	3 000 672,72
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	115 419,71		150 000,00	150 000,00	150 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 382 478,32		3 150 672,72	3 150 672,72	3 150 672,72
TOTAL		16 421 365,29	0,00	19 380 592,72	19 380 592,72	19 380 592,72

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	19 380 592,72
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 251 787,00	0,00	1 276 640,00	1 276 640,00	1 276 640,00
73	Impôts et taxes	11 259 858,00	0,00	12 704 935,00	12 704 935,00	12 704 935,00
74	Dotations et participations	2 788 864,00	0,00	2 863 260,00	2 863 260,00	2 863 260,00
75	Autres produits de gestion courante	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
Total des recettes de gestion courante		15 440 509,00	0,00	16 984 835,00	16 984 835,00	16 984 835,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 500,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		15 443 009,00	0,00	16 985 835,00	16 985 835,00	16 985 835,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	500 000,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		500 000,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00
TOTAL		15 943 009,00	0,00	17 435 835,00	17 435 835,00	17 435 835,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 944 757,72
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	19 380 592,72
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 700 672,72
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.



(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	282 783,00	5 833,00	309 000,00	309 000,00	314 833,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	6 301 704,78	3 300 484,80	4 676 500,00	4 676 500,00	7 976 984,80
	Total des dépenses d'équipement	6 584 487,78	3 306 317,80	4 985 500,00	4 985 500,00	8 291 817,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 325 500,00	0,00	1 250 500,00	1 250 500,00	1 250 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
	Total des dépenses financières	1 425 500,00	0,00	1 350 500,00	1 350 500,00	1 350 500,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	16 116,00	0,00	0,00	16 116,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	8 009 987,78	3 322 433,80	6 336 000,00	6 336 000,00	9 658 433,80
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	500 000,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	500 000,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00
	TOTAL	8 509 987,78	3 322 433,80	6 786 000,00	6 786 000,00	10 108 433,80

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

10 108 433,80

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 724 463,63	2 316 714,58	908 900,00	908 900,00	3 225 614,58
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	1 896 749,47	0,00	1 868 623,28	1 868 623,28	1 868 623,28
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	4 621 213,10	2 316 714,58	2 777 523,28	2 777 523,28	5 094 237,86
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 071 414,04	0,00	825 000,00	825 000,00	825 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	727 272,80	0,00	295 907,64	295 907,64	295 907,64
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	32 304,00	32 304,00	32 304,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 798 686,84	0,00	1 153 711,64	1 153 711,64	1 153 711,64
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	164 568,00	0,00	0,00	164 568,00
	Total des recettes réelles d'investissement	6 419 899,94	2 481 282,58	3 931 234,92	3 931 234,92	6 412 517,50
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 267 058,61		3 000 672,72	3 000 672,72	3 000 672,72
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	115 419,71		150 000,00	150 000,00	150 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 382 478,32		3 150 672,72	3 150 672,72	3 150 672,72

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propos nouvelles	Affiché le	VOTE (3)	(= RAR + vote)
	TOTAL	7 802 378,26	2 481 282,58	7 081 907,64		7 081 907,64	9 563 190,22



ID : 024-200027217-20220411-2022411-BF

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	545 243,58
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 108 433,80
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

2 700 672,72

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 821 092,00		1 821 092,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 667 548,00		5 667 548,00
014	Atténuations de produits	6 403 409,00		6 403 409,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 042 871,00		2 042 871,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	165 000,00	0,00	165 000,00
67	Charges exceptionnelles	30 000,00	0,00	30 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	150 000,00	150 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00		100 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		3 000 672,72	3 000 672,72
Dépenses de fonctionnement – Total		16 229 920,00	3 150 672,72	19 380 592,72

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	19 380 592,72
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 250 500,00	0,00	1 250 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	7 976 984,80		7 976 984,80
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	314 833,00	0,00	314 833,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	450 000,00	450 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	16 116,00	0,00	16 116,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	100 000,00		100 000,00
Dépenses d'investissement – Total		9 658 433,80	450 000,00	10 108 433,80

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 108 433,80
---	----------------------



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	80 000,00		80 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 276 640,00		1 276 640,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		450 000,00	450 000,00
73	Impôts et taxes	12 704 935,00		12 704 935,00
74	Dotations et participations	2 863 260,00		2 863 260,00
75	Autres produits de gestion courante	60 000,00	0,00	60 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00	0,00	1 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		16 985 835,00	450 000,00	17 435 835,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 944 757,72
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	19 380 592,72
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	825 000,00	0,00	825 000,00
13	Subventions d'investissement	3 225 614,58	0,00	3 225 614,58
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	1 869 123,28	0,00	1 869 123,28
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	32 304,00	0,00	32 304,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		150 000,00	150 000,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	164 568,00	0,00	164 568,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		3 000 672,72	3 000 672,72
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		6 116 609,86	3 150 672,72	9 267 282,58

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	545 243,58
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	295 907,64
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 108 433,80
---	----------------------



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENS

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 462 470,00	1 821 092,00	1 821 092,00
605	Achats matériel, équipements et travaux	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	12 630,00	15 500,00	15 500,00
60612	Energie - Electricité	24 880,00	42 140,00	42 140,00
60613	Chauffage urbain	12 300,00	18 200,00	18 200,00
60621	Combustibles	10 200,00	10 000,00	10 000,00
60622	Carburants	30 750,00	52 300,00	52 300,00
60623	Alimentation	20 715,00	25 315,00	25 315,00
60628	Autres fournitures non stockées	10 180,00	12 625,00	12 625,00
60631	Fournitures d'entretien	23 280,00	17 130,00	17 130,00
60632	Fournitures de petit équipement	26 770,00	26 150,00	26 150,00
60633	Fournitures de voirie	270 000,00	270 000,00	270 000,00
60636	Vêtements de travail	4 720,00	4 820,00	4 820,00
6064	Fournitures administratives	14 250,00	13 840,00	13 840,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	10 000,00	10 400,00	10 400,00
6068	Autres matières et fournitures	7 175,00	8 450,00	8 450,00
611	Contrats de prestations de services	29 400,00	42 550,00	42 550,00
6132	Locations immobilières	67 300,00	69 450,00	69 450,00
6135	Locations mobilières	26 950,00	32 400,00	32 400,00
614	Charges locatives et de copropriété	3 600,00	1 675,00	1 675,00
61521	Entretien terrains	4 000,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	4 500,00	7 500,00	7 500,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	3 500,00	3 000,00	3 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	4 000,00	30 000,00	30 000,00
61551	Entretien matériel roulant	9 150,00	22 550,00	22 550,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 400,00	3 500,00	3 500,00
6156	Maintenance	79 132,00	74 940,00	74 940,00
6161	Multirisques	25 000,00	27 550,00	27 550,00
6182	Documentation générale et technique	6 860,00	2 510,00	2 510,00
6184	Versements à des organismes de formation	98 390,00	102 625,00	102 625,00
6188	Autres frais divers	4 900,00	4 617,00	4 617,00
6226	Honoraires	90 500,00	58 000,00	58 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	26 060,00	25 820,00	25 820,00
6231	Annonces et insertions	1 200,00	7 300,00	7 300,00
6232	Fêtes et cérémonies	5 425,00	5 450,00	5 450,00
6236	Catalogues et imprimés	15 400,00	16 050,00	16 050,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	24 160,00	223 500,00	223 500,00
6251	Voyages et déplacements	3 960,00	4 030,00	4 030,00
6257	Réceptions	2 500,00	1 850,00	1 850,00
6261	Frais d'affranchissement	10 910,00	9 140,00	9 140,00
6262	Frais de télécommunications	15 673,00	14 130,00	14 130,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	500,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations)	92 300,00	67 195,00	67 195,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	226 050,00	334 540,00	334 540,00
6288	Autres services extérieurs	63 700,00	71 150,00	71 150,00
63512	Taxes foncières	27 600,00	27 900,00	27 900,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	9 500,00	1 800,00	1 800,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 688 183,83	5 667 548,00	5 667 548,00
6217	Personnel affecté par la commune membre	465 000,00	500 000,00	500 000,00
6218	Autre personnel extérieur	68 000,00	50 000,00	50 000,00
6331	Versement mobilité	16 484,28	16 403,00	16 403,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	15 099,94	14 912,00	14 912,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	67 435,70	68 594,00	68 594,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	9 059,96	8 947,00	8 947,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 851 599,96	1 821 843,00	1 821 843,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	48 517,23	41 273,00	41 273,00
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	0,00	5 500,00	5 500,00
64118	Autres indemnités titulaires	503 460,97	504 027,00	504 027,00
64131	Rémunérations non tit.	1 141 540,78	1 129 995,00	1 129 995,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	0,00	3 800,00	3 800,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	10 260,00	10 260,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	632 836,55	626 324,00	626 324,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	635 584,22	632 822,00	632 822,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	46 150,81	45 956,00	45 956,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	168 225,63	164 889,00	164 889,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Affiché les nouvelles (3)	Vote (4)
6478	Autres charges sociales diverses	19 187,80	22 003,00	22 003,00
014	Atténuations de produits	5 395 715,14	6 403 409,00	6 403 409,00
739113	Reversements conventionnels de fiscalité	30 000,00	60 000,00	60 000,00
7391178	Autres restitut° dégrèvt contrib. direct	0,00	0,00	0,00
739118	Autres reversements de fiscalité	3 190 000,00	3 700 000,00	3 700 000,00
739211	Attributions de compensation	412 878,00	560 000,00	560 000,00
739212	Dotation de solidarité communautaire	154 948,14	0,00	0,00
739221	FNGIR	355 500,00	355 500,00	355 500,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	195 000,00	250 000,00	250 000,00
73928	Autres préél. pour revers. de fiscalité	57 389,00	45 909,00	45 909,00
7396	Revers impôt/cercles.maisons jeux (CCAS)	1 000 000,00	1 432 000,00	1 432 000,00
65	Autres charges de gestion courante	2 033 418,00	2 042 871,00	2 042 871,00
6531	Indemnités	90 837,00	90 837,00	90 837,00
6532	Frais de mission	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6533	Cotisations de retraite	4 679,00	4 871,00	4 871,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	21 715,00	21 715,00	21 715,00
6535	Formation	1 000,00	1 000,00	1 000,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	5 000,00	5 000,00
6553	Service d'incendie	814 006,00	825 367,00	825 367,00
65548	Autres contributions	34 580,00	34 580,00	34 580,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	8 500,00	8 500,00	8 500,00
657362	Subv. fonct. CCAS	900 000,00	920 000,00	920 000,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	107 100,00	80 000,00	80 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	50 000,00	50 000,00	50 000,00
65888	Autres	1,00	1,00	1,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		14 579 786,97	15 934 920,00	15 934 920,00
66	Charges financières (b)	185 000,00	165 000,00	165 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	180 000,00	160 000,00	160 000,00
6688	Autres	5 000,00	5 000,00	5 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	87 500,00	30 000,00	30 000,00
6712	Amendes fiscales et pénales	0,00	0,00	0,00
6714	Bourses et prix	5 000,00	5 000,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	67 500,00	20 000,00	20 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	86 600,00	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	86 600,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		15 038 886,97	16 229 920,00	16 229 920,00
023	Virement à la section d'investissement	1 267 058,61	3 000 672,72	3 000 672,72
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	115 419,71	150 000,00	150 000,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	115 419,71	150 000,00	150 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 382 478,32	3 150 672,72	3 150 672,72
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 382 478,32	3 150 672,72	3 150 672,72
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		16 421 365,29	19 380 592,72	19 380 592,72

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	19 380 592,72
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00



- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	80 000,00	80 000,00	80 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	80 000,00	80 000,00	80 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 251 787,00	1 276 640,00	1 276 640,00
70632	Redevances services à caractère loisir	4 000,00	4 000,00	4 000,00
7066	Redevances services à caractère social	319 000,00	408 000,00	408 000,00
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	78 606,00	60 000,00	60 000,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	133 372,00	58 000,00	58 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	131 149,00	132 000,00	132 000,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	533 020,00	561 000,00	561 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	52 640,00	52 640,00	52 640,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	1 000,00	1 000,00
73	Impôts et taxes	11 259 858,00	12 704 935,00	12 704 935,00
73111	Impôts directs locaux	5 125 000,00	3 301 000,00	3 301 000,00
73112	Cotisation sur la VAE	1 005 000,00	968 000,00	968 000,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	470 000,00	460 000,00	460 000,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	75 000,00	85 000,00	85 000,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	20 000,00	20 000,00	20 000,00
73211	Attribution de compensation	232 064,00	228 141,00	228 141,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	100 000,00	0,00	0,00
7328	Autres fiscalités reversées	32 794,00	32 794,00	32 794,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	3 200 000,00	3 700 000,00	3 700 000,00
7342	Versement mobilité	0,00	540 000,00	540 000,00
7362	Taxes de séjour	1 000 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
7382	Fraction de TVA	0,00	2 170 000,00	2 170 000,00
74	Dotations et participations	2 788 864,00	2 863 260,00	2 863 260,00
74124	Dotation d'intercommunalité	140 000,00	181 000,00	181 000,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	1 100 000,00	1 085 000,00	1 085 000,00
74718	Autres participations Etat	23 400,00	68 800,00	68 800,00
7472	Participat° Régions	36 560,00	36 560,00	36 560,00
7473	Participat° Départements	29 600,00	29 300,00	29 300,00
74758	Participat° Autres groupements	0,00	11 600,00	11 600,00
7478	Participat° Autres organismes	1 206 300,00	1 138 000,00	1 138 000,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	45 000,00	260 000,00	260 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	4,00	15 000,00	15 000,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	170 000,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	38 000,00	38 000,00	38 000,00
75	Autres produits de gestion courante	60 000,00	60 000,00	60 000,00
752	Revenus des immeubles	60 000,00	60 000,00	60 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		15 440 509,00	16 984 835,00	16 984 835,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 500,00	1 000,00	1 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	500,00	500,00
774	Subventions exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	2 500,00	500,00	500,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		15 443 009,00	16 985 835,00	16 985 835,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	500 000,00	450 000,00	450 000,00
722	Immobilisations corporelles	500 000,00	450 000,00	450 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		500 000,00	450 000,00	450 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		15 943 009,00	17 435 835,00	17 435 835,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 944 757,72
--	---------------------

=

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Affiché les propositions nouvelles (3)	Vote (4)
			ID : 024-200027217-20220411-2022411-BF	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				19 380 592,72

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	282 783,00	309 000,00	309 000,00
204131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	108 000,00	159 000,00	159 000,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	5 833,00	0,00	0,00
2041643	IC : Projet infrastructure	122 750,00	0,00	0,00
204171	Autres EPL : Bien mobilier, matériel	46 200,00	95 000,00	95 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	55 000,00	55 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
102	Opération d'équipement n° 102 (5)	4 104 586,41	1 538 000,00	1 538 000,00
103	Opération d'équipement n° 103 (5)	3 068,40	25 000,00	25 000,00
104	Opération d'équipement n° 104 (5)	293 392,57	8 500,00	8 500,00
112	Opération d'équipement n° 112 (5)	47 025,78	30 000,00	30 000,00
114	Opération d'équipement n° 114 (5)	14 538,00	0,00	0,00
115	Opération d'équipement n° 115 (5)	105 349,57	60 000,00	60 000,00
117	Opération d'équipement n° 117 (5)	379 520,00	25 000,00	25 000,00
119	Opération d'équipement n° 119 (5)	1 152 839,74	1 090 000,00	1 090 000,00
121	Opération d'équipement n° 121 (5)	80 000,00	20 000,00	20 000,00
122	Opération d'équipement n° 122 (5)	52 312,83	50 000,00	50 000,00
123	Opération d'équipement n° 123 (5)	30 321,48	50 000,00	50 000,00
124	Opération d'équipement n° 124 (5)	18 750,00	0,00	0,00
125	Opération d'équipement n° 125 (5)	20 000,00	30 000,00	30 000,00
126	Opération d'équipement n° 126 (5)	0,00	900 000,00	900 000,00
127	Opération d'équipement n° 127 (5)	0,00	420 000,00	420 000,00
128	Opération d'équipement n° 128 (5)	0,00	400 000,00	400 000,00
129	Opération d'équipement n° 129 (5)	0,00	30 000,00	30 000,00
Total des dépenses d'équipement		6 584 487,78	4 985 500,00	4 985 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 325 500,00	1 250 500,00	1 250 500,00
1641	Emprunts en euros	1 325 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00	500,00	500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses financières		1 425 500,00	1 350 500,00	1 350 500,00
4581202101	TRAVAUX AIRE ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE (6)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		8 009 987,78	6 336 000,00	6 336 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	500 000,00	450 000,00	450 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	500 000,00	450 000,00	450 000,00
2151	Réseaux de voirie	500 000,00	450 000,00	450 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		500 000,00	450 000,00	450 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		8 509 987,78	6 786 000,00	6 786 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	3 322 433,80
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 108 433,80
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 724 463,63	908 900,00	908 900,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	1 006 315,71	699 550,00	699 550,00
1312	Subv. transf. Régions	689 960,26	21 800,00	21 800,00
1313	Subv. transf. Départements	815 277,50	27 055,00	27 055,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00
13146	Attrib. de compensation d'investissement	92 260,00	92 260,00	92 260,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	2 987,16	8 355,00	8 355,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	89 413,00	24 898,00	24 898,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	24 250,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	4 000,00	34 982,00	34 982,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 896 749,47	1 868 623,28	1 868 623,28
1641	Emprunts en euros	1 896 749,47	1 868 623,28	1 868 623,28
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	4 621 213,10	2 777 523,28	2 777 523,28
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 798 686,84	1 120 907,64	1 120 907,64
10222	FCTVA	1 071 414,04	825 000,00	825 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	727 272,80	295 907,64	295 907,64
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	500,00	500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	32 304,00	32 304,00
274	Prêts	0,00	32 304,00	32 304,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 798 686,84	1 153 711,64	1 153 711,64
4582202101	TRAVAUX AIRE ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE (5)	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	6 419 899,94	3 931 234,92	3 931 234,92
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 267 058,61	3 000 672,72	3 000 672,72
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	115 419,71	150 000,00	150 000,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	18 209,25	10 000,00	10 000,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	5 073,00	6 000,00	6 000,00
28051	Concessions et droits similaires	6 473,20	4 000,00	4 000,00
281571	Matériel roulant	26 570,76	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	32 127,40	75 000,00	75 000,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	13 718,22	20 000,00	20 000,00
28182	Matériel de transport	3 023,00	3 000,00	3 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	4 993,88	11 000,00	11 000,00
28184	Mobilier	1 620,00	17 000,00	17 000,00
28188	Autres immo. corporelles	3 611,00	4 000,00	4 000,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 382 478,32	3 150 672,72	3 150 672,72
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	1 382 478,32	3 150 672,72	3 150 672,72
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	7 802 378,26	7 081 907,64	7 081 907,64

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	2 481 282,58
----------------------------	--------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	545 243,58
--	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 108 433,80
--	---------------



- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 102 (1)
LIBELLE : RESEAU DE LECTURE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 704 438,61	a 2 765 796,97	1 538 000,00	b 1 538 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	49 716,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	42 067,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	7 648,80	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	163 057,83	203 219,01	25 000,00	25 000,00	0,00
2111	Terrains nus	988,32	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	6 876,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	16 433,46	4 310,02	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	748,32	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	8 967,71	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	2 794,65	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	126 249,37	198 908,99	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 491 664,78	2 562 577,96	1 513 000,00	1 513 000,00	0,00
2313	Constructions	3 491 664,78	2 562 577,96	1 513 000,00	1 513 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 1 971 912,08	d 183 750,00
13	Subventions d'investissement	1 971 912,08	183 750,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	462 220,45	183 750,00
1312	Subv. transf. Régions	625 000,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	884 691,63	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 148 134,89
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 103 (1)
LIBELLE : LOGEMENTS MARQUAY ET TAMNIES**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		5 578,80	a 0,00	25 000,00	b 25 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 578,80	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	5 578,80	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-25 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 104 (1)
LIBELLE : CUZE ET ENEA****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		248 049,04	a 141 997,62	8 500,00	b 8 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	10 809,60	26 988,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	10 809,60	26 988,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	3 531,00	0,00	8 500,00	8 500,00	0,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	3 531,00	0,00	8 500,00	8 500,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	231 663,26	115 009,62	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	170 748,05	115 009,62	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	60 915,21	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 045,18	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	2 045,18	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 65 583,50	d 55 235,00
13	Subventions d'investissement	65 583,50	55 235,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	21 800,00
1313	Subv. transf. Départements	27 073,50	6 270,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	8 355,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	38 510,00	18 810,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-29 679,12
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 112 (1)
LIBELLE : BUREAUX ET BATIMENTS****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		239 360,20	a 1 311,33	30 000,00	b 30 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	100 599,49	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	100 599,49	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	121 956,30	1 311,33	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	18 028,23	1 100,15	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	211,18	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	3 084,62	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	63 906,76	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	11 936,69	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	16 804,41	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	16 804,41	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-31 311,33
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 114 (1)****LIBELLE : PISCINE COUVERTE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		14 538,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	14 538,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	14 538,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 115 (1)
LIBELLE : SIGNALISATION ROUTIERE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		536 252,32	a 8 655,16	60 000,00	b 60 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	117 322,89	2 199,30	20 000,00	20 000,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	117 322,89	2 199,30	20 000,00	20 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	418 929,43	6 455,86	40 000,00	40 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	418 929,43	6 455,86	40 000,00	40 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-68 655,16
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 117 (1)
LIBELLE : POLE ECONOMIQUE ET ADMINISTRATIF****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		299 156,54	a 0,00	25 000,00	b 25 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	31 801,96	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2031	Frais d'études	31 801,96	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	198 353,82	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	198 353,82	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	69 000,76	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2313	Constructions	69 000,76	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 31 535,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	31 535,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	31 535,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	6 535,00
---	-----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 119 (1)****LIBELLE : TRAVAUX DE VOIRIE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		6 063 549,37	a 301 112,97	1 090 000,00	b 1 090 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	3 948,00	5 579,40	10 000,00	10 000,00	0,00
2031	Frais d'études	3 948,00	5 579,40	10 000,00	10 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	14 853,98	4 470,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	14 853,98	4 470,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 209 179,47	291 063,57	1 080 000,00	1 080 000,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	329 584,01	336,14	186 000,00	186 000,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	4 248,59	0,00	0,00	0,00	0,00
21751	Réseaux de voirie (mise à dispo)	3 875 346,87	290 727,43	894 000,00	894 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 835 567,92	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	17 729,46	0,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	1 817 838,46	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 391 112,97
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 121 (1)****LIBELLE : URBANISME PLUI****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		410 301,21	a 0,00	20 000,00	b 20 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	393 666,99	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	384 466,99	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	9 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	16 634,22	0,00	0,00	0,00	0,00
204131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	16 634,22	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 51 600,00	d 35 585,00
13	Subventions d'investissement	51 600,00	35 585,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	10 800,00
1313	Subv. transf. Départements	51 600,00	20 785,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	4 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	67 185,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 122 (1)****LIBELLE : PETITE ENFANCE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		78 490,73	a 13 763,40	50 000,00	b 50 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 648,40	0,00	3 570,00	3 570,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	2 648,40	0,00	3 570,00	3 570,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	75 842,33	13 763,40	46 430,00	46 430,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	50 204,40	1 176,84	7 905,06	7 905,06	0,00
2135	Installations générales, agencements	2 160,62	9 326,40	12 673,02	12 673,02	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	6 952,27	3 260,16	12 974,00	12 974,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	433,56	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	16 091,48	0,00	12 877,92	12 877,92	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 2 400,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2 400,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	2 400,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-61 363,40
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 123 (1)
LIBELLE : ENFANCE ET JEUNESSE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		154 044,95	a 7 146,07	50 000,00	b 50 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	850,80	0,00	8 691,00	8 691,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	850,80	0,00	8 691,00	8 691,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	88 131,12	7 146,07	41 309,00	41 309,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	14 047,68	711,48	22 340,00	22 340,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	24 729,50	3 861,71	4 100,00	4 100,00	0,00
21758	Autres installat°, matériel (mise à disp	2 012,28	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	1 149,02	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	6 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	6 158,39	589,00	950,00	950,00	0,00
2184	Mobilier	30 928,07	1 983,88	13 919,00	13 919,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 756,18	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	65 063,03	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	65 063,03	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 22 334,00	d 5 920,00
13	Subventions d'investissement	22 334,00	5 920,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	22 334,00	3 688,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	2 232,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-28 892,07
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 124 (1)
LIBELLE : CONSTRUCTION ABATTOIR****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 871,54	a 27 844,46	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 871,54	27 844,46	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 871,54	27 844,46	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 28 750,00
13	Subventions d'investissement	0,00	28 750,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	28 750,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	905,54
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 125 (1)****LIBELLE : VELO ROUTE VOIE VERTE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	30 000,00	b 30 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-30 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 126 (1)
LIBELLE : SIEGE CCSPN****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		21 661,87	a 32 856,82	900 000,00	b 900 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	21 661,87	32 856,82	825 000,00	825 000,00	0,00
2313	Constructions	21 661,87	32 856,82	825 000,00	825 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 173 750,00	d 105 000,00
13	Subventions d'investissement	173 750,00	105 000,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	105 000,00
1313	Subv. transf. Départements	173 750,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-654 106,82
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 127 (1)****LIBELLE : FRANCE TABAC****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		31 610,40	a 0,00	420 000,00	b 420 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	31 610,40	0,00	420 000,00	420 000,00	0,00
2313	Constructions	31 610,40	0,00	420 000,00	420 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 400 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	400 000,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	400 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-20 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 128 (1)
LIBELLE : CONSTRUCTION GENDARMERIE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	400 000,00	b 400 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-400 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 129 (1)
LIBELLE : REHABILITATION RATZ HAUT****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	30 000,00	b 30 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-30 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	1 350 000	1 355 000	0	0	1 538 500	110 000	0	50 000	25 000	1 178 500	729 000	6 336 000
- Equipements municipaux (2)		1 355 000	0	0	1 538 000	110 000	0	50 000	25 000	1 170 000	420 000	4 668 000
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	8 500	309 000	317 500
- Opérations financières	1 350 000											1 350 000
Dépenses d'ordre	0											450 000
Total dépenses de l'exercice	1 350 000	1 355 000	0	0	1 538 500	110 000	0	50 000	25 000	1 628 500	729 000	6 786 000
RAR N-1 et reports	16 116	34 168	0	0	2 765 797	7 146	0	13 763	0	457 599	27 844	3 322 434
Total cumulé dépenses d'investissement	1 366 116	1 389 168	0	0	4 304 297	117 146	0	63 763	25 000	2 086 099	756 844	10 108 434
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	6 264 768	105 000	0	0	184 250	5 920	0	2 400	0	90 820	428 750	7 081 908
RAR N-1 et reports	709 812	205 285	0	0	1 971 912	22 334	0	0	0	117 184	0	3 026 526
Total cumulé recettes d'investissement	6 974 579	310 285	0	0	2 156 162	28 254	0	2 400	0	208 004	428 750	10 108 434

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	5 597 449	1 715 464	0	160 100	545 312	1 216 620	0	3 143 150	9 500	5 288 132	1 704 866	19 380 593
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	5 597 449	1 715 464	0	160 100	545 312	1 216 620	0	3 143 150	9 500	5 288 132	1 704 866	19 380 593
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	10 020 935	639 440	0	18 000	25 000	1 291 000	0	268 100	40 000	4 957 800	175 560	17 435 835
RAR N-1 et reports	1 944 758	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 944 758
Total cumulé recettes de fonctionnement	11 965 693	639 440	0	18 000	25 000	1 291 000	0	268 100	40 000	4 957 800	175 560	19 380 593

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement		1 366 116	1 389 168	0	0	4 304 297	117 146	0	63 763	25 000	2 086 099	756 844	10 108 434
Dépenses réelles		1 366 116	1 389 168	0	0	4 304 297	117 146	0	63 763	25 000	1 636 099	756 844	9 658 434
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	1 250 000	0	0	0	500	0	0	0	0	0	0	1 250 500
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 833	309 000	314 833
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	1 389 168	0	0	4 303 797	117 146	0	63 763	25 000	1 630 266	447 844	7 976 985
102	RESEAU DE LECTURE	0	0	0	0	4 303 797	0	0	0	0	0	0	4 303 797
103	LOGEMENTS MARQUAY ET TAMNIES	0	0	0	0	0	0	0	0	25 000	0	0	25 000
104	CUZE ET ENEA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	150 498	0	150 498
112	BUREAUX ET BATIMENTS	0	31 311	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31 311
114	PISCINE COUVERTE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
115	SIGNALISATION ROUTIERE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	68 655	0	68 655
117	POLE ECONOMIQUE ET ADMINISTRATF	0	25 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 000
119	TRAVAUX DE VOIRIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 391 113	0	1 391 113
121	URBANISME PLUI	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000	0	20 000
122	PETITE ENFANCE	0	0	0	0	0	0	0	63 763	0	0	0	63 763
123	ENFANCE ET JEUNESSE	0	0	0	0	0	57 146	0	0	0	0	0	57 146
124	CONSTRUCTION ABATTOIR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	27 844	27 844
125	VELO ROUTE VOIE VERTE	0	0	0	0	0	30 000	0	0	0	0	0	30 000



Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	services urbains, environnement	9 économique	TOTAL
126	SIEGE CCSPN	0	932 857	0	0	0	0	0	0	0	0	0	932 857
127	FRANCE TABAC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	420 000	420 000
128	CONSTRUCTION GENDARMERIE	0	400 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	400 000
129	REHABILITATION RATZ HAUT	0	0	0	0	0	30 000	0	0	0	0	0	30 000
Opérations pour compte de tiers		16 116	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 116
4581202101	TRAVAUX AIRE ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	16 116	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 116
<i>Dépenses d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	450 000	0	450 000
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	450 000	0	450 000
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes investissement		6 429 336	310 285	0	0	2 156 162	28 254	0	2 400	0	208 004	428 750	9 563 190
Recettes réelles		3 278 663	310 285	0	0	2 156 162	28 254	0	2 400	0	208 004	428 750	6 412 518
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 120 908	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 120 908
13	Subventions d'investissement	92 260	310 285	0	0	2 155 662	28 254	0	2 400	0	208 004	428 750	3 225 615
16	Emprunts et dettes assimilées	1 868 623	0	0	0	500	0	0	0	0	0	0	1 869 123
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	32 304	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32 304
Opérations pour compte de tiers		164 568	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	164 568
4582202101	TRAVAUX AIRE ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	164 568	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	164 568
<i>Recettes d'ordre</i>		3 150 673	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 150 673
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	3 000 673	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 000 673
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	150 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	150 000
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0



Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	9 services urbains, environnement	9 économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	-----------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		5 597 449	1 715 464	0	160 100	545 312	1 216 620	0	3 143 150	9 500	5 288 132	1 704 866	19 380 593
Dépenses réelles		2 446 776	1 715 464	0	160 100	545 312	1 216 620	0	3 143 150	9 500	5 288 132	1 704 866	16 229 920
011	Charges à caractère général	0	293 680	0	110 100	174 382	310 005	0	183 745	9 500	700 830	38 850	1 821 092
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	1 186 280	0	50 000	370 930	906 615	0	2 039 405	0	887 302	227 016	5 667 548
014	Atténuations de produits	1 271 409	0	0	0	0	0	0	0	0	3 700 000	1 432 000	6 403 409
022	Dépenses imprévues	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000
65	Autres charges de gestion courante	880 367	235 504	0	0	0	0	0	920 000	0	0	7 000	2 042 871
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	165 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	165 000
67	Charges exceptionnelles	30 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 000
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>3 150 673</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>3 150 673</i>
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>3 000 673</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>3 000 673</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>150 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>150 000</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		10 020 935	639 440	0	18 000	25 000	1 291 000	0	268 100	40 000	4 957 800	175 560	17 435 835
Recettes réelles		10 020 935	639 440	0	18 000	25 000	1 291 000	0	268 100	40 000	4 507 800	175 560	16 985 835
013	Atténuations de charges	0	80 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	80 000
70	Produits des services, du domaine, vente	0	530 640	0	0	0	191 000	0	238 000	0	220 000	97 000	1 276 640
73	Impôts et taxes	8 464 935	0	0	0	0	0	0	0	0	4 240 000	0	12 704 935
74	Dotations et participations	1 556 000	8 300	0	18 000	25 000	1 100 000	0	29 600	0	47 800	78 560	2 863 260
75	Autres produits de gestion courante	0	20 000	0	0	0	0	0	0	40 000	0	0	60 000
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	500	0	0	0	0	0	500	0	0	0	1 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>450 000</i>	<i>0</i>	<i>450 000</i>

COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CCSPN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Envoyé en préfecture le 13/04/2022

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le

9



ID : 024-200027217-20220411-2022411-BF

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	services urbains, environnement	économique	TOTAL
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	450 000	0	450 000
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		5 597 448,72	1 715 464,00	0,00	0,00	0,00	7 312 912,72
Dépenses de l'exercice		5 597 448,72	1 715 464,00	0,00	0,00	0,00	7 312 912,72
011	Charges à caractère général	0,00	293 680,00	0,00	0,00	0,00	293 680,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	1 186 280,00	0,00	0,00	0,00	1 186 280,00
014	Atténuations de produits	1 271 409,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 271 409,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
023	Virement à la section d'investissement	3 000 672,72	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000 672,72
042	Opérat° ordre transfert entre sections	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	880 367,00	235 504,00	0,00	0,00	0,00	1 115 871,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	165 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	165 000,00
67	Charges exceptionnelles	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		11 965 692,72	639 440,00	0,00	0,00	0,00	12 605 132,72
Recettes de l'exercice		10 020 935,00	639 440,00	0,00	0,00	0,00	10 660 375,00
013	Atténuations de charges	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	530 640,00	0,00	0,00	0,00	530 640,00
73	Impôts et taxes	8 464 935,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 464 935,00
74	Dotations et participations	1 556 000,00	8 300,00	0,00	0,00	0,00	1 564 300,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		1 944 757,72	0,00	0,00	0,00	0,00	1 944 757,72
SOLDE (2)		6 368 244,00	-1 076 024,00	0,00	0,00	0,00	5 292 220,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 02								Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres			
DEPENSES (2)		1 595 741,00	119 723,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses de l'exercice		1 595 741,00	119 723,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
011	Charges à caractère général	293 380,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 186 280,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	116 081,00	119 423,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (2)		639 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes de l'exercice		639 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
013	Atténuations de charges	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine, vente	530 640,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	8 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
SOLDE (2)		-956 301,00	-119 723,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 13/04/2022

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le



ID : 024-200027217-20220411-2022411-BF



IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	13 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	Pompiers, incendies et secours	Autres services de protection civile
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	160 000,00	0,00	160 100,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	160 000,00	0,00	160 100,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	110 000,00	0,00	110 100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00	18 000,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00	18 000,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00	18 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement		
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	17 900,00	-160 000,00	0,00	-142 100,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	160 000,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	160 000,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	-160 000,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (liges budgétaires 001 et 002). Les lignes reportées apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 13/04/2022

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le



ID : 024-200027217-20220411-2022411-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	34 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	158 250,00	387 062,00	0,00	0,00	545 312,00
Dépenses de l'exercice		0,00	158 250,00	387 062,00	0,00	0,00	545 312,00
011	Charges à caractère général	0,00	118 250,00	56 132,00	0,00	0,00	174 382,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	40 000,00	330 930,00	0,00	0,00	370 930,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-158 250,00	-362 062,00	0,00	0,00	-520 312,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Section 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	Musées	Archives	Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		158 250,00	0,00	0,00	0,00	387 062,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		158 250,00	0,00	0,00	0,00	387 062,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	118 250,00	0,00	0,00	0,00	56 132,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	40 000,00	0,00	0,00	0,00	330 930,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-158 250,00	0,00	0,00	0,00	-362 062,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	1 216 620,00	0,00	1 216 620,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	1 216 620,00	0,00	1 216 620,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	310 005,00	0,00	310 005,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	906 615,00	0,00	906 615,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	1 291 000,00	0,00	1 291 000,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	1 291 000,00	0,00	1 291 000,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	191 000,00	0,00	191 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	1 100 000,00	0,00	1 100 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	74 380,00	0,00	74 380,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	Centres de loisirs	Autres activités pour les jeunes	Colonies de vacances
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	891 983,00	324 637,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	891 983,00	324 637,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	254 240,00	55 765,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	637 743,00	268 872,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 287 000,00	4 000,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 287 000,00	4 000,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	187 000,00	4 000,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 100 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	395 017,00	-320 637,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	DEPENSES (2)	0,00	920 000,00	0,00	0,00	2 223 150,00	0,00	3 143 150,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	920 000,00	0,00	0,00	2 223 150,00	0,00	3 143 150,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	183 745,00	0,00	183 745,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	2 039 405,00	0,00	2 039 405,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	920 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	920 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	268 100,00	0,00	268 100,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	268 100,00	0,00	268 100,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	238 000,00	0,00	238 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	29 600,00	0,00	29 600,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	500,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	-920 000,00	0,00	0,00	-1 955 050,00	0,00	-2 875 050,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (liges budgétaires 001 et 002). Les lignes reportées apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 13/04/2022
Reçu en préfecture le 13/04/2022
Affiché le 
ID : 024-200027217-20220411-2022411-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	74 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	9 500,00	0,00	0,00	9 500,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	9 500,00	0,00	0,00	9 500,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	9 500,00	0,00	0,00	9 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	30 500,00	0,00	0,00	30 500,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		4 213 399,00	1 040 333,00	34 400,00	0,00	5 288 132,00
Dépenses de l'exercice		4 213 399,00	1 040 333,00	34 400,00	0,00	5 288 132,00
011	Charges à caractère général	239 930,00	426 500,00	34 400,00	0,00	700 830,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	273 469,00	613 833,00	0,00	0,00	887 302,00
014	Atténuations de produits	3 700 000,00	0,00	0,00	0,00	3 700 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		4 460 000,00	450 000,00	47 800,00	0,00	4 957 800,00
Recettes de l'exercice		4 460 000,00	450 000,00	47 800,00	0,00	4 957 800,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	450 000,00	0,00	0,00	450 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	220 000,00	0,00	0,00	0,00	220 000,00
73	Impôts et taxes	4 240 000,00	0,00	0,00	0,00	4 240 000,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	47 800,00	0,00	47 800,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		246 601,00	-590 333,00	13 400,00	0,00	-330 332,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		202 280,00	105 119,00	3 700 000,00	0,00	0,00	206 000,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers
	Dépenses de l'exercice	202 280,00	105 119,00	3 700 000,00	0,00	0,00	206 000,00	0,00
011	Charges à caractère général	25 980,00	7 950,00	0,00	0,00	0,00	206 000,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	176 300,00	97 169,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	3 700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	160 000,00	60 000,00	3 700 000,00	0,00	0,00	540 000,00	0,00
	Recettes de l'exercice	160 000,00	60 000,00	3 700 000,00	0,00	0,00	540 000,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	160 000,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	3 700 000,00	0,00	0,00	540 000,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-42 280,00	-45 119,00	0,00	0,00	0,00	334 000,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 82						830	831	ID : 024-200027217-20220411-2022411-BF
		820	821	822	823	824	830			
		Services communs	Equipements de voirie	Voirie communale et routes	Espaces verts urbains	Autres opérations d'aménagement urbain	Services communs	Aménagement des eaux	Act ^m spécif. lutte contre la pollution	Préservation du milieu naturel
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	1 040 333,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 400,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	1 040 333,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 400,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	426 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 400,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	613 833,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat ^m ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat ^m ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 800,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 800,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat ^m ordre transfert entre sections	0,00	0,00	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat ^m ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 800,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	-590 333,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 400,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		175 375,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	1 522 491,00	0,00	0,00	1 704 866,00
Dépenses de l'exercice		175 375,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	1 522 491,00	0,00	0,00	1 704 866,00
011	Charges à caractère général	37 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	38 850,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	137 525,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 491,00	0,00	0,00	227 016,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 432 000,00	0,00	0,00	1 432 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		87 060,00	0,00	0,00	0,00	0,00	88 500,00	0,00	0,00	175 560,00
Recettes de l'exercice		87 060,00	0,00	0,00	0,00	0,00	88 500,00	0,00	0,00	175 560,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87 000,00	0,00	0,00	97 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	77 060,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	78 560,00

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CCSPN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Envoyé en préfecture le 13/04/2022

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le

97

ID : 024-200027217-20220411-2022411-BF



(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Blas de vote (cois- sulaire)	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-88 315,00	0,00	0,00	0,00	-7 000,00	-1 433 991,00	0,00	0,00	-1 529 306,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopératif décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		1 366 116,00	1 389 168,15	0,00	0,00	0,00	2 755 284,15
Dépenses de l'exercice		1 350 000,00	1 355 000,00	0,00	0,00	0,00	2 705 000,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 250 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	1 355 000,00	0,00	0,00	0,00	1 355 000,00
112	BUREAUX ET BATIMENTS	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
117	POLE ECONOMIQUE ET ADMINISTRATF	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
126	SIEGE CCSPN	0,00	900 000,00	0,00	0,00	0,00	900 000,00
128	CONSTRUCTION GENDARMERIE	0,00	400 000,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581202101	TRAVAUX AIRE ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		16 116,00	34 168,15	0,00	0,00	0,00	50 284,15
RECETTES (2)		6 974 579,22	310 285,00	0,00	0,00	0,00	7 284 864,22
Recettes de l'exercice		6 264 767,64	105 000,00	0,00	0,00	0,00	6 369 767,64
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	3 000 672,72	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000 672,72
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Plan de développement sanitaire)	Affiché le	Total
							024-200027217-20220411-2022411-BF	
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 120 907,64	0,00	0,00	0,00		0,00	1 120 907,64
13	Subventions d'investissement	92 260,00	105 000,00	0,00	0,00		0,00	197 260,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 868 623,28	0,00	0,00	0,00		0,00	1 868 623,28
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	32 304,00	0,00	0,00	0,00		0,00	32 304,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
4582202101	TRAVAUX AIRE ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		709 811,58	205 285,00	0,00	0,00		0,00	915 096,58
SOLDE (2)		5 608 463,22	-1 078 883,15	0,00	0,00		0,00	4 529 580,07

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetière et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
DEPENSES (2)		1 389 168,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		1 355 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 02								
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		1 355 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
112	BUREAUX ET BATIMENTS	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
117	POLE ECONOMIQUE ET ADMINISTRATF	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
126	SIEGE CCSPN	900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
128	CONSTRUCTION GENDARMERIE	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581202101	TRAVAUX AIRE ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		34 168,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		310 285,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		105 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	105 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CCSPN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Envoyé en préfecture le 13/04/2022

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le

Sous-fonction 0 :

Berser
Levrault

ID : 024-200027217-20220411-2022411-BF

(1)	Libellé	Sous-fonction 02								Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres			
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582202101	TRAVAUX AIRE ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		205 285,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-1 078 883,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	13 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	13 Plan de relance (crise sanitaire)	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	Pompiers, incendies et secours	Autres services de protection civile
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement		
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Affiché le 04/05/2022
ID : 024-200027217-20220411-2022411-BF

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 13/04/2022

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le



ID : 024-200027217-20220411-2022411-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	34 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	4 304 296,97	0,00	0,00	4 304 296,97
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	1 538 500,00	0,00	0,00	1 538 500,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	1 538 000,00	0,00	0,00	1 538 000,00
102	RESEAU DE LECTURE	0,00	0,00	1 538 000,00	0,00	0,00	1 538 000,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	2 765 796,97	0,00	0,00	2 765 796,97
RECETTES (2)		0,00	0,00	2 156 162,08	0,00	0,00	2 156 162,08
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	184 250,00	0,00	0,00	184 250,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	183 750,00	0,00	0,00	183 750,00



(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle		
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	1 971 912,08	0,00	0,00	1 971 912,08
SOLDE (2)		0,00	0,00	-2 148 134,89	0,00	0,00	-2 148 134,89

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	4 304 296,97	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	1 538 500,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	1 538 000,00	0,00	0,00	0,00
102	RESEAU DE LECTURE	0,00	0,00	0,00	0,00	1 538 000,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	2 765 796,97	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 31				321 Bibliothèques et médiathèques	Musees	Archives	Entretien du patrimoine culturel
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles				
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	2 156 162,08	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	184 250,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	183 750,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	1 971 912,08	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	-2 148 134,89	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	30 000,00	87 146,07	0,00	117 146,07
Dépenses de l'exercice		0,00	30 000,00	80 000,00	0,00	110 000,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	30 000,00	80 000,00	0,00	110 000,00
114	PISCINE COUVERTE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
123	ENFANCE ET JEUNESSE	0,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
125	VELO ROUTE VOIE VERTE	0,00	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
129	REHABILITATION RATZ HAUT	0,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	7 146,07	0,00	7 146,07
RECETTES (2)		0,00	0,00	28 254,00	0,00	28 254,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	5 920,00	0,00	5 920,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (c	Affiché le	Total
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	5 920,00	0,00	0,00	5 920,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	22 334,00	0,00	0,00	22 334,00
SOLDE (2)		0,00	-30 000,00	-58 892,07	0,00	0,00	-88 892,07

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	85 364,07	1 782,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	78 218,00	1 782,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	78 218,00	1 782,00	0,00
114	PISCINE COUVERTE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
123	ENFANCE ET JEUNESSE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 218,00	1 782,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	Centres de loisirs	Autres activités pour les jeunes	Colonies de vacances
125	VELO ROUTE VOIE VERTE	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
129	REHABILITATION RATZ HAUT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 146,07	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 966,00	1 288,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 632,00	1 288,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 632,00	1 288,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 334,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	-30 000,00	0,00	-58 398,07	-494,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	63 763,40	0,00	63 763,40
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
122	PETITE ENFANCE	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	13 763,40	0,00	13 763,40
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00	0,00	2 400,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00	0,00	2 400,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CCSPN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Envoyé en préfecture le 13/04/2022

Reçu en préfecture le 13/04/2022

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Plan de sanitaire)	Affiché le ID : 024-200027217-20220411-2022411-BF	Total Berser Levrault
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00		0,00	2 400,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	-61 363,40		0,00	-61 363,40

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	74 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00
103	LOGEMENTS MARQUAY ET TAMNIES	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Plan de relance		
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	-25 000,00	0,00		0,00	-25 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		20 000,00	1 915 601,13	150 497,62	0,00	2 086 098,75
Dépenses de l'exercice		20 000,00	1 600 000,00	8 500,00	0,00	1 628 500,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	450 000,00	0,00	0,00	450 000,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		20 000,00	1 150 000,00	8 500,00	0,00	1 178 500,00
104	CUZE ET ENEA	0,00	0,00	8 500,00	0,00	8 500,00
115	SIGNALISATION ROUTIERE	0,00	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00
119	TRAVAUX DE VOIRIE	0,00	1 090 000,00	0,00	0,00	1 090 000,00
121	URBANISME PLUI	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	315 601,13	141 997,62	0,00	457 598,75
RECETTES (2)		134 251,00	0,00	73 752,50	0,00	208 003,50
Recettes de l'exercice		35 585,00	0,00	55 235,00	0,00	90 820,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	81	82	83	84	Affiché le	Total
		Services urbains	Aménagement urbain	Environnement	Plan de relance (c		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	35 585,00	0,00	55 235,00	0,00	0,00	90 820,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		98 666,00	0,00	18 517,50	0,00	0,00	117 183,50
SOLDE (2)		114 251,00	-1 915 601,13	-76 745,12	0,00	0,00	-1 878 095,25

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
104	CUZE ET ENEA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
115	SIGNALISATION ROUTIERE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
119	TRAVAUX DE VOIRIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
121	URBANISME PLUI	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		87 185,00	47 066,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		35 585,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	35 585,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 81						Transports urbains	Autres réseaux et services divers
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public			
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser – reports		51 600,00	47 066,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
SOLDE (2)		67 185,00	47 066,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES (2)		0,00	20 000,00	1 895 601,13	0,00	0,00	0,00	0,00	150 497,62	
Dépenses de l'exercice		0,00	20 000,00	1 580 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations d'équipement		0,00	20 000,00	1 130 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00	
104	CUZE ET ENEA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00	
115	SIGNALISATION ROUTIERE	0,00	20 000,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
119	TRAVAUX DE VOIRIE	0,00	0,00	1 090 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
121	URBANISME PLUI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	



(1)	Libellé	Sous-fonction 82						830 Services communs	831 Aménagement des eaux	Act. spécif. lutte contre la pollution	Préservation du milieu naturel
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain					
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	315 601,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	141 997,62	
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 752,50	
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 235,00	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 235,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 517,50	
	SOLDE (2)	0,00	-20 000,00	-1 895 601,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-76 745,12	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		756 844,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	756 844,46
Dépenses de l'exercice		729 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	729 000,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	309 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	309 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		420 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	420 000,00



(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plus de codes (voir sommaire)	
124	CONSTRUCTION ABATTOIR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
127	FRANCE TABAC	420 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	420 000,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		27 844,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 844,46
RECETTES (2)		428 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	428 750,00
Recettes de l'exercice		428 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	428 750,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	428 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	428 750,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CCSPN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Envoyé en préfecture le 13/04/2022

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le 97

ID : 024-200027217-20220411-2022411-BF

Berser
Levrault

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Etat de vote (cois- sulaire)	
	SOLDE (2)	-328 094,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-328 094,46

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					17 954 995,00									
1641 Emprunts en euros (total)					17 954 995,00									
1000010364 (AB3896)	CAISSE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL	18/02/2014	27/02/2014	15/05/2014	1 000 000,00	F	FIXE	3,420	3,466		T	P	N	A-1
105906/5339031 (CDC_105906)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24/01/2020	10/02/2020	01/05/2020	1 000 000,00	V	LIVRETA	1,500	1,261		T	C	N	A-1
1178833 (1178833-1)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	03/10/2010	19/12/2010	01/01/2012	79 695,00	V	LIVRETA	2,350	1,730		A	X Produits CDC	N	A-1
1213511 (1213511-1)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12/01/2012	20/01/2012	01/08/2012	650 000,00	V	LEP	4,100	3,317		T	C	N	A-1
1228124-1 (1228124-1)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10/07/2012	10/08/2012	01/09/2013	230 100,00	F	FIXE	4,790	0,035		A	P	N	A-1
1237169 (1237169)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	17/12/2012	31/12/2012	01/01/2014	626 100,00	F	FIXE	3,920	3,895		A	P	N	A-1
1631269 (1631269-1)	CAISSE D'EPARGNE	25/09/2007	09/10/2007	09/01/2008	600 000,00	F	FIXE	4,470	4,545		T	P	N	A-1
20500361/NL (1630555-1)	CAISSE D'EPARGNE	29/09/2005	26/10/2005	01/02/2007	527 000,00	V	LIVRETA	4,250	2,748		T	P	N	A-1
5510746 (2019-01)	CAISSE D'EPARGNE	08/01/2018	22/01/2018	22/04/2018	102 100,00	F	FIXE	1,190	1,245		T	P	N	A-1
70003319839 (70003319839-1)	CAISSE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL	28/11/2008	15/12/2008	15/03/2009	210 000,00	F	FIXE	4,800	4,888		T	P	N	A-1
70003319855 (70003319855-1)	CAISSE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL	28/11/2008	16/12/2008	15/03/2009	1 200 000,00	F	FIXE	4,810	4,900		T	P	N	A-1
70004065342 (70004065342-1)	CAISSE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL	18/11/2009	03/12/2009	15/03/2010	800 000,00	F	FIXE	3,750	3,804		T	P	N	A-1
70004324143 (70004324143-1)	CAISSE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL	25/02/2010	05/03/2010	15/06/2010	486 000,00	F	FIXE	3,450	3,497		T	P	N	A-1
70004921184 (70004921184-1)	CAISSE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL	30/12/2010	30/12/2010	15/03/2011	600 000,00	F	FIXE	3,400	3,444		T	P	N	A-1
70004930710 (70004930710-1)	CAISSE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL	30/12/2010	30/12/2010	15/03/2011	120 000,00	F	FIXE	3,840	3,896		T	P	N	A-1
70005916400 (70005916400)	CAISSE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL	31/05/2012	15/06/2012	15/11/2012	260 000,00	F	FIXE	4,500	4,470		T	P	N	A-1
9556191 (9556191)	CAISSE D'EPARGNE	20/05/2015	06/07/2015	05/10/2015	580 000,00	F	FIXE	1,670	1,681		T	P	N	A-1
9984613 (9984613)	CAISSE D'EPARGNE	25/07/2017	07/08/2017	07/02/2018	1 340 000,00	F	FIXE	1,400	1,418		S	P	N	A-1
A3307218 (3307218001-1)	CAISSE D'EPARGNE	19/10/2007	25/12/2007	25/01/2008	1 200 000,00	F	FIXE	4,460	4,460		A	P	N	A-1



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Devise	dicité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial							
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
A3309569 (A3309569000-1)	CAISSE D'EPARGNE	15/07/2009	06/07/2009	06/10/2009	530 000,00	C	TAUX STRUCTURES	3,460	2,741		T	P	N	A-1	
MON522653EUR/052357/001 (05235)	CAISSE FRANÇAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/11/2018	01/11/2018	01/02/2019	1 034 000,00	F	FIXE	1,420	1,431		T	C	N	A-1	
MON534454 (2020_PCJ_LBP)	CAISSE FRANÇAISE DE FINANCEMENT LOCAL	14/10/2020	21/10/2020	01/02/2021	1 500 000,00	F	FIXE	0,510	0,511		T	C	N	A-1	
MON534455 (2020_VOIRIE_LBP)	CAISSE FRANÇAISE DE FINANCEMENT LOCAL	14/10/2020	21/10/2020	01/02/2021	1 390 000,00	F	FIXE	0,510	0,524		T	C	N	A-1	
MON537500 (2021_INV_LBP)	LA BANQUE POSTALE	31/05/2021	07/06/2021	01/10/2021	1 890 000,00	F	FIXE	0,700	0,716		T	C	N	A-1	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00										
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00										
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00										
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00										
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										

Envoyé en préfecture le 13/04/2022
 Reçu en préfecture le 13/04/2022
 Affiché le
 ID : 024-200027217-20220411-2022411-BF-
 Besse, Levrault

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dicité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise						
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel							
1687 Autres dettes (total)					0,00											
Total général					17 954 995,00											

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

**IV
A2.2**

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		10 300 682,12					1 245 105,16	157 262,29	0,00	34 959,59
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		10 300 682,12					1 245 105,16	157 262,29	0,00	34 959,59
10000010364 (AB3896)	N	0,00	A-1	546 950,39	7,12	F	FIXE	3,420	67 656,63	17 844,17	0,00	2 093,52
105906/5339031 (CDC_105906)	N	0,00	A-1	930 000,00	23,08	V	LIVRETA	1,250	40 000,00	14 758,89	0,00	2 564,96
1178833 (1178833-1)	N	0,00	A-1	43 643,92	9,00	V	LIVRETA	1,100	4 152,69	480,08	0,00	434,40
1213511 (1213511-1)	N	0,00	A-1	238 333,46	5,33	V	LEP	2,350	43 333,32	7 074,19	0,00	1 141,86
1228124-1 (1228124-1)	N	0,00	A-1	111 677,18	5,67	F	FIXE	4,790	16 505,46	5 349,34	0,00	1 523,74
1237169 (1237169)	N	0,00	A-1	337 096,43	6,00	F	FIXE	3,920	42 783,39	13 214,18	0,00	11 537,07
1631269 (1631269-1)	N	0,00	A-1	53 606,71	0,77	F	FIXE	4,470	53 606,71	1 505,98	0,00	0,00
20500361/NL (1630555-1)	N	0,00	A-1	319 754,30	14,83	V	LIVRETA	2,113	18 152,77	7 515,02	0,00	1 249,84
5510746 (2019-01)	N	0,00	A-1	65 226,76	6,06	F	FIXE	1,190	10 113,52	731,18	0,00	126,53
70003319839 (70003319839-1)	N	0,00	A-1	37 392,64	1,96	F	FIXE	4,800	18 250,35	1 469,61	0,00	43,39
70003319855 (70003319855-1)	N	0,00	A-1	213 790,61	1,96	F	FIXE	4,810	104 340,53	8 420,03	0,00	248,60
70004065342 (70004065342-1)	N	0,00	A-1	197 674,15	2,96	F	FIXE	3,750	63 447,92	6 527,48	0,00	237,69
70004324143 (70004324143-1)	N	0,00	A-1	12 301,73	0,21	F	FIXE	3,450	12 301,73	106,10	0,00	0,00
70004921184 (70004921184-1)	N	0,00	A-1	190 838,04	3,96	F	FIXE	3,400	45 314,59	5 914,81	0,00	233,65
70004930710 (70004930710-1)	N	0,00	A-1	38 987,66	3,96	F	FIXE	3,840	9 195,52	1 365,76	0,00	54,02
70005916400 (70005916400)	N	0,00	A-1	120 644,56	5,62	F	FIXE	4,500	18 815,79	5 114,45	0,00	585,24
9556191 (9556191)	N	0,00	A-1	228 899,62	3,51	F	FIXE	1,670	59 648,06	3 450,38	0,00	675,91
9984613 (9984613)	N	0,00	A-1	1 009 620,15	10,60	F	FIXE	1,400	85 516,14	13 836,42	0,00	5 167,95
A3307218 (3307218001-1)	N	0,00	A-1	102 497,00	0,07	F	FIXE	4,460	102 497,00	4 571,37	0,00	0,00
A3309569 (A3309569000-1)	N	0,00	A-1	118 713,45	2,51	C	TAUX STRUCTURES	0,522	41 873,04	567,00	0,00	107,15
MON522653EUR/052357/001 (05235)	N	0,00	A-1	827 200,04	11,83	F	FIXE	1,420	68 933,32	11 379,17	0,00	1 784,81
MON534454 (2020_PCJ_LBP)	N	0,00	A-1	1 400 000,00	13,83	F	FIXE	0,510	100 000,00	6 948,76	0,00	1 098,99
MON534455 (2020_VOIRIE_LBP)	N	0,00	A-1	1 297 333,32	13,83	F	FIXE	0,510	92 666,68	6 439,17	0,00	1 018,40
MON537500 (2021_INV_LBP)	N	0,00	A-1	1 858 500,00	14,50	F	FIXE	0,700	126 000,00	12 678,75	0,00	3 031,87



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		10 300 682,12					1 245 105,16	157 262,29	0,00	34 959,59

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	24	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,97	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	10 300 682,12	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	18-03-2016

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels	2	12/03/2018
L	Voitures	10	12/03/2018
L	Camions et véhicules industriels	8	12/03/2018
L	Mobilier	15	12/03/2018
L	Matériel de bureau électriques ou électronique	10	12/03/2018
L	Matériel informatique	5	12/03/2018
L	Matériels classiques	10	12/03/2018
L	Coffre-fort	30	12/03/2018
L	Installations et appareils de chauffage	20	12/03/2018
L	Appareils de levage ascenseurs	30	12/03/2018
L	Appareils de laboratoire	10	12/03/2018
L	Equipement de garages et ateliers	15	12/03/2018
L	Equipements cuisines	15	12/03/2018
L	Equipements sportifs	15	12/03/2018
L	Installations de la voirie	30	12/03/2018
L	Plantations	20	12/03/2018
L	Autres agencements et aménagements de terrains	30	12/03/2018
L	Bâtiments légers, abris	15	12/03/2018
L	Agencements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20	12/03/2018
L	Biens de faible valeur (2000€)	1	12/03/2018

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 350 000,00	I 1 350 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 250 000,00	1 250 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 250 000,00	1 250 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		100 000,00	100 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	100 000,00	100 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 350 000,00	3 322 433,80	0,00	4 672 433,80

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 100 236,72	III 4 100 236,72
Ressources propres externes de l'année (a)		949 564,00	949 564,00
10222	FCTVA	825 000,00	825 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	92 260,00	92 260,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
274	Prêts	32 304,00	32 304,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 150 672,72	3 150 672,72
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	10 000,00	10 000,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	6 000,00	6 000,00
28051	Concessions et droits similaires	4 000,00	4 000,00
281571	Matériel roulant	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	75 000,00	75 000,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	20 000,00	20 000,00
28182	Matériel de transport	3 000,00	3 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	11 000,00	11 000,00
28184	Mobilier	17 000,00	17 000,00
28188	Autres immo. corporelles	4 000,00	4 000,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	3 000 672,72	3 000 672,72

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 100 236,72	2 481 282,58	545 243,58	295 907,64	7 422 670,52

Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 4 672 433,80
Ressources propres disponibles	IV 7 422 670,52
Solde	V = IV – II (6) 2 750 236,72

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.



- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
2020	Mobilier : VEHICULE DE SERVICE RPE1	3 780,00	FREE2MOVE LEASE	36	3 780,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 780,00
2021	Mobilier : VEHICULE DE SERVICE RPE2	3 050,00	CREDIPAR	36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					3 000 000,00	3 200 000,00	0,00
Au profit d'organismes publics					3 000 000,00	3 200 000,00	0,00
2020	CONVENTION ACQUISITION FONCIERE FRANCE TABAC	ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER NOUVELLE AQUITAINE	5	A	3 000 000,00	3 200 000,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
TOTAL					3 000 000,00	3 200 000,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		31,00	0,00	31,00	27,80	3,00	30,80
Adjt adm	C	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
Adjt adm Pal 1CI	C	10,00	0,00	10,00	9,80	0,00	9,80
Adjt adm Pal 2CI	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché	A	3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00
Attaché Pal	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur Pal 1CI	B	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Rédacteur Pal 2CI	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		23,00	0,00	23,00	21,00	2,00	23,00
Adjt tech	C	6,00	0,00	6,00	4,00	2,00	6,00
Adjt tech Pal 1CI	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjt tech Pal 2CI	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent maitrise	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Agent maitrise Pal	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Ingénieur	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur Pal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Pal 1CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Pal 2CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		7,00	0,82	7,82	6,36	1,16	7,52
Conseiller soc-ed	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur Jeunes Enfants	A	6,00	0,82	6,82	5,36	1,16	6,52
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		5,00	0,00	5,00	4,70	0,00	4,70
Aux. puér Pal 1CI (anc)	C	4,00	0,00	4,00	3,70	0,00	3,70
Aux. puér Pal 2CI (anc)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Conseiller APS	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
Adjt ter patrimoine	C	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Assist conserv Pal 1Cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Bibliothécaire	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		14,00	4,16	18,16	9,25	6,41	15,66
Adjt ter anim Pal 1Cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjt ter anim Pal 2Cl	C	5,00	0,00	5,00	3,80	0,00	3,80
Adjt ter animation	C	7,00	4,16	11,16	4,45	5,41	9,86
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		18,00	0,00	18,00	0,00	18,00	18,00
Assistante maternelle		18,00	0,00	18,00	0,00	18,00	18,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		103,00	4,98	107,98	73,11	31,57	104,68

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				394 311,46		
Adjt adm	C	ADM	370	0,00	A CONT-CDI (Direct)	CDI
Adjt tech	C	TECH	708	0,00	3-2	CDD
Adjt ter animation	C	ANIM	354	0,00	3-1	CDD
Adjt ter animation	C	ANIM	1416	0,00	3-2	CDD
Adjt ter animation	C	ANIM	354	0,00	3-2	CDD
Adjt ter animation	C	ANIM	354	0,00	3-1	CDD
Adjt ter patrimoine	C	CULT	354	0,00	3-2	CDD
Animateur	B	ANIM	478	0,00	A CONT-CDI (Direct)	CDI
Assistante maternelle		OTR		352 146,68	A ASM-Recrutement assist mater	A Autres contrats
Assistante maternelle		OTR		42 164,78	3-1	A Autres contrats
Attaché	A	ADM	693	0,00	3-3-1°	CDD
Attaché	A	ADM	732	0,00	3-3-2°	CDD
Educateur Jeunes Enfants	A	S	570	0,00	3-2	CDD
Educateur Jeunes Enfants	A	S	570	0,00	3-1	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				9 656,21		
Adjt adm Pal 2CI	C	ADM	356	0,00	A CONT-Contrat de projet	CDD
Adjt tech	C	TECH	354	0,00	3-a°	CDD
Adjt ter animation	C	ANIM	354	0,00	3-a°	CDD
Adjt ter patrimoine	C	CULT	354	0,00	3-a°	CDD
Assistante maternelle		OTR		9 656,21	A ASM-Recrutement assist mater	A Autres contrats
TOTAL GENERAL				403 967,67		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

Envoyé en préfecture le 13/04/2022

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le



ID : 024-200027217-20220411-2022411-BF

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

**IV – ANNEXES**
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE
C3.2**C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CIAS	Centre Intercommunal d'Action Social Sarlat Périgord Noir	01/01/2010	07 - 19/06/2009	SPA	Non
EPIC	OFFICE DE TOURISME SARLAT PÉRIGORD NOIR	01/01/2012	02/A - 30/09/2011	SPIC	Oui

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.



IV

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE****C3.3****C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Budget Annexe	Service Public D'Assainissement Non Collectif	11/02/2005	04 - 11/02/2005	20002721700021	spic	Non
Budget Annexe	Zone d'Activité Économique	10/01/2011	9 - 10/01/2011	20002721700039	SPA	Oui
Budget Annexe	Résidence Habitat Jeunes	09/04/2016	36 - 09/04/2016	20002721700054	SPA	Non

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 37
 Nombre de membres présents : 23 + 4 représentés
 Nombre de suffrages exprimés : 33

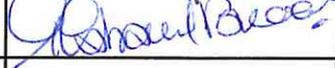
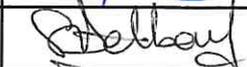
VOTES :

Pour : 33
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 06/04/2022

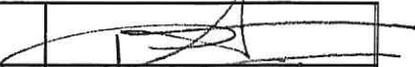
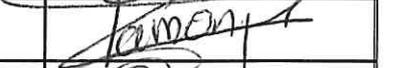
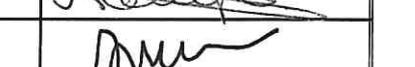
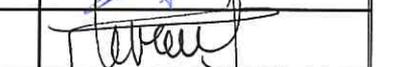
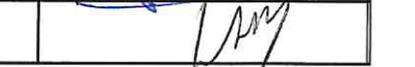
Présenté par (1), Jean-Jacques De Peretti
 A. le Navillac-St-Quentin le 11/04/2022

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A. le Navillac-St-Quentin le 11/04/2022
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ALDRIN PATRICK	
ANDRE MICHEL	
ASTIE JEAN-LUC	
AUDIT CARINE	
BOUYSSOU ELISE	
CABANEL MARLIES	
CASTAGNAU CELIA	
CHAUMEL JEAN-MARIE	
COQ FRANCOIS	
DA COSTA CARLOS	
DE PERETTI JEAN-JACQUES	
DELATTAIGNANT MARIE-PIERRE	
DELBARBY SYLVIE	
DELIBIE DIDIER	
DUBOST MONICA	
FANIER BASILE	
FLAQUIERE MARYLINE	
GAREYTE FABRICE	
GATINEL GERARD	
GAUTHIER THIERRY	
JALES BRIGITTE	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

LAGOUBIE FABIENNE	
LAMONZIE OLIVIER	
NAJEM CHRISTOPHE	
NEGREVERGNE JULIE	
PARRE SERGE	
PERUSIN JEAN-MICHEL	
PEYRAT JEROME	
PINTA-TOURRET MARC	
PRADAT CLAUDINE	
ROBLES CHRISTIAN	
ROUQUIE ETIENNE	
SALINIE PATRICK	
SECRESTAT BENOIT	
STIEVENARD GUY	
TRAVERSE FREDERIC	
VALETTE MARIE-PIERRE	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

DEPARTEMENT

DORDOGNE



**DELIBERATION DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
SARLAT-PERIGORD NOIR**

Séance du 11 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, et le 11 avril à 18 h 00, le Conseil de la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, selon convocation en date du 4 avril 2022, à la Salle des Fêtes de Marcillac Saint Quentin, sous la présidence de Jean-Jacques de Peretti, Président.

Madame Marie-Pierre DELATTAIGNANT est désignée comme secrétaire de séance.

Membres en exercice	37
Présents	29
Représentés	4
Votants	33
Abstentions	0
Exprimés	33
Pour	33
Contre	0

Présents :

Jean-Jacques de PERETTI, Benoit SECRESTAT, Marie-Pierre DELATTAIGNANT, Jean-Michel PERUSIN, Patrick SALINIE, Frédéric TRAVERSE, Didier DELIBIE, Patrick ALDRIN, Fabienne LAGOUBIE, Michel ANDRE, Jean-Luc ASTIE, Carine AUDIT, Marlies CABANEL, Jean-Marie CHAUMEL, François COQ, Sylvie DELBARY, Fabrice GAREYTE, Gérard GATINEL, Thierry GAUTHIER, Brigitte JALES, Olivier LAMONZIE, Christophe NAJEM, Serge PARRE, Marc PINTA-TOURRET, Claudine PRADAT, Christian ROBLES, Etienne ROUQUIE, Guy STIEVENARD, Marie-Pierre VALETTE.

Procurations :

Elise BOUYSSOU à Marc PINTA-TOURRET, Carlos DA COSTA à Fabienne LAGOUBIE, Monica DUBOST à Jean-Michel PERUSIN, Basile FANIER à Gérard GATINEL.

Absents excusés :

Jérôme PEYRAT, Célia CASTAGNAU, Maryline FLAQUIERE, Julie NEGREVERGNE.

Délibération N°2022-42

BUDGET PRIMITIF 2022 – BUDGET ANNEXE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil communautaire le projet du budget primitif des recettes et des dépenses pour l'exercice 2022 du budget annexe du Service Public d'Assainissement non Collectif et expose les motifs de ces propositions.

Vu le projet dressé,

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 28 mars 2022,

Les membres du Conseil communautaire, après avoir entendu les motifs, à l'unanimité,

- **ARRETE** aux sommes portées, les prévisions de recettes et le montant des dépenses à opérer pour l'exercice 2022 au titre de ce budget annexe primitif et s'élevant à :

Fonctionnement :	180 886,49 €
Investissement :	78 306,83 €

➤ **DECIDE** de voter les dépenses et les recettes par chapitre, tant en fonctionnement qu'en investissement soit :

FONCTIONNEMENT					
CHAP	LIBELLE	DEPENSES	CHAP	LIBELLE	RECETTES
011	Charges à caractère général	41 150,00	70	Vente de produits	90 000,00
012	Charges de personnel	75 000,00	74	Subventions d'exploitation	-
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	002	Résultat reporté	90 886,49
022	Dépenses imprévues	5 000,00			
023	Virement à la section d'investissement	58 736,49			
042	Opération ordre transfert	-			
TOTAL		180 886,49	TOTAL		180 886,49
INVESTISSEMENT					
CHAP	LIBELLE	DEPENSES	CHAP	LIBELLE	RECETTES
001	Déficit antérieur reporté	-	001	Excédent antérieur reporté	19 570,34
020	Dépenses imprévues	5 306,83	021	Virement de la section d'exploitation	58 736,49
20	Immobilisation incorporelles	-	040	Opération d'ordre	-
21	Immobilisations corporelles	73 000,00	10	Dotations, fonds divers	-
TOTAL		78 306,83	TOTAL		78 306,83

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,
 Au registre sont les signatures.
 Pour copie conforme
 Le Président,
 Jean-Jacques de Deretti



**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

Numéro SIRET 20002721700021	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPIC COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD
--	---

POSTE COMPTABLE DE :

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : CDC - SPANC (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 18

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 19

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 20

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	180 886,49	90 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
R E P O R T S	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 90 886,49
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		180 886,49	180 886,49

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	78 306,83	58 736,49
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
R E P O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 19 570,34
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		78 306,83	78 306,83

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	259 193,32	259 193,32
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	66 940,00	0,00	41 150,00	41 150,00	41 150,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	78 606,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		145 546,00	0,00	116 150,00	116 150,00	116 150,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		150 546,00	0,00	122 150,00	122 150,00	122 150,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	59 610,58		58 736,49	58 736,49	58 736,49
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		60 610,58		58 736,49	58 736,49	58 736,49
TOTAL		211 156,58	0,00	180 886,49	180 886,49	180 886,49

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	180 886,49
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	82 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		82 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		82 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		82 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	90 886,49
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	180 886,49
---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	58 736,49
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.



- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	65 000,00	0,00	73 000,00	73 000,00	73 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		69 000,00	0,00	73 000,00	73 000,00	73 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	10 180,92		5 306,83	5 306,83	5 306,83
Total des dépenses financières		10 180,92	0,00	5 306,83	5 306,83	5 306,83
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		79 180,92	0,00	78 306,83	78 306,83	78 306,83
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		79 180,92	0,00	78 306,83	78 306,83	78 306,83

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	78 306,83
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	59 610,58		58 736,49	58 736,49	58 736,49
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		60 610,58		58 736,49	58 736,49	58 736,49
TOTAL		60 610,58	0,00	58 736,49	58 736,49	58 736,49

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	19 570,34
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	78 306,83
---	------------------

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION
FONCTIONNEMENT (8)**

00 786,43

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	41 150,00		41 150,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	75 000,00		75 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	5 000,00		5 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		58 736,49	58 736,49
	Dépenses d'exploitation – Total	122 150,00	58 736,49	180 886,49

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	180 886,49
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	73 000,00	0,00	73 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	5 306,83		5 306,83
	Dépenses d'investissement – Total	78 306,83	0,00	78 306,83

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	78 306,83
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	90 000,00		90 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		90 000,00	0,00	90 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	90 886,49
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	180 886,49
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		58 736,49	58 736,49
Recettes d'investissement – Total		0,00	58 736,49	58 736,49

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	19 570,34
--	------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	78 306,83
---	------------------



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	66 940,00	41 150,00	41 150,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6064	Fournitures administratives	500,00	500,00	500,00
6066	Carburants	1 500,00	1 500,00	1 500,00
61551	Entretien matériel roulant	2 000,00	2 000,00	2 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6222	Commissions recouvrement redevance	53 340,00	22 800,00	22 800,00
6226	Honoraires	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	100,00	4 850,00	4 850,00
6287	Remboursements de frais	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6378	Autres taxes et redevances	1 000,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	78 606,00	75 000,00	75 000,00
6218	Autre personnel extérieur	78 606,00	75 000,00	75 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		145 546,00	116 150,00	116 150,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		150 546,00	122 150,00	122 150,00
023	Virement à la section d'investissement	59 610,58	58 736,49	58 736,49
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 000,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		60 610,58	58 736,49	58 736,49
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		60 610,58	58 736,49	58 736,49
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		211 156,58	180 886,49	180 886,49

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	180 886,49
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.



(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des ré



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	82 000,00	90 000,00	90 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	82 000,00	90 000,00	90 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		82 000,00	90 000,00	90 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		82 000,00	90 000,00	90 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		82 000,00	90 000,00	90 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	90 886,49
---	-----------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	180 886,49
--	------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	4 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	4 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	65 000,00	73 000,00	73 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	20 000,00	20 000,00	20 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	15 000,00	15 000,00	15 000,00
2182	Matériel de transport	20 000,00	20 000,00	20 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	10 000,00	18 000,00	18 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		69 000,00	73 000,00	73 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	10 180,92	5 306,83	5 306,83
Total des dépenses financières		10 180,92	5 306,83	5 306,83
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		79 180,92	78 306,83	78 306,83
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	<i>Charges transférées</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		79 180,92	78 306,83	78 306,83

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	78 306,83
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	59 610,58	58 736,49	58 736,49
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 000,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	1 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		60 610,58	58 736,49	58 736,49
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		60 610,58	58 736,49	58 736,49
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		60 610,58	58 736,49	58 736,49

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	19 570,34
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	78 306,83
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		5 306,83	I 5 306,83
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		5 306,83	5 306,83
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	5 306,83	5 306,83

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	5 306,83	0,00	0,00	5 306,83

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		58 736,49	III 58 736,49
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		58 736,49	58 736,49
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28182	Matériel de transport	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	58 736,49	58 736,49

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	58 736,49	0,00	19 570,34	0,00	78 306,83

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 5 306,83
Ressources propres disponibles	IV 78 306,83
Solde	V = IV – II (6) 73 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 37
 Nombre de membres présents : 23 + 4 représentés
 Nombre de suffrages exprimés : 33

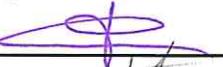
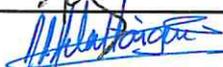
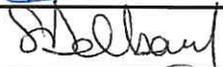
VOTES :

Pour : 33
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 04/04/2022

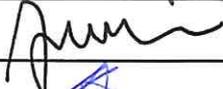
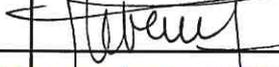
Présenté par (1), Jean-Jacques De Peretti
 A le 11/04/2022
 (1), Nacillac - St Quentin le 11/04/2022

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A, le 11/04/2022
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ALDRIN PATRICK	
ANDRE MICHEL	
ASTIE JEAN-LUC	
AUDIT CARINE	
BOUYSSOU ELISE	
CABANEL MARLIES	
CASTAGNAU CELIA	
CHAUMEL JEAN-MARIE	
COQ FRANCOIS	
DA COSTA CARLOS	
DE PERETTI JEAN-JACQUES	
DELATTAIGNANT MARIE-PIERRE	
DELBARÉY SYLVIE	
DELIBIE DIDIER	
DUBOST MONICA	
FANIER BASILE	
FLAQUIERE MARYLINE	
GAREYTE FABRICE	
GATINEL GERARD	
GAUTHIER THIERRY	
JALES BRIGITTE	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

LAGOUBIE FABIENNE	
LAMONZIE OLIVIER	
NAJEM CHRISTOPHE	
NEGREVERGNE JULIE	
PARRE SERGE	
PERUSIN JEAN-MICHEL	
PEYRAT JEROME	
PINTA-TOURRET MARC	
PRADAT CLAUDINE	
ROBLES CHRISTIAN	
ROUQUIE ETIENNE	
SALINIE PATRICK	
SECRESTAT BENOIT	
STIEVENARD GUY	
TRAVERSE FREDERIC	
VALETTE MARIE-PIERRE	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

DEPARTEMENT

DORDOGNE



**DELIBERATION DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
SARLAT-PERIGORD NOIR**

Séance du 11 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, et le 11 avril à 18 h 00, le Conseil de la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, selon convocation en date du 4 avril 2022, à la Salle des Fêtes de Marcillac Saint Quentin, sous la présidence de Jean-Jacques de Peretti, Président.

Madame Marie-Pierre DELATTAIGNANT est désignée comme secrétaire de séance.

Membres en exercice	37
Présents	29
Représentés	4
Votants	33
Abstentions	0
Exprimés	33
Pour	33
Contre	0

Présents :

Jean-Jacques de PERETTI, Benoit SECRESTAT, Marie-Pierre DELATTAIGNANT, Jean-Michel PERUSIN, Patrick SALINIE, Frédéric TRAVERSE, Didier DELIBIE, Patrick ALDRIN, Fabienne LAGOUBIE, Michel ANDRE, Jean-Luc ASTIE, Carine AUDIT, Marlies CABANEL, Jean-Marie CHAUMEL, François COQ, Sylvie DELBARY, Fabrice GAREYTE, Gérard GATINEL, Thierry GAUTHIER, Brigitte JALES, Olivier LAMONZIE, Christophe NAJEM, Serge PARRE, Marc PINTA-TOURRET, Claudine PRADAT, Christian ROBLES, Etienne ROUQUIE, Guy STIEVENARD, Marie-Pierre VALETTE.

Procurations :

Elise BOUYSSOU à Marc PINTA-TOURRET, Carlos DA COSTA à Fabienne LAGOUBIE, Monica DUBOST à Jean-Michel PERUSIN, Basile FANIER à Gérard GATINEL.

Absents excusés :

Jérôme PEYRAT, Célia CASTAGNAU, Maryline FLAQUIERE, Julie NEGREVERGNE.

Délibération N°2022-43

**BUDGET PRIMITIF 2022 – BUDGET ANNEXE RESIDENCE
HABITAT JEUNES (RHJ)**

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil communautaire le projet du budget primitif des recettes et des dépenses pour l'exercice 2022 du budget annexe de la Résidence Habitat Jeunes, et expose les motifs de ces propositions.

Vu le projet dressé,

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 28 mars 2022,

Les membres du Conseil communautaire, après avoir entendu les motifs, à l'unanimité,

- **ARRETE** aux sommes portées, les prévisions de recettes et le montant des dépenses à opérer pour l'exercice 2022 au titre de ce budget annexe primitif et s'élevant à :

Fonctionnement : 49 550,86 €
Investissement : 765 848,59 €

- **DECIDE** de voter les dépenses et les recettes par chapitre, tant en fonctionnement qu'en investissement soit :

Fonctionnement					
Chapitre	Libellé	Dépenses	Chapitre	Libellé	Recette
012	Charges de personnel	- €	002	Excédent antérieur reporté	23 550,86 €
66	Charges financières	1 800,00 €			
67	Charges exceptionnelles	10 500,00 €	70	Produits	- €
23	Virement à la section d'investissement	37 250,86 €	74	Dotations et subventions (participations)	26 000,00 €
TOTAL		49 550,86 €	TOTAL		49 550,86 €
Investissement					
Chapitre	Libellé	Dépenses	Chapitre	Libellé	Recette
16	Emprunts et dettes	25 000,00	021	Virement de la section d'exploitation	37 250,86 €
020	Dépenses imprévues	43 061,69			
21	Immobilisations corporelles	-	001	Excédent antérieur reporté	- €
23	Immobilisations en cours	102 371,41	10	Dotations, fonds divers	- €
001	Déficit d'investissement	595 415,49	13	Subventions	728 597,73 €
TOTAL		765 848,59 €	TOTAL		765 848,59 €

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Le Président,

Jean-Jacques de Peretti





REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI - COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE CCSPN - BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 20002721700054

POSTE COMPTABLE :

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : CDC - RESIDENCE HABITAT JEUNES (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	26



- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités uniques. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE

COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD
CDC - RESIDENCE HABITAT JEUNESBerger
Levrault

I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

I

A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	16588
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	2217
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
7183576	0	382,00	0

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	825,04	314
2	Produit des impositions directes/population	379,88	295
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1023,98	367
4	Dépenses d'équipement brut/population	508,02	71
5	Encours de dette/population	620,75	204
6	DGF/population	76,32	44
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	33,4	40,1
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	99,3	88,3
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	49,6	22,5
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	60,6	54,2

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

**I – INFORMATIONS GENERALES****MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	49 550,86	26 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
R E P O R T S	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 23 550,86
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		49 550,86	49 550,86

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	143 061,69	37 250,86
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	27 371,41	728 597,73
R E P O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 595 415,49	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		765 848,59	765 848,59
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		815 399,45	815 399,45

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	1 800,00	0,00	1 800,00	1 800,00	1 800,00
67	Charges exceptionnelles	10 500,00	0,00	10 500,00	10 500,00	10 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		12 300,00	0,00	12 300,00	12 300,00	12 300,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	21 861,65		37 250,86	37 250,86	37 250,86
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		21 861,65		37 250,86	37 250,86	37 250,86
TOTAL		34 161,65	0,00	49 550,86	49 550,86	49 550,86

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	49 550,86
--	------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	26 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00	26 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		26 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00	26 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		26 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00	26 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		26 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00	26 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	23 550,86
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	49 550,86
--	------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	37 250,86	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.



(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	211 943,96	27 371,41	75 000,00	75 000,00	102 371,41
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	211 943,96	27 371,41	75 000,00	75 000,00	102 371,41
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	24 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		43 061,69	43 061,69	43 061,69
	Total des dépenses financières	24 000,00	0,00	68 061,69	68 061,69	68 061,69
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	235 943,96	27 371,41	143 061,69	143 061,69	170 433,10
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	235 943,96	27 371,41	143 061,69	143 061,69	170 433,10

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

595 415,49

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

765 848,59

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	864 197,73	728 597,73	0,00	0,00	728 597,73
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	864 197,73	728 597,73	0,00	0,00	728 597,73
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	864 197,73	728 597,73	0,00	0,00	728 597,73
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	21 861,65		37 250,86	37 250,86	37 250,86
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	21 861,65		37 250,86	37 250,86	37 250,86

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	Affiché le	VOTE (3)	(= RAR + vote)
	TOTAL	886 059,38	728 597,73	37 250,86			765 848,59



ID : 024-200027217-20220411-2022431-BF

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	765 848,59
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	37 250,86
--	------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	1 800,00	0,00	1 800,00
67	Charges exceptionnelles	10 500,00	0,00	10 500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		37 250,86	37 250,86
Dépenses de fonctionnement – Total		12 300,00	37 250,86	49 550,86

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**49 550,86**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	25 000,00	0,00	25 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	102 371,41	0,00	102 371,41
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	43 061,69		43 061,69
Dépenses d'investissement – Total		170 433,10	0,00	170 433,10

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**595 415,49**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**765 848,59**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	26 000,00		26 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		26 000,00	0,00	26 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	23 550,86
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	49 550,86
--	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	728 597,73	0,00	728 597,73
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		37 250,86	37 250,86
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		728 597,73	37 250,86	765 848,59

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	765 848,59
---	-------------------



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		0,00	0,00	0,00
66	Charges financières (b)	1 800,00	1 800,00	1 800,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 800,00	1 800,00	1 800,00
67	Charges exceptionnelles (c)	10 500,00	10 500,00	10 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 500,00	10 500,00	10 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		12 300,00	12 300,00	12 300,00
023	Virement à la section d'investissement	21 861,65	37 250,86	37 250,86
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		21 861,65	37 250,86	37 250,86
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		21 861,65	37 250,86	37 250,86
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		34 161,65	49 550,86	49 550,86

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	49 550,86
--	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	26 000,00	26 000,00	26 000,00
74758	Participat° Autres groupements	26 000,00	26 000,00	26 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		26 000,00	26 000,00	26 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		26 000,00	26 000,00	26 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		26 000,00	26 000,00	26 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	23 550,86
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	49 550,86
--	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	211 943,96	75 000,00	75 000,00
2313	Constructions	211 943,96	75 000,00	75 000,00
Total des dépenses d'équipement		211 943,96	75 000,00	75 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	24 000,00	25 000,00	25 000,00
1641	Emprunts en euros	24 000,00	25 000,00	25 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	43 061,69	43 061,69
Total des dépenses financières		24 000,00	68 061,69	68 061,69
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		235 943,96	143 061,69	143 061,69
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		235 943,96	143 061,69	143 061,69

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	27 371,41
-----------------------------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	595 415,49
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	765 848,59
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	864 197,73	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	160 000,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	86 550,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	225 000,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	392 647,73	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		864 197,73	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		864 197,73	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	21 861,65	37 250,86	37 250,86
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		21 861,65	37 250,86	37 250,86
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		21 861,65	37 250,86	37 250,86
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		886 059,38	37 250,86	37 250,86

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	728 597,73
-----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	765 848,59
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					590 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					590 000,00									
100825_5300606 (CDC_2019_10082)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	23/09/2019	27/10/2019	01/10/2020	590 000,00	V	LIVRETA	0,300	0,308		T	X Produits CDC	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Devise	dicité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial							
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
1681 Autres emprunts (total)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					590 000,00										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		561 537,54					22 846,81	1 657,07	0,00	403,56
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		561 537,54					22 846,81	1 657,07	0,00	403,56
100825_5300606 (CDC_2019_10082)	N	0,00	A-1	561 537,54	23,50	V	LIVRETA	0,300	22 846,81	1 657,07	0,00	403,56
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		561 537,54					22 846,81	1 657,07	0,00	403,56

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 13/04/2022

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le



ID : 024-200027217-20220411-2022431-BF



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	561 537,54	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

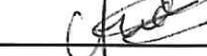
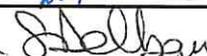
Nombre de membres en exercice : 37
 Nombre de membres présents : 28 + 4 représentés
 Nombre de suffrages exprimés : 33

VOTES :
 Pour : 33
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 01/04/2022

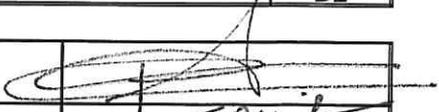
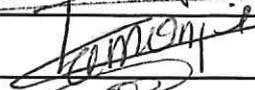
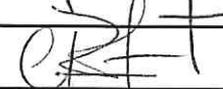
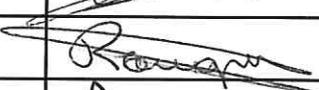
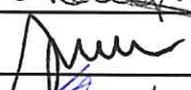
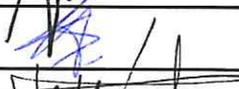
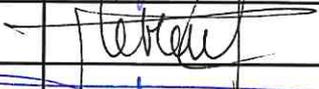
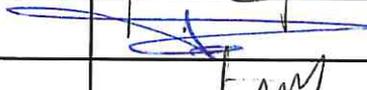
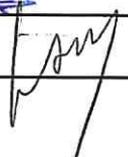
Présenté par (1), Jean-Jacques De Peretti
 A, le Navailles - St Quentin le 11/04/2022

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A, le Navailles - St Quentin le 11/04/2022
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ALDRIN PATRICK	
ANDRE MICHEL	
ASTIE JEAN-LUC	
AUDIT CARINE	
BOUYSSOU ELISE	
CABANEL MARLIES	
CASTAGNAU CELIA	
CHAUMEL JEAN-MARIE	
COQ FRANCOIS	
DA COSTA CARLOS	
DE PERETTI JEAN-JACQUES	
DELATTAIGNANT MARIE-PIERRE	
DELBARÉY SYLVIE	
DELIBIE DIDIER	
DUBOST MONICA	
FANIER BASILE	
FLAQUIERE MARYLINE	
GAREYTE FABRICE	
GATINEL GERARD	
GAUTHIER THIERRY	
JALES BRIGITTE	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

LAGOUBIE FABIENNE	
LAMONZIE OLIVIER	
NAJEM CHRISTOPHE	
NEGREVERGNE JULIE	
PARRE SERGE	
PERUSIN JEAN-MICHEL	
PEYRAT JEROME	
PINTA-TOURRET MARC	
PRADAT CLAUDINE	
ROBLES CHRISTIAN	
ROUQUIE ETIENNE	
SALINIE PATRICK	
SECRESTAT BENOIT	
STIEVENARD GUY	
TRAVERSE FREDERIC	
VALETTE MARIE-PIERRE	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

DEPARTEMENT

DORDOGNE



**DELIBERATION DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
SARLAT-PERIGORD NOIR**

Séance du 11 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, et le 11 avril à 18 h 00, le Conseil de la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, selon convocation en date du 4 avril 2022, à la Salle des Fêtes de Marcillac Saint Quentin, sous la présidence de Jean-Jacques de Peretti, Président.

Madame Marie-Pierre DELATTAIGNANT est désignée comme secrétaire de séance.

Membres en exercice	37
Présents	29
Représentés	4
Votants	33
Abstentions	0
Exprimés	33
Pour	33
Contre	0

Présents :

Jean-Jacques de PERETTI, Benoit SECRESTAT, Marie-Pierre DELATTAIGNANT, Jean-Michel PERUSIN, Patrick SALINIE, Frédéric TRAVERSE, Didier DELIBIE, Patrick ALDRIN, Fabienne LAGOUBIE, Michel ANDRE, Jean-Luc ASTIE, Carine AUDIT, Marlies CABANEL, Jean-Marie CHAUMEL, François COQ, Sylvie DELBARY, Fabrice GAREYTE, Gérard GATINEL, Thierry GAUTHIER, Brigitte JALES, Olivier LAMONZIE, Christophe NAJEM, Serge PARRE, Marc PINTA-TOURRET, Claudine PRADAT, Christian ROBLES, Etienne ROUQUIE, Guy STIEVENARD, Marie-Pierre VALETTE.

Procurations :

Elise BOUYSSOU à Marc PINTA-TOURRET, Carlos DA COSTA à Fabienne LAGOUBIE, Monica DUBOST à Jean-Michel PERUSIN, Basile FANIER à Gérard GATINEL.

Absents excusés :

Jérôme PEYRAT, Célia CASTAGNAU, Maryline FLAQUIERE, Julie NEGREVERGNE.

Délibération N°2022-44

BUDGET PRIMITIF 2022- BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITE ECONOMIQUE (ZAE)

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil communautaire le projet du budget primitif des recettes et des dépenses pour l'exercice 2022 du budget annexe de la Zone d'activités économique de la Borne 120, et expose les motifs de ces propositions.

Vu le projet dressé,

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 28 mars 2022,

Les membres du Conseil communautaire, après avoir entendu les motifs, à l'unanimité,

- **ARRETE** aux sommes portées, les prévisions de recettes et le montant des dépenses à opérer pour l'exercice 2022 au titre de ce budget annexe primitif et s'élevant à :

Fonctionnement :	582 624,52 €
Investissement :	1 019 553,96 €

➤ **DECIDE** de voter les dépenses et les recettes par chapitre, tant en fonctionnement qu'en investissement
soit :

Fonctionnement					
Chapitre	Libellé	Dépenses	Chapitre	Libellé	Recette
002	Déficit de fonctionnement	55 317,59 €	042	Production stockée	522 276,93 €
011	Charges à caractère général	30 030,00 €	70	Cessions terrains	59 847,59 €
042	Opérations d'ordre	497 276,93 €	77	Subventions exceptionnelles	500,00 €
TOTAL		582 624,52 €	TOTAL		582 624,52 €
Investissement					
Chapitre	Libellé	Dépenses	Chapitre	Libellé	Recette
001	Déficit antérieur reporté	497 276,93 €	040	Opérations d'ordre	497 276,93 €
040	En cours de production de biens	522 276,93 €	024	Cessions des immobilisations	522 276,93 €
TOTAL		1 019 553,86 €	TOTAL		1 019 553,86 €

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme
Le Président,
Jean-Jacques de Perétti





REPUBLIQUE FRANÇAISE

AUTRE - COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE CCSPN - BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 20002721700039

POSTE COMPTABLE :

M. 14

Budget primitif
voté par nature

BUDGET : CDC - ZAE (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	20
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	21
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	22



- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités uniques. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE

COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD
CDC - ZAE

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	16588
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	2217
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
7183576	0	382,00	0

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	825,04	314
2	Produit des impositions directes/population	379,88	295
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1023,98	367
4	Dépenses d'équipement brut/population	508,02	71
5	Encours de dette/population	620,75	204
6	DGF/population	76,32	44
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	33,4	40,1
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	99,3	88,3
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	49,6	22,5
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	60,6	54,2

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	527 306,93	582 624,52
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
R E P O R T S	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 55 317,59	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		582 624,52	582 624,52

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	522 276,93	1 019 553,86
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
R E P O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 497 276,93	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 019 553,86	1 019 553,86
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		1 602 178,38	1 602 178,38

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	53 549,11	0,00	30 030,00	30 030,00	30 030,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		53 549,11	0,00	30 030,00	30 030,00	30 030,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		53 549,11	0,00	30 030,00	30 030,00	30 030,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	593 117,58		497 276,93	497 276,93	497 276,93
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		593 117,58		497 276,93	497 276,93	497 276,93
TOTAL		646 666,69	0,00	527 306,93	527 306,93	527 306,93

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	55 317,59
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	582 624,52
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	59 847,59	59 847,59	59 847,59
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	25 453,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		25 453,00	0,00	59 847,59	59 847,59	59 847,59
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		25 453,00	0,00	60 347,59	60 347,59	60 347,59
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	632 664,58		522 276,93	522 276,93	522 276,93
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		632 664,58		522 276,93	522 276,93	522 276,93
TOTAL		658 117,58	0,00	582 624,52	582 624,52	582 624,52

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	582 624,52
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	-25 000,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Envoyé en préfecture le 13/04/2022

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le



ID : 024-200027217-20220411-202244-DE



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	632 664,58		522 276,93	522 276,93	522 276,93
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	632 664,58		522 276,93	522 276,93	522 276,93
	TOTAL	632 664,58	0,00	522 276,93	522 276,93	522 276,93

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

497 276,93

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 019 553,86

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	632 664,58	0,00	522 276,93	522 276,93	522 276,93
	Total des recettes financières	632 664,58	0,00	522 276,93	522 276,93	522 276,93
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	632 664,58	0,00	522 276,93	522 276,93	522 276,93
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	593 117,58		497 276,93	497 276,93	497 276,93
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	593 117,58		497 276,93	497 276,93	497 276,93

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propos nouvelles	Affiché le	VOTE (3)	(= RAR + vote)
	TOTAL	1 225 782,16	0,00	1 019 553,86		1 019 553,86	1 019 553,86

Berger Levrault

ID : 024-200027217-20220411-202244-DE

(- RAR + vote)

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

-25 000,00

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	30 030,00		30 030,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		497 276,93	497 276,93
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		30 030,00	497 276,93	527 306,93

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**55 317,59**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**582 624,52**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	522 276,93	522 276,93
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	522 276,93	522 276,93

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**497 276,93**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**1 019 553,86**



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	59 847,59		59 847,59
71	Production stockée (ou déstockage)		522 276,93	522 276,93
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	500,00	0,00	500,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		60 347,59	522 276,93	582 624,52

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	582 624,52
--	-------------------



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENS

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	53 549,11	30 030,00	30 030,00
6045	Achats études, prestat ^o services (terrai	5 000,00	5 000,00	5 000,00
605	Achats matériel, équipements et travaux	43 519,11	20 000,00	20 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	5 000,00	5 000,00
63512	Taxes foncières	30,00	30,00	30,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		53 549,11	30 030,00	30 030,00
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		53 549,11	30 030,00	30 030,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat^o ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	593 117,58	497 276,93	497 276,93
7133	Variat ^o en-cours de production biens	593 117,58	497 276,93	497 276,93
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		593 117,58	497 276,93	497 276,93
043	Opérat^o ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		593 117,58	497 276,93	497 276,93
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		646 666,69	527 306,93	527 306,93

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	55 317,59
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	582 624,52
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	59 847,59	59 847,59
7015	Ventes de terrains aménagés	0,00	59 847,59	59 847,59
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	25 453,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	25 453,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		25 453,00	59 847,59	59 847,59
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	500,00	500,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	500,00	500,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		25 453,00	60 347,59	60 347,59
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	632 664,58	522 276,93	522 276,93
7133	Variat° en-cours de production biens	632 664,58	522 276,93	522 276,93
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		632 664,58	522 276,93	522 276,93
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		658 117,58	582 624,52	582 624,52

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	582 624,52
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	632 664,58	522 276,93	522 276,93
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	632 664,58	522 276,93	522 276,93
3351	Terrains	77 679,25	65 217,81	65 217,81
3355	Travaux	554 985,33	457 059,12	457 059,12
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		632 664,58	522 276,93	522 276,93
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		632 664,58	522 276,93	522 276,93

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
----------------------------	------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	497 276,93
--	------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 019 553,86
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	632 664,58	522 276,93	522 276,93
Total des recettes financières		632 664,58	522 276,93	522 276,93
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		632 664,58	522 276,93	522 276,93
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	593 117,58	497 276,93	497 276,93
3351	Terrains	77 679,25	65 217,81	65 217,81
3355	Travaux	515 438,33	432 059,12	432 059,12
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		593 117,58	497 276,93	497 276,93
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		593 117,58	497 276,93	497 276,93
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 225 782,16	1 019 553,86	1 019 553,86

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 019 553,86
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	497 276,93	497 276,93

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		522 276,93	III 522 276,93
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		522 276,93	522 276,93
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	522 276,93	522 276,93
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	522 276,93	0,00	0,00	0,00	522 276,93

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 497 276,93
Ressources propres disponibles	IV 522 276,93
Solde	V = IV – II (6) 25 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 37
 Nombre de membres présents : 25 + 4 représentés
 Nombre de suffrages exprimés : 33

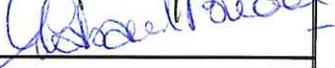
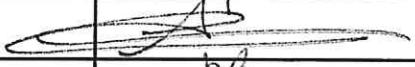
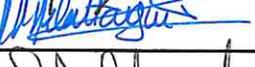
VOTES :

Pour : 33
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 04/04/2022

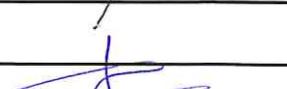
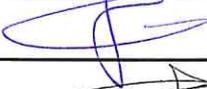
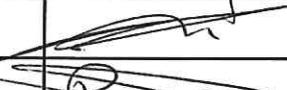
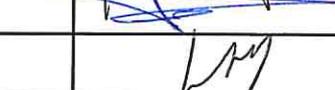
Présenté par (1), Jean-Jacques De Peretti
 A, le Navillac - St Quentin le 11/04/2022

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A, le Navillac - St Quentin le 11/04/2022
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ALDRIN PATRICK	
ANDRE MICHEL	
ASTIE JEAN-LUC	
AUDIT CARINE	
BOUYSSOU ELISE	
CABANEL MARLIES	
CASTAGNAU CELIA	
CHAUMEL JEAN-MARIE	
COQ FRANCOIS	
DA COSTA CARLOS	
DE PERETTI JEAN-JACQUES	
DE LATTIGNANT MARIE-PIERRE	
DELBARRY SYLVIE	
DELIBIE DIDIER	
DUBOST MONICA	
FANIER BASILE	
FLAQUIERE MARYLINE	
GAREYTE FABRICE	
GATINEL GERARD	
GAUTHIER THIERRY	
JALES BRIGITTE	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

LAGOUBIE FABIENNE	
LAMONZIE OLIVIER	
NAJEM CHRISTOPHE	
NEGREVERGNE JULIE	
PARRE SERGE	
PERUSIN JEAN-MICHEL	
PEYRAT JEROME	
PINTA-TOURRET MARC	
PRADAT CLAUDINE	
ROBLES CHRISTIAN	
ROUQUIE ETIENNE	
SALINIE PATRICK	
SECRESTAT BENOIT	
STIEVENARD GUY	
TRAVERSE FREDERIC	
VALETTE MARIE-PIERRE	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .



DEPARTEMENT

DORDOGNE

Sarlat
Périgord Noir

COMMUNAUTE DE COMMUNES

**DELIBERATION DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
SARLAT-PERIGORD NOIR****Séance du 11 avril 2022**

L'an deux mille vingt-deux, et le 11 avril à 18 h 00, le Conseil de la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, selon convocation en date du 4 avril 2022, à la Salle des Fêtes de Marcillac Saint Quentin, sous la présidence de Jean-Jacques de Peretti, Président.

Madame Marie-Pierre DELATTAIGNANT est désignée comme secrétaire de séance.

Membres en exercice	37
Présents	29
Représentés	4
Votants	33
Abstentions	0
Exprimés	28
Pour	28
Contre	0

Présents :

Jean-Jacques de PERETTI, Benoit SECRESTAT, Marie-Pierre DELATTAIGNANT, Jean-Michel PERUSIN, Patrick SALINIE, Frédéric TRAVERSE, Didier DELIBIE, Patrick ALDRIN, Fabienne LAGOUBIE, Michel ANDRE, Jean-Luc ASTIE, Carine AUDIT, Marlies CABANEL, Jean-Marie CHAUMEL, François COQ, Sylvie DELBARY, Fabrice GAREYTE, Gérard GATINEL, Thierry GAUTHIER, Brigitte JALES, Olivier LAMONZIE, Christophe NAJEM, Serge PARRE, Marc PINTA-TOURRET, Claudine PRADAT, Christian ROBLES, Etienne ROUQUIE, Guy STIEVENARD, Marie-Pierre VALETTE.

Procurations :

Elise BOUYSSOU à Marc PINTA-TOURRET, Carlos DA COSTA à Fabienne LAGOUBIE, Monica DUBOST à Jean-Michel PERUSIN, Basile FANIER à Gérard GATINEL.

Absents excusés :

Jérôme PEYRAT, Célia CASTAGNAU, Maryline FLAQUIERE, Julie NEGREVERGNE.

Délibération N°2022-45

**SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS –
EXERCICE 2022**

Monsieur le Président informe les membres du Conseil communautaire que des demandes de subventions de fonctionnement ont été adressées par les associations au titre de l'exercice 2022.

Il rappelle que la Communauté de communes a notamment prévu dans ses compétences facultatives le « soutien aux activités culturelles et sportives dès lors que leur intérêt communautaire est reconnu par le Conseil » et qu'elle a la compétence actions de développement économique.

Vu les statuts de la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 28 mars 2022,

Considérant la présence dynamique et le rayonnement de ces associations sur le territoire intercommunal,

Madame Fabienne LAGOUBIE, Messieurs Jean-Luc ASTIE, Olivier LAMONZIE, Patrick SALINIE, et Guy STIEVENARD ne prennent pas part au vote, étant membres d'associations concernées par l'attribution de subventions.

Sur proposition de Monsieur le Président, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** d'attribuer aux associations les subventions suivantes :

NOM DE L'ASSOCIATION	MONTANT
KERUZHA	1 000,00 €
TOUT CONTE FEE	800,00 €
DONNA CORI	150,00 €
FOYER LAIQUE DE MARQUAY	500,00 €
LA PELLE AUX IDEES	1 000,00 €
ASSOCIATION DES MOULINS DU PERIGORD NOIR	500,00 €
CENTRE DE SANTE	20 000,00 €
DYNAMI SPORT	1 500,00 €
AMICALE LAIQUE DE SARLAT	8 100,00 €
CENTRE D'INFORMATION SUR LE DROIT DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF)	1 500,00 €
AVENIR SARLAT	12 000,00 €
ENEART	800,00 €
FSE COLLEGE	300,00 €
TOTAL	48 150,00 €

- **CHARGE** Monsieur le Président ou son représentant d'effectuer les démarches et de signer les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération ;
- **DIT** que les crédits seront inscrits au budget primitif 2022.

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme
Le Président,
Jean-Jacques de Peretti'

